

FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Aïmen Benabderrahmane
nouveau Premier ministre

P. 24

EN VISITE À LA 4^{ème} RÉGION MILITAIRE

M. Chanegriha : l'Algérie "n'acceptera aucune menace, quelle que soit la partie qui la profère"

P. 24

ALGÉRIE-G20

La lutte contre l'insécurité alimentaire nécessite un effort collectif (Boukadoum)

P. 24

PRÉINSCRIPTION DES NOUVEAUX BACHELIERS

Les conditions d'accès à certaines spécialités revues

Une circulaire ministérielle concernant les nouveaux bacheliers (session juin 2021) a été signée mardi, avec une révision des conditions d'accès à certaines spécialités, tel que le calcul d'une moyenne "pondérée" sous-tendant la moyenne du BAC et les notes des matières dites essentielles obtenues lors de cet examen. Il a été procédé à "la signature d'une circulaire ministérielle définissant les modalités et opérations liées aux préinscriptions et à l'orientation des nouveaux bacheliers (BAC session juin 2021) vers les divers domaines de formation et spécialités, en sus de l'inscription finale au sein des établissements d'enseignement supérieur", a précisé un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

P. 3

DKnews-APS



EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

L'Algérie pourrait atteindre son objectif de 4 à 5 milliards de dollars en 2021 (ALGEX)

P. 6

TRANSPORT FERROVIAIRE

Reprise "totale" du trafic suite à un accord entre la direction et le syndicat

P. 4

SECTEUR DES ASSURANCES

Un taux de croissance de 7,7 % durant le 1^{er} trimestre 2021 (CNA)

P. 6

SANTÉ

TROP DE TRIGLYCÉRIDES DANS LE SANG ?

Attention aux fractures

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (28^e JOURNÉE)

Faux pas interdit pour le leader, deux derbies indécis à l'Ouest

P. 21



CYBERSÉCURITÉ

La Chine appelle à des règles internationales acceptées par tous les pays

P. 17

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ

Quinze éléments de soutien au terrorisme et 53 narcotrafiquants arrêtés en une semaine (ANP)

P. 24

CONGÉ ANNUEL

"Un droit garanti par la Loi" selon le ministère de la santé

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a affirmé, mardi, que le congé annuel "est un droit garanti par la Loi", démentant "toute correspondance ou instruction adressée à ce propos".

Suite aux informations relayées par certains quotidiens nationaux et sur les réseaux sociaux au sujet de la réduction du congé annuel des professionnels de la santé à deux semaines au maximum", le ministère a tenu, dans un communiqué, à "démentir cette information dénuée de tout fondement", soulignant que "le congé annuel est un droit garanti par la Loi et qu'il n'a adressé aucune correspondance ou une instruction à ce sujet".

TIARET

Festival national de la chanson populaire du 1^{er} au 4 juillet

La wilaya de Tiaret accueillera, du 1^{er} au 4 juillet prochain, la première édition du festival national de la chanson populaire pour les jeunes, dans le cadre des festivités célébrant le double anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris des organisateurs.

Elle se tiendra à la place "Mohamed Boudiaf" du chef-lieu de wilaya de Tiaret, avec la participation de plus de 15 wilayas.

La même source a indiqué que le jury du concours sera composé du président de l'association Rostomia de la musique populaire de la wilaya de Tiaret, Fayçal Boukhentache et plusieurs artistes connus.

D'autre part, le célèbre artiste chaabi, Abde Ikader Chaou animera une soirée musicale, en compagnie des artistes Fayçal Boukhentache et Adda Kerouani.

ALGER

Arrestation d'une bande criminelle et saisie de 50 kg de drogues

La Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya d'Alger, a arrêté une bande criminelle de 7 individus en possession d'environ 50 kg de résine de cannabis, a indiqué mardi un communiqué de la Sûreté de wilaya.

La Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants a arrêté une bande criminelle de 7 individus âgés entre 27 et 51 ans, en possession d'environ 50 kg de résine de cannabis, précise la même source.

Agissant sur la base d'une information faisant état d'un groupe d'individus s'adonnant au trafic de drogues, les éléments de la Sûreté ont procédé, sous la supervision du Parquet territorialement compétent, à l'arrestation de 7 individus, dont une femme, le chef de bande ayant fait l'objet de plusieurs mandats de recherche.

BOUIRA

Suspension de l'alimentation en eau potable dans 7 communes pour travaux (ADE)

L'alimentation en eau potable est suspendue mardi dans sept (7) communes de la wilaya de Bouira en raison de travaux d'entretien au niveau du barrage de Tilesdit, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

La coupure qui s'étalera toute la journée de mardi, concerne ainsi les communes de Bouira, El Asnam, Haizer, Bechloul, Ahl El Ksar, Ait Laaziz et Oued El Berdi, a indiqué la chargée de la communication auprès de l'ADE de Bouira, Souad Khelif.

DJELFA

Un mort et deux blessés dans un accident de la route à El Keddid

Une personne est morte et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, mardi, dans la commune d'El Gueddid, à 75 km à l'ouest de Djelfa, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile.

Selon le chargé de communication, le sous-lieutenant Abderrahmane Khadher, les éléments de l'unité secondaire de la commune d'El Irissia, appuyés par ceux de l'unité de Charef, sont intervenus à la suite d'une collision entre deux véhicules (touristique et utilitaire) sur la route nationale (RN) 1B, à la sortie de la ville d'El Gueddid. L'accident a causé des blessures plus ou moins graves à trois personnes âgées entre 36 et 71 ans, qui ont reçu les premiers secours sur place, avant leur transfert à la polyclinique d'El Gueddid, où l'une d'elles, le conducteur âgé 36 ans, a rendu l'âme, a-t-il précisé.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident mortel.

AFRIQUE - COVID-19

Les cas d'infection dépassent les 5,44 millions (CDC Afrique)

Le nombre de cas confirmés d'infection au nouveau coronavirus en Afrique a atteint 5.442.372 mardi après-midi, a annoncé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

L'agence sanitaire de l'Union africaine, qui compte 55 membres, a ajouté que le nombre de décès dus à la COVID-19 s'élevait à 141.829, tandis que 4.777.374 patients à travers le continent se sont rétablis.

L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, l'Éthiopie et l'Égypte sont les pays du continent comptant le plus de cas, selon le CDC Afrique.

L'Afrique du Sud en compte le plus, avec 1.941.119 en date de mardi après-midi.

ADRAR

Saisie de plus de 8 kg de kif traité et de psychotropes

Une quantité de 8,9 kg de kif traité et 336 comprimés de psychotropes ont été saisis par les services de la police judiciaire d'Adrar, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération de saisie qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la protection de la santé et de la sécurité des citoyens intervient à la suite de l'arrestation d'une bande de quatre individus en possession de la quantité de drogue précitée, a-t-on précisé, signalant qu'il a été procédé aussi à la saisie d'une motocyclette utilisée pour le transport de la quantité de kif traité.

L'affaire remonte à une dizaine de jours lorsque les policiers ont procédé, après avoir reçu des informations faisant état qu'un individu détenait une quantité importante de drogues au centre ville d'Adrar, à la neutralisation du suspect et l'arrestation de ses acolytes.

Présentés au devant du tribunal d'Adrar, les mis en cause ont été placés en détention provisoire, a-t-on précisé à la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Adrar.

RELIZANE

Un mort dans un accident de la circulation au niveau de l'autoroute Est-Ouest

Une personne est décédée dans un accident de la circulation survenu, mardi soir, au niveau de l'autoroute Est-Ouest dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Selon le chargé de la permanence auprès de ce corps constitué, le lieutenant Youcef Chaib Eddour, cet accident est survenu à proximité d'un échangeur au niveau de l'autoroute est-ouest dans la commune de Belassel.

L'accident a causé la mort, sur place, d'un homme percuté par un véhicule, a ajouté le même responsable, signalant le transfert de la dépouille de la victime par les services de la Protection civile relevant de la section secours de Yellel vers la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf au chef-lieu de la wilaya.

Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances exactes de ce drame de la route.

TLEMSEN

Deux morts et un blessé grave suite à une chute dans un puits

L'accident s'est produit à une heure tardive de la nuit du lundi, lorsque trois membres d'une même famille du village "Boughanem" dans la commune de Msirda Fouaga tentaient de faire descendre une pompe au fond d'un puits dont le niveau d'eau a augmenté de 4 mètres.

Deux d'entre eux âgés de 30 et 40 ans ont chuté et péri.

Le troisième âgé de 65 ans (l'oncle des deux victimes) s'en est sorti avec de graves blessures (plusieurs fractures), selon la même source qui a souligné que l'opération de repêchage par des plongeurs et des agents de la protection civile a duré plusieurs heures.

PRÉINSCRIPTION DES NOUVEAUX BACHELIERS

Les conditions d'accès à certaines spécialités revues (ministère)

Une circulaire ministérielle concernant les nouveaux bacheliers (session juin 2021) a été signée mardi, avec une révision des conditions d'accès à certaines spécialités, tel que le calcul d'une moyenne "pondérée" sous-tendant la moyenne du BAC et les notes des matières dites essentielles obtenues lors de cet examen.

Il a été procédé à "la signature d'une circulaire ministérielle définissant les modalités et opérations liées aux préinscriptions et à l'orientation des nouveaux bacheliers (BAC session juin 2021) vers les divers domaines de formation et spécialités, en sus de l'inscription finale au sein des établissements d'enseignement supérieur", a précisé un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

La circulaire, note la même source, "a été suffisamment enrichie et étudiée au niveau de l'administration centrale, puis a fait l'objet d'une large consultation au sein des établissements de l'Enseignement supérieur lors des conférences régionales universitaires".

Et d'ajouter "Afin de satisfaire les vœux des étudiants et de leurs parents, les conditions pédagogiques d'accès à certaines spécialités ont été revues, en calculant une moyenne pondérée, sous-tendant la moyenne du BAC et les notes des matières dites essentielles obtenues dans la filière". La moyenne d'admission en première année de Médecine, à titre d'exemple, "est calculée comme suit : moyenne du Bac x 2 + note des sciences de la nature et de la vie / 3", explique-t-on dans le communiqué.

Le nombre de choix, cependant, "a été maintenu à 6 au minimum et 10 au maximum". Quant à l'ouverture de nouvelles for-



mations, le ministère rappelle la création de l'Ecole nationale supérieure des mathématiques et l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle situées au nouveau pôle de Sidi Abdellah à Alger. Par ailleurs, l'admission aux Ecoles normales supérieures (ENS) "est liée à un test oral en présentiel devant un jury, soit au sein de l'école choisie, soit dans un autre établissement universitaire", relève la même source.

Pour accéder au domaine des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), il est exigé "un certificat médical de bonne santé". Les nouveaux ba-

cheliens appartenant aux sportifs d'élite reconnus par le ministère de la Jeunesse et des Sports et se trouvant en activité, peuvent "s'inscrire dans le domaine des Sciences techniques des activités physiques et sportives (STAPS), sans la condition de la moyenne minimum". Le ministère précise qu'il sera procédé à "la prise en charge automatique de l'inscription des candidats recalés aux épreuves d'admission aux ENS et au domaine STAPS".

S'agissant des spécialités paramédicales relevant de la tutelle du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme

hospitalière, "l'opération d'orientation des bacheliers vers le ministère a été renouvelée au niveau du lien relatif à l'inscription, sachant qu'il est possible d'obtenir une version Android de la circulaire via le lien TawdJCom".

Le communiqué relève que "la numérisation sera adoptée dans les différentes étapes de la préinscription, avec activation du mécanisme d'e-paiement des droits d'inscription", faisant savoir que la préinscription, l'orientation et l'inscription finale des nouveaux bacheliers se font "en ligne exclusivement".

Pour effectuer ces opérations, un site web leur est dédié, à savoir <http://www.mesrs.dz> et <http://www.orientation.esi.dz>. En vue de faciliter l'accès à ces deux sites, un lien gratuit a été dédié aux nouveaux bacheliers au niveau des espaces internet ouverts à cet effet au sein des établissements de l'Enseignement supérieur. Les concernés peuvent également obtenir tous les renseignements indispensables à la compréhension du déroulement de la préinscription, de l'orientation et de l'inscription finale et disponibles sur le portail du bachelier 2021: <http://bac2021.mesrs.dz>.

Pour rappel, cette circulaire accompagnée du guide du nouveau bachelier peut être téléchargée sur tous les supports numériques (ordinateur ou tablette ou Smartphone).

MÉMOIRE NATIONALE

Promouvoir la recherche en Histoire pour protéger les symboles de la nation (conférence)

Les participants à une conférence placée sous le thème "Fidélité aux symboles de l'Algérie" organisée mardi à Alger, ont plaidé pour "la promotion et la consolidation de la recherche en Histoire afin de préserver la mémoire de la nation et protéger ses symboles dans le contexte du discours de haine et de remise en doute de la glorieuse histoire de l'Algérie".

Lors de cette conférence, organisée par l'Organisation nationale des étudiants libres (ONEL) à l'Université d'Alger 2, des enseignants, acteurs de la société civile, étudiants et chercheurs participants ont appelé à "la promotion et la consolidation de la recherche en

Histoire afin de préserver la mémoire de la nation et protéger ses symboles dans le contexte de discours de haine et de remise en doute de la glorieuse histoire de l'Algérie via les réseaux sociaux ces derniers temps alors que l'Etat œuvre à l'édification d'une Algérie nouvelle et au changement pour réaliser le développement dans tous les domaines". Intervenant à cette occasion, le Secrétaire général (SG) de l'ONEL, Riad Boukhebla a indiqué que "cette rencontre se veut un gage de fidélité aux symboles de l'Algérie en s'inspirant de leurs hauts faits et des sacrifices consentis pour la libération de l'Algérie". Il a exhorté, à ce propos,

l'élite et les étudiants à "poursuivre la lutte pour la préservation de l'identité, l'unité nationale et la stabilité du pays", mettant en avant l'impératif de "protéger les symboles de l'Algérie et constantes de la nation", de "rejeter le régionalisme et la désunion", de "conforter la cohésion sociale" et de "ne pas faire cas des rumeurs et de leurs auteurs". De son côté, l'enseignant universitaire Mohamed Salah Delmi a lancé un appel aux historiens et chercheurs universitaires concernés pour l'écriture de l'histoire en toute objectivité et pour l'association des jeunes et la société civile à la mission de sauvegarde de la mémoire nationale". Dans sa

communication sous le thème "Histoire et symboles nationaux et historiques", l'hisorien Abdelaziz Boukenna a évoqué la place qu'occupent les symboles dans la société, de par leur combat et leur sacrifice au service de l'Homme et dans l'histoire. Le chercheur a appelé "les étudiants universitaires et les intellectuels à assumer la responsabilité pour préserver la mémoire nationale", considérant que "l'atteinte faite aux symboles de l'histoire constitue une menace pour les valeurs de la personnalité et de l'identité nationale".

Il a appelé, dans ce sens, à davantage d'efforts pour consacrer les valeurs nationales et le nation-

nalisme chez les générations montantes et corriger les notions et les idées fausses diffusées ces derniers temps sur les réseaux sociaux pour déstabiliser le pays. Dans son allocution, le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrhmane Hamzaoui, a insisté sur l'impératif de "réviser les mécanismes, les moyens et les méthodes d'enseignement de l'histoire pour ancrer la mémoire nationale et l'histoire de la Nation chez les jeunes et les enfants, appelant à ouvrir des espaces pour débattre, de manière constructive, de tous les sujets historiques pour que nul ne puisse porter atteinte aux symboles de la Nation.

Appel à l'instauration d'une journée nationale de l'Emir Abdelkader (rencontre)

Des enseignants et des chercheurs en histoire, droit et politique ont appelé mardi à l'instauration d'une journée nationale de l'Emir Abdelkader pour rendre hommage à l'homme d'Etat et au résistant, insistant sur la nécessité de mettre son histoire à l'abri des tiraillements politiques et idéologiques. Au terme d'une rencontre sur "l'Emir Abdelkader: résistant et homme d'Etat", organisée par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, les participants ont mis en avant l'importance de la valorisation de la grande histoire de l'Algérie et de tous ses symboles, à leur tête l'Emir Abdelkader, à travers l'instauration d'une journée nationale dédiée à cet homme d'Etat "loin des falsifications et autres mystifications". Evoquant ceux qui ont porté atteinte aux symboles de l'Algérie et à l'Emir Abdelkader, la moudjahida et écrivaine Zhor Ounissi a estimé que "les contrevérités qu'ils répandent participent d'une méconnaissance de l'histoire".

Il faut étudier l'histoire algérienne avec rigueur car les nations qui ignorent leur histoire sont susceptibles de voir leurs

constantes et fondements dénaturés, a soutenu l'ancienne ministre. Dans leurs propositions, les participants à cette rencontre ont insisté sur l'impératif de mettre l'histoire de l'Emir Abdelkader à l'abri des tiraillements politiques et idéologiques, d'accepter cette histoire quelle qu'elle soit et de l'écrire dans son contexte sociohistorique et sociologique loin des accusations de traîtrise.

Dans son intervention lors de cette conférence, Zhour Boutaleb, petite fille de l'Emir Abdelkader a appelé à instituer une Journée nationale de l'Emir Abdelkader, déplorant l'atteinte à sa personne et à d'autres symboles de l'Etat en cette conjoncture sensible de l'histoire de la Nation qui exige l'unité, la solidarité et la défense des constantes nationales. Les participants ont proposé, entre autres, d'accorder l'intérêt nécessaire aux symboles de l'histoire nationale. Pour sa part, Benyoucef Tlemçani, professeur universitaire a proposé de "mettre en application des lois à même de protéger les symboles de l'Algérie". Dans ce cadre, le président du Conseil scientifique du Centre national sur le mouvement national et la Révolution du

1^{er} novembre 1954 (CNERM54) a déclaré "nous voulons proposer des mécanismes qui permettent d'accorder une plus grande importance aux symboles de l'Etat dans le système éducatif et dans les programmes de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et également sur le plan médiatique pour préserver la mémoire des symboles" de la Nation. De son côté, la représentante du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a rappelé les efforts consentis en matière de préservation des symboles nationaux prévus dans la loi n° 99-07, relative au Moudjahid et au Chahid, qui garantit "la protection physique et morale de ces symboles et prévoit des sanctions pour réprimer quiconque leur porte atteinte".

Entre autres propositions, il y a lieu de citer la création d'un Prix annuel au nom de l'Emir Abdelkader pour la meilleure recherche ou étude sur cette figure et des laboratoires de recherche scientifique à même d'œuvrer pour l'immortalisation des symboles de la résistance et de la guerre de libération, ainsi que la relance du projet na-

tional lié au système d'éducation en accordant un intérêt aux exploits de l'Emir Abdelkader et en orientant les recherches scientifiques et académiques pour étudier sa personnalité et ses qualités, encourager les œuvres scientifiques et exploiter les sites historiques dans la promotion du tourisme historique. Pour sa part, l'enseignante à la faculté de droit et des sciences politiques de Blida, Sabah Merioua a estimé "nécessaire" l'introduction, au titre des études universitaires, d'un module sur le rôle de l'Emir Abdelkader en matière de droit international humanitaire, plaidant pour "la récupération des lettres et des documents de l'Emir et la lutte, par tous les moyens juridiques, contre les comportements illégaux qui visent les symboles de la résistance et de la Révolution algérienne".

De son côté, le chargé d'étude et de synthèse (CES) au cabinet du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nabil Mellouk a suggéré l'élaboration d'un plan de communication efficace en vue de mettre en valeur l'histoire de la personnalité de l'Emir à travers "un travail méthodique et réfléchi".

ENVIRONNEMENT

L'Algérie élue à la vice-présidence du bureau du Comité des représentants permanents du PNUE

L'Algérie a été élue à la vice-présidence du bureau du Comité des représentants permanents du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (CRP-PNUE), a indiqué mardi le ministère de l'Environnement dans un communiqué.

"L'Algérie vient d'être élue au titre de la région d'Afrique, au poste de Vice-président, au sein du Bureau du Comité des Représentants Permanents du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (CRP-PNUE) pour un mandat de deux ans, à compter du 1 juillet 2021", a précisé la même source. Cette élection est survenue à la suite de l'adoption lors de la réunion extraordinaire du comité des représentants permanents du programme des nations unies pour l'environnement tenue en date du 23 juin dernier à Nairobi, a ajouté le communiqué. Sont également élus, le Portugal (président) au nom du Groupe de l'Europe de l'Ouest et autres



groupes, le Mexique (vice-président) au nom du Groupe de l'Amérique Latine, l'Estonie (vice-président) au nom du groupe de l'Europe orientale, et le Pakistan (rapporteur) au nom du groupe asiatique. Le Comité des représentants permanents a pour

mission de préparer les réunions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et d'examiner régulièrement la mise en œuvre de ses décisions. "L'élection de l'Algérie comme vice-président du Bureau du Comité des Représentants Perma-

nents du Programme des Nations Unies pour l'Environnement est venue suite à la proposition du groupe Africain d'être représenté par l'Algérie, au sein de ce comité, d'une part, et d'autre part, par ses efforts fournis dans le domaine de la protection de l'environnement et de développement durable", a fait savoir le communiqué. Dans le cadre de ce comité, l'Algérie se chargera de faciliter le processus de préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement UNEA-6, prévue en mars 2022, qui sera consacrée entre autre à la célébration du cinquantième anniversaire du PNUE, a souligné le ministère.

TRANSPORT FERROVIAIRE Reprise "totale" du trafic suite à un accord entre la direction et le syndicat

Le transport ferroviaire de voyageurs a repris "totalement" pour toutes les dessertes reliant Alger et sa périphérie après un accord conclu entre la direction et le syndicat qui a observé la veille une grève inopinée, a-t-on appris mardi auprès de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF).

"Le trafic ferroviaire a repris totalement lundi soir suite à la signature d'un Accord collectif du travail entre la Direction générale et la Fédération nationale des cheminots (FNC) en présence des représentants du ministère de tutelle", a indiqué à l'APS le directeur de la Communication, Djamel Challal. "Les grandes lignes liant Alger à d'autres wilayas ont continué à fonctionner lundi normalement malgré le débrayage observé. S'agissant des lignes entre Alger et sa périphérie, elles ont enregistré durant la journée de lundi une perturbation", a signalé le même responsable.

L'impact de ce mouvement de grève, qualifié "illégal" et "sans préavis", sur le trafic ferroviaire a été atténué, selon M. Challal, par les mesures prises par la direction de la SNTF pour assurer le service minimum.

La reprise du trafic a été assurée à la suite de la conclusion d'un accord à l'issue des négociations menées par la direction et le syndicat, portant notamment sur l'application du décret présidentiel fixant le SMIG à 20.000 DA sur le solde du mois de juin 2021, a indiqué un communiqué de la SNTF. Il a été décidé également l'entame de négociations avec les représentants de la Fédération nationale des Cheminots à compter du 1er juillet 2021 pour l'harmonisation et le réajustement de la grille des salaires sur la base du point indiciaire de la valeur de 82 DA, applicable sur solde du mois de juillet.

Aussi, les deux parties ont discuté sur les modalités de mandatement des rappels par échéancier dans l'Accord collectif. Les autres points revendiqués exprimés par les travailleurs et figurants sur le communiqué de la FNC du 26 juin 2021 seront débattus ultérieurement entre la direction et la FNC en présence des représentants du ministère de la tutelle, a précisé la direction de la SNTF. Selon M. Challal, la direction "reste ouverte au dialogue et à toute proposition formulée par le syndicat dans le cadre des capacités de la Société".

Dans ce contexte, il a souligné le SNMG fixé à 20.000 dinars est appliqué à compter de juin 2021 qu'en application du décret présidentiel 21-137 du 7 avril 2021, fixant le salaire national minimum garanti (SNMG) et conformément aux dispositions de l'article 52 de la convention collective de la société.

Concernant l'effet rétroactif de cette augmentation à compter de juin 2020, le même responsable a rappelé que le partenaire social a été invité à la table des négociations, en mai dernier, pour la mise en place d'un échéancier de versement des rappels aux travailleurs.

FONCTIONNEMENT DU FONDS DE CALAMITÉS NATURELLES ET DES RISQUES MAJEURS Les amendements réglementaires publiés

Un décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret exécutif numéro 90-402 du 15 décembre 1990 portant organisation et fonctionnement du Fonds de calamités naturelles et des risques majeurs a été publié au dernier journal officiel. Les dispositions des articles 2, 4, 5 et 15 du décret exécutif de décembre 1990 ont été, ainsi, modifiées et complétées. L'article 2 stipule, après modification, qu'"il est ouvert dans les écritures du Trésor, un compte d'affectation spéciale numéro 302-042 intitulé «Fonds de calamités naturelles et de risques majeurs», précisant que "l'ordonnateur principal de ce compte est le ministre chargé des collectivités locales". Selon cet article, les recettes de ce Fonds proviennent du "budget de l'Etat, de la contribution de réserve légale de solidarité instituée par l'article 162 de la loi numéro 82-14 du 30 décembre 1982 portant loi de finances pour

1983, des produits des amendes infligées pour non-respect des obligations légales d'assurance, à l'exception de celles relatives à l'assurance automobile, toutes autres ressources, contributions ou subventions". Pour ce qui est des dépenses du Fonds, le même article de ce décret stipule que celles-ci sont destinées aux "aides pour la reconstitution du mobilier endommagé, les aides au loyer à verser aux sinistrés, les aides à verser aux sinistrés pour la réhabilitation des habitations endommagées, les aides à verser aux sinistrés pour la reconstruction des habitations effondrées ou ayant subi des dommages irréparables, les aides à verser pour l'auto-construction d'habitation dans les lotissements affectés aux sinistrés". Les recettes de ce Fonds sont destinées également à couvrir "les dépenses pour études de risques majeurs proposées par les départements ministériels concernés ou par la délégation

nationale aux risques majeurs, les frais inhérents aux prestations d'études géotechniques d'urbanisme, les frais inhérents à l'étude, au suivi et au contrôle pour la réhabilitation des habitations endommagées et les frais de gestion du fonds et des dossiers des sinistrés". Elles doivent aussi être utilisées pour couvrir "les frais engagés par les services publics pour les secours d'urgence aux victimes de calamités naturelles et de risques majeurs, le versement au profit du Croissant rouge algérien, des dépenses exécutées dans le cadre des aides humanitaires décidées par le Gouvernement au profit d'Etats étrangers victimes de catastrophes". L'article 4 de ce décret prévoit, en outre, qu'"un arrêté conjoint du ministre chargé des Collectivités locales et du ministre chargé des Finances déterminera la nomenclature des recettes et des dépenses imputables" sur ce fonds.

ELECTRICITÉ

Une capacité additionnelle de 1868 MW mise en place pour sécuriser l'alimentation du pays (ministère)

Une capacité additionnelle de production d'électricité de 1868 MW, 50 ouvrages de transport d'électricité et 767 postes de moyenne tension et basse tension (MT/BT) ont été mis en service pour sécuriser l'alimentation du pays en électricité durant la période estivale, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Énergie et des mines.

"Pour cette année, il s'agit principalement de la mise en service d'une capacité additionnelle de production d'électricité de 1868 MW, de 50 ouvrages de transport d'électricité tous types de tensions confondus (postes et lignes) et de 767 postes MT/BT et 2 704 km de lignes MT & BT (réseaux de distribution). Ces nouvelles infrastructures viennent s'ajouter à un parc important déjà existant de plus de 22 000 MW et qui a été fiabilisé grâce à des opérations de maintenance régulières", a précisé la même source.

Ces infrastructures et ouvrages électriques "prioritaires" ont été réalisés pour sécuriser l'alimentation du pays en électricité, a souligné le ministère tout en rappelant que "chaque année, il est mis en place au niveau du secteur de l'énergie, un plan spécial passage été". "Des investissements importants sont consentis par Sonelgaz pour permettre la couverture de la demande en électricité de la population et des infrastructures socio-économiques avec le minimum de contraintes et garantir la mission de service public qui lui est dévolue", a ajouté le communiqué.

Selon le ministère, les prévisions de la puissance maximale appelée pour l'été 2021 seront de 15 500 MW pour des températures saisonnières (normales) et 16 500 MW pour des températures exceptionnelles (caniculaires), soit en augmentation de 6% par rapport à celle enregistrée durant l'été 2020.

Aussi, pour le passage de l'été 2021, le ministère a rassuré quant à "la disponibilité des unités de production qui garantiront aisément la demande électrique attendue durant cette période". Il en est de même pour les régions du sud et du grand sud du pays, où des dispositions ont été prises pour renforcer la puissance installée notamment par le transfert des turbines à gaz mobiles du nord vers le sud de manière à garantir la satisfaction de la demande avec une réserve suffisante.

En dépit des plans d'actions et dispositions mis en place pour garantir une meilleure qualité de service, le ministère n'a pas exclu des incidents "aléatoires" pouvant affecter "les ouvrages et les matériels, notamment lors des conditions climatiques extrêmes, atteintes tiers, surcharge ou autres, à l'exemple de la canicule qui a touché le sud-est du pays ou les vents de sable violent

qu'a connu la région de la Saoura, durant ce mois de juin".

Pour parer à ce type d'aléas, des équipes d'exploitation et d'intervention des sociétés de production, transport et distribution d'électricité et du gaz, sont mobilisées en permanence, pour assurer la continuité de service et intervenir dans les délais les plus courts et parfois, dans des conditions difficiles, a assuré le ministère, tout en ajoutant que "des dispositions ont été prises aussi pour le renforcement des équipes de maintenance et d'intervention par des ingénieurs et techniciens formés, y compris des équipes spécialisées en travaux sous tension". Un centre de contact national (3303) fonctionnel 7/7 jours et H24 est mis à la disposition des citoyens pour signaler toute perturbation ou pour simple demande d'information, a-t-on souligné de même source.

TLEMCCEN

Six grands noms de l'art plastique algérien exposent à la galerie "Abdelhalim Hemch"

Six grands noms de la peinture algérienne exposent actuellement leurs œuvres à la galerie d'art "Abdelhalim Hemch" de la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen, au grand plaisir des férus des arts plastiques.

Les artistes peintres, Mohamed Oulhaci, Hachemi Amour, Demis Mohamed, Belkhorissate Abdelkader, Bourdine Moussa et Moncef Gueta, proposent plus d'une soixantaine d'œuvres retraçant leurs parcours artistiques et reflétant leurs talents qui font d'eux des noms incontournables du paysage culturel national.

Ces tableaux inspirés d'écoles artistiques diverses comme le figuratif, le semi-figuratif, l'expressionnisme, l'abstrait, le contemporain et autres techniques de collage, sont des invitations à un voyage vers un monde plein d'émotions et de sensibilités, avec un mariage de couleurs et de formes qui traduit le haut niveau de maîtrise atteint par ces artistes. Intitulée "Du pinceau à la plume", cette exposition, qui prendra fin le 2 juillet



prochain, permet au grand public et surtout au public averti de côtoyer ces grands noms de l'art plastique et de découvrir les secrets de la réussite dans ce milieu artistique et de perfectionner leurs techniques. Dans ce cadre, la

responsable de l'atelier de dessin à la maison de la culture de Tlemcen, Tadj Mahel Didi, a indiqué que des ateliers de formation, encadrés par ces artistes, sont organisés au profit des jeunes peintres de la wilaya et notamment les étu-

dians de l'école des beaux-arts de la ville de Tlemcen. Ces stagiaires devront, eux aussi, réaliser à l'issue de ces ateliers des œuvres qui seront également exposées à la maison de la culture. L'objectif escompté par cette exposition, a ajouté la même responsable, est de permettre aux jeunes artistes peintres de la wilaya de parfaire leurs connaissances afin d'élever et promouvoir les arts plastiques localement.

"Cette exposition est un hommage rendu à tous ces artistes qui ont honoré le pays lors de manifestations artistiques nationales et internationales. Les regrouper dans une seule manifestation permettra d'engager des réflexions sur l'évolution de l'art plastique dans notre pays qui se veut féconde et promotrice", a précisé en outre Tadj Mahel Didi.

TISSEMSILT

Relance prochaine des travaux de réalisation de 200 logements location-vente à Theniet El Had

Les travaux de réalisation de 200 logements location-vente du programme AADL 2 à Theniet El Had (Tissemsilt) devraient reprendre prochainement après un arrêt résultant de problèmes techniques, a annoncé mardi le wali, Abbas Badaoui.

Lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets de développement au niveau des communes de Tissemsilt et Theniet El Had, le wali a ainsi fait savoir que ce projet qui connaissait des problèmes techniques allait "reprendre prochainement". Il a, à

ce titre fait part d'un contrat signé avec une entreprise pour concrétiser le projet dans un délai de trois mois afin de remettre les clés des logements aux souscripteurs avant la fin de l'année en cours.

M. Badaoui a fait savoir que les autorités locales ont réussi à lever toutes les contraintes matérielles, notamment celles liées au manque d'assiettes foncières constituant un obstacle pour réaliser les projets de logement au niveau de la commune de Theniet El Had. En outre, le wali a annoncé la réception de 450 logements

publics locatifs au niveau du village Amrouna dans la commune de Theniet El Had avant la fin de l'année en cours et ce, après la prise en charge de l'ensemble des difficultés qui freinaient la cadence des travaux de réalisation dont ceux de raccordement aux différents réseaux et d'aménagement extérieur dont le coup d'envoi a été donné ce mardi.

La visite d'inspection a permis au chef de l'exécutif de s'enquérir du projet de revêtement de la route urbaine à haï "11 décembre" au chef-lieu de wilaya.

TIZI-OUZOU

La société civile de Tadmaït demande l'amélioration du cadre de vie des habitants

Des organisations de la société civile de la commune de Tadmaït (17 km à l'ouest de Tizi-Ouzou) ont adressé mardi, un courrier aux autorités locales pour demander l'amélioration du cadre de vie des habitants de cette localité, tout en exprimant leur disponibilité à œuvrer pour promouvoir le dialogue en vue de la prise en charge de leurs préoccupations.

Les 29 organisations (comités de villages et de quartiers, associations) constituées en collectif, ont soulevé dans le document adressé au wali, trois préoccupations majeures, à sa-

voir, le manque d'eau potable, la réhabilitation de l'ancienne RN 12 et l'insécurité en milieu urbain. Concernant le manque d'eau potable, un "problème aigu que vit la commune dans un contexte de stress hydrique ressenti, il est vrai, au niveau national", est-il écrit dans le document dont une copie a été remise à l'APS, les organisations de la société civile proposent, notamment, le recours à "l'exploitation de la nappe phréatique de l'oued Sebaou pour pallier au déficit actuel en cette ressource hydrique". Pour ce qui est de l'ex-RN 12,

un tronçon routier qui traverse le centre-ville de Tadmaït, les rédacteurs du courrier, déplorent l'état de cette route, jadis exploitée par les habitants de la commune pour le sport, les promenades et les randonnées et "transformée en décharge sauvage nocive pour la santé publique et l'environnement".

Les signataires du courrier adressé aux autorités locales sollicitent ces derniers pour sa réouverture afin d'"insuffler une nouvelle dynamique à la commune, notamment en matière d'activité commerciale". Au plan sécuritaire, il est sou-

ligné dans le même document que Tadmaït, la ville des mille martyrs, "connaît, ces dernières années, une recrudescence de l'insécurité urbaine", avant de demander l'engagement de mesures pour prendre en charge ce problème.

Le Collectif des comités de quartiers, de villages et d'associations de Tadmaït a exprimé, dans son courrier, sa "disponibilité à œuvrer de concert avec qui de droit à promouvoir le dialogue en vue d'améliorer davantage les conditions de vie des citoyens de la commune".

SALON NATIONAL DU LIVRE À CHLEF

Affluence "notable" sur le stand de la littérature enfantine

Le 1^{er} Salon national du livre, abrité par le Centre islamique de Chlef est marqué par une affluence notable des visiteurs, notamment au niveau du stand de la littérature enfantine. En effet, le stand dédié à la littérature pour enfants fait l'objet d'une affluence "notable" du grand public attiré par les ouvrages, revues et romans exposés, destinés à différentes catégories d'âge, devant permettre d'encourager les enfants à s'intéresser à la lecture et les aider à apprendre la langue, tout en mettant en évidence la diversité culturelle du pays.

"Nous avons tenté, à travers cette première édition, de répondre aux besoins des différentes catégories d'âge de lectorat, dans différents domaines, à travers la participation de dix maisons d'édition nationales", a indiqué à l'APS Ali Laib, directeur de la Maison d'édition "Publications Chellif", organisatrice de cet événement culturel. Le Stand de la littérature enfantine marqué par l'exposition notamment de plusieurs ouvrages dont la revue "Ghoumaïdha" a suscité, selon M. Laib, l'intérêt des enfants et de leurs parents, vu leur riche contenu pédagogique et culturel.

La directrice d'édition de la revue "Ghoumaïdha", Mme. Nadjet Belabess a, pour sa part, mis l'accent sur l'impératif d'accorder davantage d'intérêt à la littérature enfantine, afin d'"ancrer les bases de la langue chez l'enfant, tout en lui faisant connaître le patrimoine immatériel de son pays, à travers notamment les contes contenus dans la revue", a-t-elle observé.

Mme Belabess a, à ce titre, souligné les efforts consentis par l'équipe de travail de cette revue, composée de spécialistes en sciences, littérature et patrimoine culturel, en vue d'éditer un contenu bimestriel pédagogique, scientifique et culturel de qualité, relevant que la littérature enfantine est une expérience nouvelle en Algérie qui mérite d'être encouragée. Elle s'est félicitée de l'affluence des visiteurs sur le stand dédié à ce type de littérature, qui a réalisé, selon elle, des "ventes considérables", durant les deux premiers jours de ce Salon. "L'affluence enregistrée reflète bel et bien l'intérêt qu'accordent les parents à ce type de littérature notamment lorsque le contenu est à la hauteur de leurs aspirations", a-t-elle assuré. Pour Abdelkrim Houari, dramaturge et homme de lettres "la littérature enfantine est liée à l'éducation de l'enfant et de l'ancrage d'une culture de la lecture chez eux". De nombreux visiteurs ont salué la mise en place d'un stand spécial enfants, offrant une importante variété d'ouvrages et livres pédagogiques dédiés à cette catégorie. La manifestation a également, constitué une opportunité pour faire connaître de nombreux auteurs locaux, ont-ils ajouté. Le 1^{er} Salon du livre a vu, en effet, l'exposition de six ouvrages d'auteurs locaux, dans le domaine du roman, de la littérature, des sciences et de l'Histoire, au titre d'une initiative visant l'encouragement du mouvement littéraire dans la région de Chlef et les wilayas voisines. A noter l'application du protocole sanitaire contre le Covid-19, au titre de ce Salon ouvert du 28 au 30 juin courant marqué également par des ventes-dédicaces.

MILA

Le niveau actuel du barrage de Beni Haroun garantit l'alimentation des wilayas concernées

Le niveau actuel du barrage de Beni Haroun de la wilaya de Mila garantit l'alimentation en eau des cinq wilayas dans l'Est du pays qui y sont raccordées, a-t-on appris mardi de la direction locale des Ressources en eau. Les quantités d'eau emmagasinées dans le barrage de Beni Haroun selon les données enregistrées aujourd'hui atteignent 845 millions m³, soit le niveau habituellement enregistré en cette période durant les précédentes années, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya des Ressources en eau, Messaoud Lecheheb. Ce niveau garantit les quotas en eau de toutes les wilayas de l'Est alimentées à partir de cet ouvrage hydraulique "gigantesque", à savoir Constantine, Oum El Bouaghi, Khenchela, Batna et Mila, a-t-il assuré. Le volume moyen d'eau annuellement réservé à ces wilayas est estimé à 200 millions m³ ce qui signifie, a expliqué le responsable, que "le niveau actuel du barrage couvre largement les besoins en eau potable et d'irrigation des périmètres agricoles de ces wilayas". Aussi, M. Lacheheb a rassuré que "la situation

actuelle du barrage permet la prise en charge de l'approvisionnement en eau potable des communes de Mila et des autres wilayas dans l'Est alimentées à partir de Beni Haroun", écartant pour le moment la révision de la distribution d'eau en termes de quantité et d'horaire. Concernant les autres communes de Mila alimentées par les eaux souterraines, dont celles de Benyahia Abderrahmane, Terrai Balnen et Amira Arras, où un déficit en eau a été relevé, le responsable a déclaré qu'un programme de rattrapage a été mis en place au moyen d'actions des programmes sectoriels et communaux pour achever les travaux de réalisation de 20 forages, tandis que le travail est en cours pour en équiper 12 autres en vue de leur exploitation "prochaine". Ces actions, a affirmé le responsable, sont de nature à améliorer l'approvisionnement en eau potable en attendant l'achèvement des travaux du "grand" projet d'alimentation de ces collectivités locales à partir des barrages de Béni Haroun et de Tabellout (Jijel) "avant la fin de l'année prochaine".

HYDROCARBURES

Sonatrach réalise 20 milliards dollars de chiffre d'affaires à l'export en 2020 (bilan)

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a réalisé un chiffre d'affaires à l'export de 20 milliards de dollars en 2020, soit une baisse de 39 % par rapport à 2019, suite aux conséquences de la crise sanitaire du Covid-19, a indiqué mardi à Alger un responsable du groupe.

Selon le directeur Gestion de la Performance au sein du groupe, Mohamed Rachidi Boutaleb, la crise sanitaire du COVID-19 a affecté en 2020 la quasi-totalité des secteurs économiques dans le monde et en particulier celui du pétrole et du gaz, précisant que les compagnies pétrolières ont subi des pertes estimées à 40% de leurs revenus et ont, par conséquent, décidé de réduire de 32% leurs investissements.

Pour Sonatrach, l'impact a été similaire que celui enregistré sur les compagnies", a souligné M.

Boutaleb, s'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan de Sonatrach pour 2020 et pour les 5 premiers mois de 2021.

Dans ce contexte, il a rappelé la baisse de 35% du prix moyen annuel du Sahara Blend et la réduction de la production de pétrole brut de la compagnie nationale en conformité avec les décisions de l'OPEP+, ainsi que la réduction des budgets d'investissement et de fonctionnement de 35% et 13% respectivement par rapport aux budgets initiaux 2020.

L'investissement de Sonatrach a atteint 5,7 mil-



liards de dollars équivalents, en baisse de 30% par rapport à 2019.

La fiscalité versée à l'Etat s'est élevée, quant à elle, à 1.853 milliards DA, en baisse de 31% par rapport à 2019.

En dépit de l'impact négatif de la crise sanitaire, "les efforts déployés par Sonatrach ont permis d'atteindre des résultats positifs, notamment en matière d'exploration et de renouvellement des réserves, de mise en service de nouveaux projets et infrastructures gazières et d'exportation pour la première fois de la décennie de gazoil et d'essences", a-t-il mentionné.

La production primaire

d'hydrocarbures a atteint 176 millions TEP (tonne équivalent pétrole), en baisse de 6% par rapport à 2019, induite par le respect du quota OPEP+ et la baisse des enlèvements des clients étrangers en gaz naturel.

Selon M.

Boutaleb, la production commercialisée s'est élevée en 2020 à 140 millions TEP, en baisse de 7% par rapport à 2019, tandis que les exportations ont atteint 81 millions TEP.

S'agissant de la production nationale des raffineries, elle a enregistré une augmentation à 28 millions de tonnes en 2020, en hausse de 7% par rapport à 2019, a-t-il

noté, alors que l'importation de certains types d'hydrocarbures a enregistré une baisse de 81% en 2020 (0,9 million de tonne) par rapport à 2019.

Nette amélioration des principaux agrégats en 2021

S'agissant des cinq premiers mois de l'année 2021, les principaux agrégats chiffrés sont "en nette amélioration" par rapport à 2020, selon le responsable de Sonatrach.

Ainsi, la production primaire d'hydrocarbures a atteint 78 millions TEP, en hausse de 4% par rapport à fin mai 2020, tandis que la production des raffineries a atteint 12 millions de tonnes, en hausse de 3% par rapport à fin mai 2020.

La production commercialisée a atteint 67 millions TEP, en hausse de 17% par rapport à fin mai 2020, alors que les exportations ont avoisiné les 41 millions TEP.

Le chiffre d'affaires à l'export s'est établi à 12,6 milliards de dollars durant les cinq premiers mois de l'année 2021, contre 8,7 milliards de dollars à fin mai 2020.

Les importations d'hydrocarbures ont baissé à 0,1 million tonne, en recul de 83% par rapport à fin mai 2020.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

L'Algérie pourrait atteindre son objectif de 4 à 5 milliards de dollars en 2021 (ALGEX)

L'objectif fixé par les hautes autorités du pays d'exporter hors secteur des hydrocarbures pour un montant de 4 à 5 milliards de dollars en 2021 pourrait être atteint, a affirmé mercredi à Alger le directeur général par intérim de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), Abdelatif El Houari.

"Si nous continuons au rythme actuel des opérations d'exportations réalisées hors secteur pétrolier, le pays pourra atteindre l'objectif fixé par les hautes autorités de réaliser un montant de 4 à 5 milliards de dollars d'ici fin 2021", a souligné M. El Houari, lors d'une journée d'information organisée par Algex sur les perspectives d'export post-Brexit vers le Royaume-Uni.

Dans ce contexte, il a rappelé que l'Algérie a exporté pour 1,14 milliard de dollars durant les quatre premiers mois

de 2021 contre 600 millions de dollars durant la même période en 2020.

Cette évolution correspond à une hausse de 64 % par rapport aux quatre premiers mois de l'année écoulée, a-t-il relevé. La tendance haussière des exportations hors hydrocarbures a été observée, selon lui, durant tout le premier trimestre 2021 avec un montant global de 870 millions de dollars.

Le responsable d'Algex a soutenu, également, que les mesures prises par les pouvoirs publics en vue de promouvoir les exportations vont contribuer à l'amélioration des recettes extérieures du pays, citant notamment la récente décision d'autoriser l'exportation des pâtes alimentaires.

Une première opération d'exportation d'une quantité de 110 tonnes de pâtes alimentaires vers la France doit être effectuée ce mercredi par un opéra-

teur privé depuis la wilaya de Blida, a-t-il fait savoir.

Abordant la journée d'information organisée sur les opportunités du marché britannique notamment après le Brexit, M. El Houari a indiqué que celui-ci a "ses propres spécificités" et que "l'Algérie devra diversifier ses partenaires".

"Nous avons axé nos efforts sur les marchés arabes et africains, mais cela n'empêche pas d'aller vers de nouveaux marchés particulièrement ceux des continents européens ou américains", a-t-il plaidé, insistant sur l'intérêt pour l'Algérie de saisir les opportunités offertes par le Royaume Uni à travers le Conseil d'affaires algéro-britannique.

A ce propos, il a soutenu que les principales opportunités d'export vers le Royaume-Uni concernent le secteur de l'agroalimentaire et de l'agriculture.

HYDROCARBURES

Gaz : Sonatrach toujours apte à assurer l'approvisionnement de l'Espagne (Hakkar)

La compagnie Sonatrach sera toujours apte à assurer l'approvisionnement de l'Espagne en gaz naturel via le gazoduc Medgaz et grâce aux capacités de liquéfaction de l'Algérie, a affirmé mardi à Alger le PDG de Sonatrach, Tewfik Hakkar.

"Nous avons pris toutes les dispositions nécessaires en cas de non renouvellement du contrat d'excellence du gazoduc concerné", a assuré M.

Hakkar, lors d'une conférence de presse animée en marge de la présentation des bilans d'activités de Sonatrach, en réponse à une question sur la possibilité de non renouvellement du contrat d'excellence du gazoduc Maghreb-Europe reliant l'Algérie à l'Espagne via le Maroc.

"Même en cas de non renouvellement de ce contrat qui prend fin en octobre prochain, l'Algérie pourra fournir l'Espagne, mais également répondre à une éventuelle demande supplémentaire du marché espagnol sans aucun problème", a souligné le PDG de Sonatrach.

Interrogé au sujet de l'engagement de Sonatrach au niveau des projets de dessalement d'eau de mer à travers le territoire national, M. Hakkar a fait savoir que quatre projets de réalisation d'e stations de dessalement ayant un "caractère urgent" ont été confiés à Sonatrach pour faire face au manque de précipitations.

Sonatrach est engagée sur les 11 stations de dessalement d'eau de mer, dont 9 acti-

vent à une capacité de 100 %, selon le PDG de la compagnie nationale.

Questionné sur la loi sur les hydrocarbures, M. Hakkar a fait savoir que "d'ici la fin du mois de juillet prochain" tous les textes d'application seront publiés, estimant que cette loi est "attractive" et "très flexible".

S'agissant du développement des énergies renouvelables (EnR), le premier responsable de la compagnie nationale des hydrocarbures a affirmé que "Sonatrach s'inscrit dans le processus de développement des EnR".

A ce propos, il a expliqué que les hydrocarbures continueront à jouer un rôle "important jusqu'à 2050", tout en soute-

ASSURANCES

Le secteur des assurances enregistre un taux de croissance de 7,7 % durant le 1^{er} trimestre 2021 (CNA)

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances a atteint les 43,5 milliards de dinars durant le premier trimestre de 2021, contre 40,4 milliards DA par rapport à la même période de l'année 2020, soit un taux de croissance de 7,7%, selon une note de conjoncture du Conseil national des assurances (CNA).

Ce taux de croissance de la production du marché national des assurances a concerné globalement toutes les activités confondues du secteur, a ajouté le document précisant que le règlement des sinistres a connu aussi une hausse de 31,9%.

Ainsi, les assurances de dommages (automobile, incendie et risques divers, crédit, agriculture et transport) ont réalisé un chiffre d'affaires d'un peu plus de 37 milliards DA, en hausse de 4,3% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Les assurances de personnes ont affiché un chiffre d'affaires de 3,6 milliards DA contre 3,9 milliards DA au premier trimestre de l'exercice 2020, soit une baisse de 5,9%.

La branche "Automobile", qui représente 52% de l'activité du secteur, a affiché une baisse de 3,2% durant le premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020, passant de 20 milliards DA à 19,2 milliards DA.

Quant à la branche "IRD", elle a achevé cette même période avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 15,3 milliards DA, en progression de 13,6% sur une année.

S'agissant des assurances agricoles, elles ont connu un accroissement de 3,9% durant le 1^{er} trimestre 2021, alors que la branche "Transport" a vu son chiffre d'affaires grimper de 17,4% pour atteindre près de 1,5 milliards de DA (contre 1,3 mds DA à la même période 2020) au bénéfice du niveau des primes émises par la sous-branche "transport aérien" ayant cumulé un chiffre d'affaires de 295,5 millions DA au 31 mars 2021.

Pour ce qui est de l'assurance "Crédit", elle a enregistré une hausse de 22,7% avec un chiffre d'affaires de 644,8 millions DA.

Selon le bilan, les sociétés d'assurance de dommages à capitaux privés ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 9 milliards de DA, loin derrière les compagnies publiques qui restent dominantes sur le marché à hauteur de 74,3% avec un chiffre d'affaires ayant atteint 27,5 milliards DA.

Les sociétés d'assurances de personnes ont concédé une baisse de 5,9% de leur chiffre d'affaires durant le 1^{er} trimestre 2021 avec un montant de plus de 3,6 milliards DA contre 3,9 milliards DA au premier trimestre de l'exercice 2020.

Ce montant comprend 1,3 milliard DA pour l'assurance "vie et décès", 1,8 milliard DA pour la "Prévoyance collective", 436,4 millions DA pour la branche "accident", 13,2 millions DA pour la branche "maladie", avec une décroissance de 86,8% de la branche "assistance".

Concernant les parts du marché des assurances de personnes, les sociétés privées constituent 30,6% de la production totale avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard DA. Par ailleurs, le stock des sinistres restant à payer a connu une augmentation de 54,9%, passant à 6,2 milliards DA au 31 mars dernier alors qu'il était à 4 milliards DA à la même période de l'année dernière.

nant que "les hydrocarbures ne constitueront pas moins de 50 % du mix énergétique mondial jusqu'en 2050 (...) et que l'hydrogène ne sera compétitif qu'à partir de 2050 notamment en Europe".

Au sujet des relations du retrait de la compagnie British Petroleum (BP) de l'Algérie, M. Hakkar a expliqué que cela est dû à la stratégie globale de la compagnie britannique qui s'était orientée vers les EnR en quittant graduellement le secteur des hydrocarbures.

"Il y aura un autre partenaire qui remplacera BP au niveau des projets concernés au terme des contrats qui arriveront à expiration en 2027", a-t-il rassuré.

PÉTROLE

Le Brent à 75,25 dollars

Les prix du pétrole progressaient mercredi à la veille du sommet de l'Opep+, portés par une demande toujours solide et la perspective de voir diminuer les stocks de brut aux Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 75,23 dollars à Londres, en hausse de 0,63% par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril de WTI pour le même mois gagnait 1,08%, à 73,77 dollars.

"La demande actuelle de pétrole reste forte et l'offre contenue", a estimé Ipek Ozkardeskaya, analyste, une équation qui maintient les cours du brut à un niveau élevé.

Ces derniers ont d'ailleurs atteints lundi de nouveaux plus hauts: le Brent et le WTI ont touché 76,60 dollars et 74,45 dollars, une première depuis le mois d'octobre 2018. Les investis-



seurs attendent maintenant la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés via l'accord Opep+ quant au niveau de production au

mois d'août, rendue à l'issue d'un sommet ministériel par visioconférence prévu jeudi.

Les investisseurs prendront connaissance d'ici là de l'état des stocks de

pétrole brut aux Etats-Unis, un indicateur important pour la demande du premier consommateur mondial.

Les chiffres hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sont attendus mercredi en début de séance américaine.

Le marché table sur une baisse de 3,85 millions de barils pour la semaine passée, selon la médiane d'analystes interrogés par l'Agence Bloomberg.

Mardi, la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis, l'American Petroleum Institute (API), a rendu compte d'une baisse plus forte encore, de 8,15 millions de barils.

TOURISME - COVID-19

L'effondrement du tourisme pourrait coûter plus de 4.000 milliards de dollars à l'économie mondiale

L'effondrement du tourisme international dû à la pandémie de Covid-19 pourrait entraîner une perte de plus de 4.000 milliards de dollars pour le PIB mondial sur les années 2020 et 2021, soit une fois et demi le PIB français, selon un rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) publié mercredi.

"Au niveau mondial, le coup porté au tourisme international par le Covid-19 a entraîné une perte de plus de 4.000 milliards de dollars, uniquement pour les années 2020 et 2021", indique le rapport présenté conjointement avec l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMT).

Soit l'équivalent d'une fois et demi le PIB de la France.

Le tourisme international et les secteurs qui en dépendent ont subi une perte estimée à 2.400 milliards de dollars en 2020 en raison des impacts directs et indirects d'une forte baisse des arrivées de touristes internationaux.

Une perte similaire pourrait être enregistrée cette année encore, prévient le rapport qui précise que la reprise du tourisme dépendra en grande partie de la distribution massive de vaccins contre le Covid-19 à l'échelle mondiale.

"Le monde a besoin d'un effort global en faveur de la vaccination qui permettra de protéger les travailleurs, d'atténuer les dommages sociaux et de prendre des décisions stratégiques concernant le tourisme, en tenant compte des changements structurels potentiels", a déclaré Isabelle Durant, Secrétaire Générale par intérim de la Cnuced.

Les taux de vaccination étant inégaux, avec moins de 1% de la population vaccinée dans certains pays et plus de 60% ailleurs, le rapport relève que les pertes touristiques sont plus importantes dans les pays en développement.

Ainsi, trois scénarios plus ou moins pessimistes sont présentés pour l'année 2021, le plus optimiste évoquant une réduction des arrivées de touristes de seulement...

63% en moyenne.

Selon l'OMT, les experts du secteur ne s'attendent pas à retrouver l'affluence habituelle avant 2023, "voire plus tard", les principaux obstacles étant les restrictions sur les voyages, la lenteur de l'endigement du virus, la faible confiance des voyageurs et un environnement économique défavorable.

Contre le coronavirus, les gouvernements ont imposé des fermetures, des quarantaines et d'autres restrictions, auxquelles s'est naturellement ajoutée la décision des consommateurs de limiter leurs voyages.

Le nombre d'arrivées de touristes internationaux a diminué de 74 % en 2020 par rapport à 2019 et le début de l'année 2021 a été plus sombre encore pour la plupart des destinations, avec un déclin mondial moyen de 88 % par rapport à la période pré-pandémique.

Les régions les plus touchées sont l'Asie du Nord-Est, l'Asie du Sud-Est, l'Océanie, l'Afrique du Nord et l'Asie du Sud.

Les moins touchées sont l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et les Caraïbes.

"Aujourd'hui, le tourisme international ressemble à celui d'il y a 30 ans.

C'est comme-ci nous étions dans les années 1980 en termes de flux", a décrit Zoritsa Urosevic, de l'OMT. L'emploi est menacé: "les travailleurs non qualifiés mis au chômage par la baisse des arrivées de touristes ne trouveront probablement pas d'emploi ailleurs", alerte le rapport.

L'OMT estime que 100 à 120 millions d'emplois directs liés au tourisme sont menacés.

ZONE EURO

Léger repli de l'inflation en juin

Le taux d'inflation annuel en zone euro s'est légèrement replié en juin, à 1,9%, après avoir atteint en mai 2%, limite haute de l'objectif de la BCE, selon des chiffres d'Eurostat parus mercredi.

L'inflation dans les pays partageant la monnaie commune européenne avait enregistré en mai son plus haut niveau depuis octobre 2018.

Ces tensions sur les prix font craindre aux marchés financiers une remontée des taux d'intérêt.

Mais la BCE et de nombreux experts jugent cette hausse de l'inflation "temporaire".

En juin, la hausse des prix à la

consommation a de nouveau été tirée, essentiellement, par l'énergie (+12,5%, contre 13,1% en mai).

Les tarifs des biens industriels hors énergie ont augmenté de 1,2% sur un an, après +0,7% en mai.

L'Estonie a enregistré le taux d'inflation annuel le plus élevé des 19 pays de la zone euro en juin à 3,7%, tandis que le Portugal a connu le taux le plus faible, l'indice des prix à la consommation ayant reculé de 0,6% dans ce pays.

En Allemagne, première économie européenne, l'inflation a atteint ce mois-ci 2,1%, contre 1,9% en France, a détaillé l'Institut européen des statistiques. La BCE se fixe pour objectif une

inflation "proche mais inférieure à 2%" dans la zone euro. L'Institut monétaire juge toutefois que la hausse actuelle des prix est temporaire et n'entend pas pour l'instant resserrer sa politique monétaire accommodante.

Elle attendra pour cela un retour durable de l'inflation dans le sillage d'une conjoncture économique robuste.

Or celle-ci reste fragile et les incertitudes entourant la reprise encore élevées avec la menace de nouveaux variants du Covid-19 qui pourraient freiner la réouverture en cours notamment dans les transports, le tourisme et les loisirs.

ITALIE

La nouvelle Alitalia ne devrait décoller qu'en octobre

La future compagnie aérienne censée naître des cendres d'Alitalia, en grande difficulté financière, ne devrait décoller qu'en octobre en attendant l'issue des négociations entre Rome et Bruxelles, a-t-on annoncé mardi de source gouvernementale.

Une décision en ce sens a été prise lundi lors d'une réunion du gouvernement dirigé par Mario Draghi, qui avait auparavant tablé sur le lancement de cette société publique, baptisée Ita, dès le mois d'août pour lui permettre de profiter de la saison d'été.

La nouvelle société "démarrera en octobre en

respectant la discontinuité avec son prédécesseur et dans le respect des accords avec Bruxelles", a-t-on indiqué de source gouvernementale.

La Commission européenne, chargée d'examiner la conformité des aides d'Etat aux règles de concurrence en vigueur dans l'Union, doit donner son feu vert au plan de sauvetage visant à relancer, sous un autre nom, Alitalia.

Bruxelles a réclamé que la future société marque une nette rupture avec son ancêtre en abandonnant notamment le logo d'Alitalia et en renonçant à accepter des billets émis

par son prédécesseur.

Parmi les autres conditions figurait la vente séparée de la maintenance et des services au sol ainsi que la cession de créneaux aéroportuaires ("slots").

Sous la pression de Bruxelles, les ambitions du plan de relance d'Alitalia ont été revues à la baisse.

Il est désormais question d'une flotte réduite de moitié, à moins de 50 appareils, et d'effectifs ramenés à moins de 5.000 salariés pour le secteur de l'aviation.

Au total, la compagnie compte plus de 11.000 employés.

En 2017 et 2019 Alitalia

s'était vu accorder par l'Etat des prêts d'un total de 1,3 milliard d'euros, qui sont dans le viseur de Bruxelles.

En mai, Rome a octroyé un nouveau prêt de 100 millions d'euros à Alitalia afin d'assurer sa survie, et une autre rallonge est en vue pour permettre la transition avec Ita.

Alors qu'un accord préliminaire a été annoncé fin mai, les négociations traînent en longueur.

Une nouvelle visioconférence réunissant la commissaire à la Concurrence Margrethe Vestager et des membres du gouvernement Draghi est prévue mercredi soir.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La France va recommencer à produire du paracétamol dès 2023

La France va recommencer à fabriquer sur son sol du paracétamol dès 2023, a annoncé mardi le sous-traitant pharmaceutique Seqens en officialisant le lancement d'une nouvelle usine destinée à assurer cette production sur son site de Roussillon (Isère).

Cette annonce intervient un an après la présentation par le président Emmanuel Macron d'une stratégie destinée à relocaliser dans les trois ans toute la chaîne de production de cette molécule dont le caractère essentiel a été mis en évidence au pire de la crise sanitaire. La nouvelle

usine aura une capacité de 10.000 tonnes par an.

Sa production sera absorbée par les groupes pharmaceutiques Sanofi (marque Doliprane) et Upsa (marque Efferalgan) qui jusqu'ici se contentaient de conditionner en France le principe actif de ce médicament importé d'Asie.

Le montant de l'investissement nécessaire, qui est soutenu par le plan France Relance, n'a pas été rendu public.

Leader mondial de l'aspirine, Seqens est aussi un important fabricant de paracétamol avec deux usines en Chine. Le

groupe souligne que sa future usine sera cinq à dix fois moins polluante que les usines existantes de paracétamol.

Clin d'oeil à l'histoire, Seqens relève que la plateforme de Roussillon avait été le dernier site en France à produire du paracétamol.

L'usine avait été fermée en 2008 par son propriétaire d'alors, le groupe chimique Rhodia. Citée dans le communiqué de Seqens, la ministre déléguée à l'Industrie Agnès Pannier-Runacher s'est félicitée de cet investissement qui permet de "renforcer la résilience de nos capacités de pro-

duction de produits de santé et assurer ainsi la souveraineté sanitaire de l'Union européenne".

En novembre, Seqens avait indiqué vouloir consacrer 65 millions d'euros à la production, sur le sol français, de cinq autres molécules entrant dans la composition de médicaments ayant fait défaut pendant la crise sanitaire.

Basé à Ecully, en banlieue lyonnaise, l'entreprise réalise plus d'un milliard d'euros de ventes et emploie quelque 3.200 personnes.

TÉBESSA

Mort de poissons dans le barrage de Safsaf (Inspection vétérinaire)

Plusieurs dizaines de poissons ont été retrouvés morts dans le barrage de Safsaf situé dans la commune Safsaf El Ouesra (Sud de la wilaya de Tébessa), a-t-on appris mardi auprès de l'Inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA). Dans ce contexte, l'inspectrice vétérinaire au sein de la DSA, Hanane Labiodh a affirmé à l'APS que des dizaines de poissons sont morts et putréfiés dans ce barrage, dans le cadre d'une première expérience de pisciculture menée dans la wilaya et consacrée aux espèces de poissons barbeau et la carpe dorée. Avisée de cette situation, la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Guelma dont la compétence territoriale inclut la wilaya de Tébessa, a dépêché une commission spécialisée pour enquêter sur les causes de cette mort et des échantillons de poissons morts et d'eau du barrage ont été prélevés pour analyses, a souligné Mme Labiodh. Les résultats préliminaires de l'enquête indiquent que la cause de la mort est liée à un déficit de précipitations occasionnant une baisse du niveau d'eau du barrage et celui de l'oxygène nécessaire aux poissons pour vivre et se développer, a-t-elle ajouté.

De son côté, la direction des services agricoles veille en coordination avec celle de l'environnement et la direction du barrage à garantir les conditions nécessaires pour préserver le reste des poissons du barrage, a fait savoir Mme Labiodh.

MASCARA

Six mois de prison avec sursis pour une élève accusée de fraude à l'examen du Bac

Le Tribunal de Mohammadia (wilaya de Mascara) a prononcé, lundi soir, une peine de six (6) mois de prison avec sursis et une amende de 20.000 dinars à l'encontre d'une élève accusée de fraude à l'examen du baccalauréat, a-t-on appris mardi du procureur de la République près ce tribunal. Selon le procureur de la République du tribunal de Mohammadia, les faits de cette affaire remontent au 22 juin en cours, lorsque l'élève, âgée de 19 ans, qui passait l'examen du baccalauréat au lycée "Zeggai Brahini" de la ville de Mohammadia, est revenue des toilettes et a attiré les soupçons des surveillants, ce qui a poussé deux à la faire passer à la feuille pour découvrir en sa possession un téléphone portable et des écouteurs opérant en bluetooth, ajoutant après l'examen de l'appareil, il a été découvert que l'élève était en contact avec sa mère. Les éléments du service de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Mohammadia ont ouvert une enquête sur cette affaire sur instructions du parquet et ont conclu ainsi à l'implication de l'élève et de son frère mineur dans cette affaire de fraude, avant que l'affaire ait été présentée lundi soir devant le tribunal de Mohammadia. Après les avoir entendus, l'élève et sa mère ont été présentés devant la section des délits du même tribunal, dans le cadre des procédures de citation directe, pour atteinte à l'intégrité des examens, à travers la fuite des questions et des réponses de l'examen final du cycle secondaire par l'utilisation de moyens de communication à distance. L'affaire concernant le frère mineur a été déléguée à la section des mineurs, a-t-on fait savoir. Le tribunal de Mohammadia a prononcé une peine de six (6) mois de prison avec sursis et une amende de 20.000 dinars à l'encontre de l'élève. La mère a été inculpée des accusations portées contre elle et le frère mineur a été mis en liberté.

MÉDÉA

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de motocycles

Les éléments de police relevant de la 2^e Sûreté urbaine de Médéa ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de motocycles, indique mercredi un communiqué des mêmes services.

Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le vol, les éléments de police relevant de la 2^e Sûreté urbaine de Médéa ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de motocycles composé de 4 individus repris de justice, âgés entre 22 et 27 ans, précise le communiqué. Cette affaire intervient suite à une plainte déposée par un citoyen auprès de la police judiciaire de la Sûreté urbaine de Médéa pour signaler le vol de son motocycle garé

devant un magasin dans la ville susmentionnée, note la source. Après le lancement d'opérations de recherches et d'investigations, les éléments de la police ont réussi à arrêter les malfaiteurs et à démanteler le réseau criminel spécialisé dans le vol de motocycles, ajoute-t-on de même source.

Présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Médéa, les mis en cause sont poursuivis pour vol en réunion et dissimulation d'objets volés, précise la même source, ajoutant que des peines d'une (1) année de prison ferme contre le principal accusé et de 18 mois de prison ferme contre les 3 autres acolytes ont été prononcées.

FEUX DE FORÊTS

Mise en place d'un dispositif de prévention et de lutte

La Direction générale de la Protection civile a mis en place un dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, palmerais et feux de récolte, et a installé des colonnes mobiles à travers tout le territoire national, pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2021, a-t-elle indiqué mercredi dans un communiqué.

Pour ce faire, 505 unités d'intervention territoriales ayant un massif forestier dans leur secteur d'intervention, ont été mobilisées, a ajouté le communiqué, soulignant que ce dispositif est renforcé cette année par des "moyens matériels importants".

Il s'agit notamment des 186 camions-pompes légers spécialisés dans la lutte contre les incendies, acquis auprès de la Société militaire algérienne de fabrication de véhicules sise à la wilaya de Tiaret, ce qui a permis au secteur la mobilisation de 65 colonnes mobiles (entités spécialisées de lutte contre les feux de forêts) pour cette année.

Par ailleurs, ce dispositif "peut être renforcé par les moyens aériens de la Protection civile (hélicoptères) qui interviennent en



cas de nécessité dans des endroits dont l'accès pour les engins d'intervention est difficile, et où les reliefs sont accidentés ou inaccessibles", a fait savoir la Protection civile, qui a rappelé qu'en 2020, ses unités ont réussi à éteindre

"14.338 incendies qui ravagé 16.570 ha de forêts, 13.880 ha de maquis, 13.467 ha de broussaille, 2.180 ha de récolte, 17.411 palmiers et 234.869 arbres fruitiers".

Le communiqué a rappelé aussi que la stratégie suivie par la Direction

générale de la Protection civile dans la lutte contre les feux de forêts, "s'appuie principalement sur des actions et activités préventives parallèlement aux interventions opérationnelles au niveau des zones considérées comme non protégées des incendies", et vise "le renforcement des actions de sensibilisation au profit des citoyens, en particulier les populations des massifs forestiers, sur l'ensemble du territoire national, pour prévenir les risques d'incendies de forêts".

Enfin, la Direction générale de la Protection civile a invité les citoyens à alerter ses services dès l'apparition d'un feu, en formulant le numéro vert 1021 et le numéro d'urgence le 14, pour une prise en charge rapide et efficace.

NOYADES

Plus de 50 décès par noyade dans des réserves d'eau depuis le 1^{er} mai

Plus de 50 personnes, dont la majorité sont des enfants, sont mortes noyées dans des réserves d'eau depuis le début du mois de mai dernier, a indiqué mercredi un communiqué de la Protection civile.

Durant l'année 2020, un total de 76 personnes sont mortes pour la même raison et dans les mêmes conditions, a rappelé la Protection civile, soulignant que la baignade dans les réserves d'eau est "un phénomène qui ne cesse de se généraliser à travers le territoire national non sans provoquer des morts annuellement et ce, malgré les multiples campagnes de sensibilisation initiées durant toute la saison estivale".

Concernant la baignade dans les plages, le même communiqué signale la mort par noyade de 71 personnes au cours de l'année 2020, dont 25 au niveau des plages surveillées et 46 dans les plages interdites à la baignade, soulignant que, selon l'analyse des statistiques des cinq dernières années, "la principale cause des noyades reste toujours, la baignade dans des plages interdites ou en dehors des heures de surveillance". Afin

d'éviter des bilans lourds, la direction générale de la Protection civile a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la saison estivale notamment les dangers de la mer et la baignade depuis le 27 mai dernier à travers tout le territoire national, afin d'inculquer aux citoyens la culture de la prévention des risques de noyade et d'accidents (chute, intoxication alimentaire, etc.) en particulier au niveau des plages interdites, et du strict respect des mesures sanitaires contre la propagation du Covid-19, a-t-on rappelé de même source.

Afin d'assurer la sécurité des estivants pour la saison estivale de l'année en cours, la Direction générale de la Protection civile a mis en place un dispositif opérationnel destiné à la surveillance des plages autorisées à la baignade, du 1^{er} juillet au 30 septembre de 9h00 à 19h00, a indiqué le communiqué, précisant que "sur les 596 plages que compte le littoral algérien, 359 plages ont été autorisées à la baignade et 237 ont été interdites dont la majorité pour diverses causes, essentiellement, la pollution et des risques parti-

cules". La Protection civile a mobilisé, à cet effet, 9649 agents professionnels et saisonniers pour le dispositif de surveillance des plages autorisées à la baignade, et des moyens matériels supplémentaires, particulièrement en ce qui concerne les embarcations pneumatiques d'intervention avec 143 semi-rigides et canots de pneumatiques, pour le dispositif opérationnel, comme moyens de renforts aux moyens déjà existants.

Enfin, la Direction générale de la Protection civile a lancé un appel aux citoyens en particuliers les parents, pour le strict respect de plusieurs conseils de sécurité dont "l'interdiction de fréquenter des plages interdites à la baignade, le respect des horaires de surveillance, ne pas s'éloigner de la zone de baignade autorisée, la surveillance des enfants, ne pas se baigner après une longue exposition au soleil, le respect des fanions de signalisation de l'état de la mer, ne pas se baigner juste après les repas et le strict respect des mesures barrières pour se protéger contre la Covid-19".

BATNA

Sensibilisation des clients aux modes de paiement des redevances de l'électricité et du gaz

La Concession de distribution de l'électricité et du gaz de Batna a organisé, mardi, une rencontre de sensibilisation aux modes multiples de paiement des redevances de l'électricité et du gaz en direction de ses clients.

Au cours de cette opération, tenue au siège de l'agence commerciale de la cité Bouakal du chef-lieu de wilaya, des cadres de l'entreprise ont expliqué aux clients les facilités accordées pour régler leurs redevances sans avoir à faire le déplacement jusqu'aux agences commerciales ou aux bureaux de poste.

Selon la chargée de commu-

nication de la Concession, Souhila Benini, l'objectif de l'initiative est de faciliter au client le paiement des redevances d'électricité et de gaz dans le cadre des mesures exceptionnelles décidées durant la pandémie de la Covid-19, notamment le paiement électronique.

L'entreprise a initié des mesures au profit des clients cumulant des redevances impayées en vue d'un paiement étalé sur plusieurs échéances.

La même cadre a estimé, dans ce contexte, les redevances dues à l'entreprise par ses clients ordinaires à 5,39 milliards DA depuis janvier 2020 à ce jour. La

Concession de distribution de l'électricité et du gaz de Batna, qui compte 10 agences commerciales, dont trois au chef-lieu de wilaya, a mené plusieurs campagnes de sensibilisation similaires pour expliquer aux clients les modes de paiement mis à leur disposition pour éviter l'accumulation de leurs redevances, selon la même source.

L'initiative a donné lieu à la distribution de dépliants sur les services proposés aux clients, outre la présentation d'orientations sur la nécessité d'alerter au sujet des atteintes ciblant les réseaux d'électricité et de gaz.

APS

FRANCE

Un adulte sur six en surpoids (étude)

L'obésité a continué à progresser ces dernières années en France et concerne désormais près d'un adulte sur six, tandis que le surpoids recule légèrement, atteignant 30% de la population, montre une nouvelle étude.

En 2020, 17% des adultes étaient en situation d'obésité, soit près de 8,6 millions de personnes, contre 15% en 2012 et 10,4% en 2002, montre cette enquête présentée mercredi par la Ligue contre l'obésité, relayée par des médias.

En revanche, la proportion de personnes en surpoids (hors obésité) recule de deux points par rapport à 2012, à 30,3%.

Elle retrouve ainsi son niveau de 2000.

Au total, "près d'un Français sur deux est en situation de surpoids et/ou d'obésité", souligne la Ligue, fédération créée en 2014 pour "changer le regard sur l'obésité et améliorer la prise en charge médicale de cette



maladie". La corpulence a été mesurée à partir de l'indice de masse corporelle (IMC), obtenu en divisant le poids (kg) par le carré de la taille (m²). Inférieur à 18,5 points, il indique une insuffisance pondérale, entre 18,5 et 25, une

corpulence normale, entre 25 et 30, un surpoids, au-dessus de 30, une obésité, et au-delà de 40, une obésité sévère.

Selon ces critères, 4,5% des adultes français sont en insuffisance pondérale et 48,2% ont une corpulence normale.

Parmi les 17% en situation d'obésité, 11,9% ont un IMC entre 30 et 35, 3,1% entre 35 et 40, et 2% au-delà de 40%, soit 1 million de personnes.

"Si les femmes sont toujours plus touchées que les hommes", avec respectivement 17,4% et 16,7% d'obèses, "c'est auprès de ces derniers que les progressions sont les plus fortes, notamment sur l'obésité massive", "multipliée par 3 en 8 ans", souligne l'enquête.

USA

Les constructeurs de voitures avec aide à la conduite devront signaler les accidents graves

Tesla et les autres constructeurs automobiles qui fabriquent des voitures équipées de systèmes d'aide à la conduite devront désormais signaler les accidents graves aux autorités américaines, a annoncé mardi l'agence de sécurité routière des Etats-Unis, renforçant la surveillance autour de cette technologie controversée.

Les constructeurs et exploitants des véhicules devront ainsi informer les autorités américaines des éventuels décès dans un délai d'une journée après avoir été informés de l'accident, selon un décret de l'agence de sécurité routière américaine (NHTSA). Cette nouvelle règle impose aussi le signalement d'accidents ayant causé une hospitalisation, le remorquage d'un véhicule, le déploiement d'un airbag, ou ayant impliqué un piéton ou un cycliste. Les experts en sécurité automobile avaient appelé les autorités à mettre en place une réglementation plus stricte de ces systèmes comme l'Autopilot de Tesla, après une série d'accidents.

"En rendant obligatoire le signalement

d'accidents, l'agence aura accès à des données essentielles qui permettront d'identifier plus rapidement les problèmes de sécurité qui pourraient apparaître dans ces systèmes automatisés", a déclaré Steven Cliff, responsable de la NHTSA.

"En fait, rassembler des données aidera à rassurer le public sur le fait que le gouvernement fédéral suit de près la sécurité des véhicules automatisés." La NHTSA a communiqué cette nouvelle réglementation à une douzaine d'entreprises, dont Tesla, General Motors et Waymo, filiale d'Alphabet.

L'agence, qui jusque-là ne collectait pas ces données sur les accidents de façon systématique, a indiqué qu'elle avait l'intention de les rendre accessibles au public.

Les appels à une surveillance accrue se sont fait plus pressants en avril, après un accident mortel impliquant une Tesla au Texas et pendant lequel, selon la police locale, il n'y avait personne au volant.

L'entreprise d'Elon Musk affirme au contraire que le système Autopilot n'était

pas enclenché pendant l'accident et que le conducteur était bien au volant.

Récemment, l'association de protection des consommateurs Consumer Report a aussi montré qu'il était possible de faire rouler une Tesla seule grâce à de simples subterfuges.

Sur son site, Tesla présente la technologie Autopilot comme un système d'aide à la conduite qui, malgré son nom, nécessite bien la présence d'un conducteur.

Pour les sénateurs demo crates Richard Blumenthal et Edward Markey, partisans d'une réglementation plus stricte, la décision de la NHTSA représente "un pas dans la bonne direction" mais l'agence doit prendre des mesures "plus fortes pour empêcher ces accidents de se reproduire".

L'association Center for auto safety a jugé qu'il s'agissait d'une "première étape tardive mais bienvenue" pour "encadrer la technologie actuellement testée et utilisée sur les routes américaines avec peu de surveillance en raison de la collecte minimale de données".

CANADA

La canicule serait à l'origine de plus de 70 morts en Colombie-Britannique

La vague de chaleur qui s'abat sur l'ouest du Canada aurait fait 72 morts depuis dans le Grand Vancouver, en Colombie-Britannique, a annoncé mardi la police fédérale canadienne.

Un précédent bilan faisait état de 69 morts.

Les départements de la police fédérale à Burnaby et à Surrey ont indiqué faire face à une vague de décès depuis le

début de la semaine, précisant avoir respectivement répondu à 34 et 38 appels concernant des cas de mort subite en 24 heures.

"Ces décès font l'objet d'enquêtes, mais la chaleur accablante serait en cause dans la majorité des cas", explique la police fédérale dans un communiqué, ajoutant que les victimes étaient en majorité des personnes âgées. La hausse des températures peut être mor-

telles pour les personnes vulnérables de la communauté, "tout particulièrement chez les personnes âgées et celles qui ont des problèmes de santé", a affirmé le caporal Mike Kalanj de la Gendarmerie royale du Canada. Plus d'une centaine de records de chaleur ont été enregistrés lundi en Colombie-Britannique, en Alberta, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, selon l'agence

fédérale Environnement Canada. Le thermomètre a affiché un nouveau record de la température la plus élevée jamais mesurée au Canada de 47,9 degrés dans la région de Lytton (nord-ouest), battant celui 46,6 C signalé la veille, a ajouté l'agence fédérale, qui a lancé mardi de nouvelles alertes pour la Colombie-Britannique, l'Alberta et certaines régions du Nord-Ouest.

INDONÉSIE

Sept morts et onze disparus dans le naufrage d'un ferry à Bali

Au moins sept personnes sont mortes et onze sont recherchées par les sauveteurs après le naufrage d'un ferry près des côtes de Bali, dans une mer agitée, ont indiqué les autorités indonésiennes mercredi.

"Nous cherchons encore les disparus", a indiqué le responsable des sauveteurs de l'île Gede Darmada.

"La nuit dernière, les opérations de sauvetage ont été compliquées par la fai-

ble visibilité et les hautes vagues", a-t-il précisé. Le KMP Yunicee, un ferry qui transportait 57 passagers et membres d'équipages a sombré mardi soir près du port de Gilimanuk, à l'ouest de l'île touristique. Il effectuait des traversées depuis l'île voisine de Java. Plusieurs dizaines de survivants ont été sauvés, ont indiqué les autorités.

La cause de l'accident n'est pas connue à ce stade. Les accidents maritimes sont

courants en Indonésie, un archipel de plus de 17.000 îles où les ferries et les bateaux, largement utilisés, n'obéissent souvent pas aux normes de sécurité.

En 2018, plus de 160 personnes se sont noyées au cours du naufrage d'un ferry sur le lac Toba, l'un des lacs les plus profonds de l'île de Sumatra.

En 2009, l'accident d'un ferry entre les îles de Célèbes et Bornéo a fait une plus de 300 victimes.

ETATS-UNIS

Au moins 12 morts dans l'effondrement de l'immeuble en Floride, où Biden se rend aujourd'hui

Six jours de recherches, douze morts et 149 personnes toujours portées disparues: les questions se font de plus en plus pressantes mardi sur les causes de l'effondrement meurtrier d'un bâtiment à Surfside en Floride, où Joe Biden se rendra jeudi.

Accompagné de sa femme Jill Biden, le président américain entend remercier les équipes de secouristes "qui travaillent sans relâche et rencontrer les familles forcées d'endurer cette terrible tragédie", a précisé sa porte-parole, Jen Psaki.

Au moins 12 personnes sont mortes dans l'effondrement et 149 personnes sont portées disparues, a annoncé mardi soir la maire du comté de Miami-Dade, Daniella Levine Cava.

L'édifice de douze étages s'est effondré jeudi vers 11h20 du matin, provoquant l'une des plus graves catastrophes urbaines de l'histoire des Etats-Unis.

"C'était comme un séisme", a expliqué Janet Aguero, 46 ans, qui se trouvait au 11ème étage de l'immeuble, côté rue, et a pu sortir du bâtiment.

L'attente paraît interminable dans cette petite ville de Floride, proche de Miami, où les nouvelles continuent de tomber au compte-gouttes.

Deux grandes grues sont utilisées pour retirer prudemment les débris.

Les pompiers qui travaillent nuit et jour dans la chaleur et l'humidité sont épaulés par des technologies de recherches par l'image et par le son pour localiser des poches d'air où pourraient se trouver des personnes toujours en vie, même si l'espoir s'amoindrit à mesure que les jours passent.

Plus de 1.300 tonnes de béton ont déjà été fouillées, ont indiqué les autorités.

Parmi les personnes toujours portées disparues figurent des dizaines de Latino-Américains originaires d'Argentine, de Colombie, du Paraguay, du Chili et de l'Uruguay.

Les autorités locales ont promis une enquête "poussée" sur les causes de cet effondrement meurtrier.

La disparition dans un nuage de poussière de cet immeuble jeudi dernier aurait-elle pu être évitée? La publication mardi d'une lettre datée d'avril de la présidente de l'assemblée des copropriétaires, s'alarmant de l'état de l'immeuble, a lancé le débat.

Le bâtiment souffrait de "dégradations" qui "s'accéléraient", alertait-elle, selon la missive dévoilée par plusieurs médias américains.

Quelque 15 millions de dollars de travaux étaient nécessaires pour le remettre aux normes, selon une estimation de la copropriété.

Un rapport portant sur l'état de l'immeuble avait noté dès 2018 des "dommages structurels majeurs", ainsi que des "fisures" dans le sous-sol du bâtiment, selon des documents publiés par la ville de Surfside.

"L'imperméabilisation sous les abords de la piscine et la voie d'accès pour les véhicules (...) a dépassé sa durée de vie et doit donc être complètement retirée et remplacée", avait écrit dans ce document l'expert Frank Morabito, réclamant des réparations "dans un délai convenable" sans toutefois relever de risque d'effondrement.

"Je n'ai rien vu qui m'aurait dit que je ferais mieux de déguerpir si j'étais dans ce bâtiment", a affirmé l'ingénieur Allyn Kilsheimer, dépêché par la ville de Surfside pour faire la lumière sur les conditions du drame.

"Rien n'est jamais parfait dans la conception" d'un immeuble, a jugé l'expert, déjà à l'oeuvre après l'attaque du Pentagone lors des attentats du 11-Septembre ou du tremblement de terre meurtrier de Mexico en 1985. "Il est possible qu'une combinaison de facteurs soit entrée en jeu." L'enquête pour connaître les causes exactes de la tragédie durera probablement des mois.

TÉBESSA 25 médecins spécialistes recrutés depuis le début de l'année en cours

Le secteur de la santé de la wilaya de Tébessa a été renforcé depuis le début de l'année en cours de 25 médecins spécialistes, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Dans une déclaration à l'APS, le directeur local du secteur, Saïd Belaid, a précisé que le recrutement de ces médecins spécialistes vise à renforcer le personnel médical des établissements de santé dans diverses disciplines médicales, notamment en pédiatrie et chirurgie pédiatrique, ophtalmologie, médecine interne, anesthésie et réanimation et cela dans le but d'améliorer la prise en charge médicale des citoyens de cette wilaya frontalière.

Durant l'année précédente, 29 médecins spécialistes ont bénéficié de postes de travail en plus de 22 autres durant l'exercice 2019.

Cette dotation en praticiens spécialistes est en mesure d'épargner aux patients le déplacement vers les régions voisines pour effectuer leurs soins médicaux et de rattraper le déficit signalé dans diverses spécialités médicales, a souligné le directeur du secteur, Saïd Belaid a rappelé, à cette occasion, qu'environ 900 malades sont transférés chaque année aux hôpitaux universitaires des wilayas limitrophes à cause du manque de médecins spécialistes à Tébessa. Par ailleurs, le responsable de la santé de la wilaya de Tébessa a fait état d'un plan d'action visant la révision de la carte sanitaire à l'échelle locale, à travers la création de nouveaux services et unités dans diverses infrastructures hospitalières de certaines communes, à l'instar notamment de Tébessa, Chréa, El Aouinet, Morsott et Bir El Ater. Par ailleurs, s'agissant des projets inscrits au bénéfice du secteur de la santé pour la concrétisation et la réhabilitation des salles de soins et des polycliniques, le directeur local de la santé et de la population a fait savoir que 11 projets ont été inscrits, dont un projet concernant la réalisation des urgences médicales dans la commune de Chréa et un hôpital au profit de la localité de Negrine.

SIDI BEL-ABBES Vaccination de plus de 2.500 personnes contre Covid-19 dans les espaces publics

Pas moins de 2.500 personnes ont été vaccinées contre Covid-19 dans des chapiteaux installés au niveau des places "1^{er} novembre" et "El Wiam" de la ville de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris mardi Dr. Khaled Harmel, médecin superviseur de l'opération. Dr. Harmel, médecin coordinateur au niveau de l'établissement public de santé publique (EPS) de Sidi Bel-Abbes a indiqué que cette opération de vaccination à travers ces deux espaces cible en premier lieu les personnes âgées de plus de 50 ans et les malades chroniques.

Cette opération de vaccination a connu un afflux important de citoyens désireux se faire vacciner, a-t-il souligné, signalant que le nombre de vaccinés a été enregistré en 21 jours. Une équipe médicale et paramédicale a été mobilisée pour accueillir les citoyens de 09H00 à 20H00 au niveau de la place du "1^{er} novembre" pour cette opération de vaccination qui se poursuit toujours, a-t-il ajouté. En ce qui concerne l'opération de vaccination qui s'effectue au niveau de la polyclinique de la commune de Sidi Bel-Abbes, il a été procédé à la vaccination de 4.975 personnes dont un tiers a reçu la première et la deuxième dose du vaccin et l'opération se poursuit pour parachever la deuxième dose, a-t-on fait savoir.

La directrice locale de la santé et de la population a fait observer, pour sa part, que dans le cadre de la poursuite de la campagne de vaccination qui a démarré au niveau des espaces ouverts et lieux publics, il est attendu l'installation d'un autre chapiteau au niveau de haï "El Graba" au centre-ville de Sidi Bel-Abbes, pour drainer un plus grand nombre possible de citoyens. Jusqu'à la fin du mois de mai dernier dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, 8.000 personnes ont été vaccinées contre Covid-19 à travers 58 polycliniques et aucun problème ou complication liée à la vaccination n'ont été enregistrés, a-t-on affirmé.

L'opération de vaccination se poursuit toujours dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes qui a reçu dernièrement un quota estimé à 5.000 doses de vaccin chinois "Sinopharm", a-t-on indiqué.

BILAN CORONAVIRUS 397 nouveaux cas, 274 guérisons et 8 décès

Trois cent quatre-vingt-dix-sept (397) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 274 guérisons et 8 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 139.626 dont 397 cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3.716 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 97.089 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 32 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 10 wilayas n'ont



recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 29 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 9 autres ont connu plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidé-

miologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

ENVENIMEMENT SCORPIONIQUE Nécessaire coordination intersectorielle pour prévenir le phénomène (Ministère)

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mis en avant, mardi, l'impérative "mise en place d'un cadre de coordination intersectorielle pour prévenir l'envénement scorpionique, notamment dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux".

S'exprimant lors d'un colloque scientifique organisé, par visioconférence, par le ministère de la Santé au profit des directeurs de la Santé et de la Population des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux sur le programme national de lutte et de prévention contre l'envénement scorpionique, le secrétaire général du ministère, Abdelhak Saihi a indiqué qu'il "est important dans le cadre de la lutte et de la prévention contre l'envénement scorpionique, qui doit être considéré comme une



menace majeure pour les régions concernées, de mettre en place un cadre de coordination intersectorielle".

M. Saihi a expliqué que ce cadre de coordination devrait "inclure, outre le ministère de la Santé, les ministères de l'Habitat, de l'Environnement, des Collectivités locales et de la

et précaires, l'éclairage public et le bitumage des routes dans les zones à risque, et développer les opérations de collecte de scorpions en recourant à de nouvelles interventions et mécanismes, avec l'implication de la société civile".

Par ailleurs, M. Saihi a précisé que l'envénement scorpionique est "un véritable problème de santé publique en Afrique du Nord", et que pas moins de 50.000 piqûres sont enregistrées annuellement en Algérie", soulignant que la situation épidémiologique nationale de l'envénement scorpionique "est marquée par un taux stable de cas de piqûres scorpioniques, et une diminution régulière du nombre de décès grâce à l'amélioration de la qualité de la prise en charge et des soins".

COVID-19 - JIJEL Campagne de sensibilisation sur l'importance du respect du protocole sanitaire

Les services de la Sûreté de wilaya (SW) de Jijel ont organisé mardi une campagne de sensibilisation sur les dangers de la propagation de la Covid-19 et la nécessité de continuer à respecter le protocole sanitaire, à un point de contrôle à la sortie-Est de la ville, sous le slogan "Nous sommes de retour et nous sommes prudents".

Avec l'arrivée de la saison estivale, marquée par un afflux important de vacanciers sur les plages de la wilaya, les services de sécurité ont procédé à l'organisation d'une campagne de sensibilisation au cours de laquelle les citoyens sont sensibilisés sur la néces-

sité de continuer à respecter le protocole sanitaire et toutes les mesures de protection contre le coronavirus, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Le travail des agents désignés pour cette mission a été axé sur la nécessité de continuer à porter des masques de protection et à respecter la distanciation physique, avec une désinfection constante des mains, a ajouté la même source.

Les conducteurs de véhicules ont été alertés, dans ce contexte, sur les dangers de certains comportements

négatifs en cette période de vacances d'été pour échanger des visites et organiser des fêtes et des regroupements familiaux, lesquels constituent des foyers de propagation de la pandémie et facilitent la transmission du virus d'une personne à l'autre, a-t-on rappelé.

A noter que le programme de cette campagne de sensibilisation, qui a également touché les sûretés de daïras, a porté également sur la distribution de dépliants aux citoyens, dans le but de sensibiliser sur les dangers de ce virus et son impact sur la santé et la vie des citoyens.

MASCARA 15.000 personnes vaccinées contre la Covid-19

Pas moins de 15.000 personnes ont été vaccinées contre la Covid-19 dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la santé et de la population.

Le directeur de la santé, Mohamed Lamri, a indiqué que ses services ont vacciné, depuis le début de l'opération de vaccination contre le Coronavirus au mois de

février dernier, 15.000 personnes dont près de 5.000 ont reçu les deux doses de vaccin. Selon le même responsable, 11.500 ont bénéficié des opérations de vaccination contre la Covid-19 qui se poursuit à l'enceinte des polycliniques de la wilaya, alors que 3.500 personnes ont été vaccinées dans les espaces publics et à domicile au niveau des zones enla-

vées. Les établissements publics de santé de proximité ont procédé, au début de la semaine écoulée, à l'organisation de tournées d'équipes médicales mobiles dans les villages et les zones enclavées qui ont permis de vacciner des centaines de populations des ces zones leur épargnant le déplacement vers les centres de santé et les polycliniques médicales. La direc-

tion de la santé et de la population de la wilaya avait mobilisé, au commencement de l'opération de vaccination, 65 centres de santé et 4 équipes mobiles pour participer à cette campagne réservée, au départ, aux personnels de la santé, aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux malades chroniques.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

La pandémie a fait 3.940.888 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait 3.940.888 morts dans le monde depuis que le Bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 181.755.350 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays.

Sur la journée de mardi, 8.285 nouveaux décès et 378.424 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.893 nouveaux morts, l'Inde (817) et la Russie (669). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché



tant en nombre de morts que de cas, avec 604.467 décès pour 33.651.924 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 515.985 morts et 18.513.305 cas, l'Inde avec 398.454 morts

(30.362.848 cas), le Mexique avec 232.803 morts (2.513.164 cas), et le Pérou avec 192.163 morts (2.049.567 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec

583 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (310), la Bosnie (295), la République tchèque (283) et la Macédoine du Nord (263).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mercredi à 10H00 GMT 1.271.762 décès pour 37.352.266 cas, l'Europe 1.168.224 décès (54.455.316 cas), les Etats-Unis et le Canada 630.734 décès (35.066.450 cas), l'Asie 576.579 décès (40.061.921 cas), le Moyen-Orient 150.263 décès (9.296.477 cas), l'Afrique 142.196 décès (5.468.704 cas), et l'Océanie 1.130 décès (54.222 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

INDE

Le vaccin Moderna approuvé pour "une utilisation d'urgence"

Le gouvernement indien a approuvé, mardi, le vaccin contre le Covid-19 de Moderna pour "une utilisation d'urgence", et ce dans le cadre des efforts du pays d'accélérer le rythme de la vaccination de ses 1,3 milliard d'habitants.

"Une autorisation a été accordée à Moderna, le premier vaccin développé au niveau international.

Cette autorisation est à usage restreint", a déclaré Kumar Paul, porte-parole du Comité gouvernemental chargé de la campagne de vaccination, lors d'un point de presse.

Le vaccin de Moderna est le quatrième vaccin approuvé en Inde après le Covishield d'AstraZeneca, le Covaxin de la société indienne Bharat Biotech et le Sputnik V développé par l'Institut russe Gamaleya.

"A ce jour, nous avons quatre vaccins approuvés à savoir Covaxin, Covishield, Sputnik-V et Moderna.

Nous allons bientôt conclure également un accord avec Pfizer", a déclaré le responsable indien.

La société pharmaceutique Cipla Ltd, basée à Mumbai, a reçu mardi l'approbation du régulateur indien des médicaments pour importer le vaccin Covid-19 développé par Moderna.

Après une baisse des infections par rapport à un pic qu'otidien de 400.000 cas en mai, l'Inde a redoublé d'efforts pour vacciner les 940 millions d'adultes du pays sur fond des contraintes liées à l'approvisionnement des vaccins et à une éventuelle troisième vague de la pandémie.

RUSSIE

Record de morts quotidien pour le 2^e jour consécutif

La Russie a enregistré mercredi un record de décès quotidiens dus au nouveau coronavirus pour la deuxième journée consécutive, le pays étant frappé par le variant Delta, rapportent des médias.

Cette troisième vague épidémique frappant la Russie devrait être une thématique dominante mercredi de l'émission télévisée annuelle du président Vladimir Poutine face aux questions de ses concitoyens. Selon le décompte du gouvernement, 669 personnes sont mortes du

Covid-19 ces dernières 24 heures, dépassant le record de 652 décès établi la veille.

Les villes les plus durement frappées, la capitale, Moscou, et Saint-Petersbourg, ont enregistré respectivement 117 et 111 morts. Le pays dans son ensemble affiche 21.042 nouvelles infections ces dernières 24 heures pour un total de plus de 5,5 millions depuis le début de la pandémie.

Le nombre de morts total recensé par le gouvernement est de 135.214.

Ces chiffres font de la Russie le pays

européen le plus endeuillé par la Covid-19. Moscou a réintroduit ces dernières semaines des mesures de restrictions telles que le retour du télétravail obligatoire pour une partie des employés, la vaccination obligatoire des salariés du secteur des services ou encore la création d'un passe sanitaire pour aller au restaurant. Un confinement général, comme au printemps 2020, n'est toutefois pas envisagé pour le moment dans la ville de plus de 12 millions d'habitants.

TUNISIE

Un nouveau record de 5.251 nouveaux cas et 106 décès en 24 heures

La Tunisie vient d'enregistrer un nouveau record de 5.251 nouveaux cas confirmés au cours des 24 heures.

Dans un communiqué, publié mardi soir, le ministre tunisien de la Santé a signalé 105 décès supplémentaires causés par la pandémie en 24 heures. Ainsi, la

Tunisie totalise 414.182 cas confirmés de COVID-19 depuis l'apparition du premier cas importé (le 2 mars 2020) ainsi que 14.843 décès. Jusqu'au 28 juin courant, encore 3.117 Tunisiens, atteints de COVID-19, sont hospitalisés, dont 584 en soins intensifs et 136 sous res-

piration artificielle. Ce mardi, lors d'une déclaration, la porte-parole du ministère de la Santé, Nissaf Ben Aleya, a révélé que le couvre-feu serait renforcé. "On ne peut pas décréter un confinement général puisqu'il faut 6 semaines de confinement pour espérer réellement bri-

ser la chaîne de propagation du virus", a commenté Ben Aleya, citée par la radio privée Mosaïque. "Un confinement de moins de six semaines sera inefficace", a-t-elle expliqué, d'autant plus que d'autres mesures ont été proposées pour freiner la propagation de la pandémie.

FRANCE

Le gouvernement envisage de rendre la vaccination obligatoire pour les soignants

Le gouvernement français envisage de rendre la vaccination obligatoire pour les personnels soignants si 80% d'entre eux n'ont pas reçu au moins une dose de vaccin anti-Covid d'ici septembre. "Notre objectif est que d'ici le mois de septembre, au moins 80% des professionnels des Ehpad (établissements pour personnes âgées) et des établissements de santé aient reçu au moins une dose", ont écrit les ministres de la Santé Olivier Véran et de l'Autonomie Brigitte Bourguignon dans une lettre adressée aux directeurs d'hôpitaux et de maisons de retraite.

"A défaut, nous ouvrirons la voie d'une obligation vaccinale pour les professionnels de santé", ajoutent-ils dans cette lettre datée de lundi et dont se font écho mardi les médias du pays.

Les deux ministres désignent plus particulièrement les Ehpad et les unités de soins de longue durée (USLD) où

"seuls 55% des professionnels ont reçu au moins une dose".

"C'est insuffisant et ce n'est pas une situation normale au regard de la fragilité des résidents, dans un contexte de menaces liées à l'apparition et à la diffusion de certains variants préoccupants", insistent les deux ministres.

C'est la première fois que l'exécutif français précise sa cible de couverture vaccinale chez les soignants, après plusieurs mises en garde.

Mardi matin, le ministre de la Santé a prévu que la vaccination allait devenir "obligatoire" en septembre pour les soignants si le "travail de conviction" n'a pas été suffisant pendant l'été.

"Je ne peux pas prendre le risque d'avoir des vagues de Covid dans les Ehpad, d'être obligé de refermer les Ehpad, d'être obligé de dire à des dizaines, des centaines de milliers de personnes âgées qui n'ont rien

demandé qu'elles ne peuvent plus voir leurs familles, qu'elles ne peuvent plus sortir, et compter les malades et les victimes dans les Ehpad parce qu'il y aurait une peur qui n'aurait pas pu être combattue et vaincue", a-t-il justifié sur la radio FranceInfo.

La France a franchi mardi le cap de 50% de la population totale primo-vaccinée, alors qu'un tiers de la population, soit 22.265.100 personnes, présente désormais un schéma vaccinal complet, selon les données du ministère de la Santé.

Ces derniers jours, le gouvernement et les autorités sanitaires ont insisté sur l'importance d'être complètement vacciné pour faire barrage au variant Delta du coronavirus, plus transmissible que les autres souches.

Depuis son apparition en mars 2020, l'épidémie du Coronavirus a fait au total 111.086 décès en France.

UNION EUROPÉENNE

Bruxelles déplore le cavalier seul allemand contre le Portugal

La décision de l'Allemagne de placer le Portugal sur sa liste rouge à cause du rebond des contagions par le variant Delta du coronavirus n'est pas conforme à l'approche européenne, a déploré mardi le Commission européenne.

Les Etats membres doivent se consulter et coordonner leurs actions s'il faut instaurer des mesures de santé publique, et ils doivent éviter d'interdire les déplacements, a rappelé un porte-parole de l'institution.

"Les mesures décidées par l'Allemagne ne semblent pas totalement alignées sur cette approche", a-t-il commenté.

"La recommandation est très claire sur les mesures à prendre en cas de déclenchement du +frein d'urgence+, à savoir quarantaine et tests", a-t-il souligné.

"Il est important que tout déclenchement du +frein d'urgence+ soit communiqué à la Commission et aux autres Etats membres le plus rapidement possible", a-t-il ajouté.

Une lettre rappelant l'entrée en vigueur du certificat sanitaire européen le 1er juillet pour faciliter notamment les déplacements intra-communautaires a été adressée mardi aux Etats membres par les commissaires Stella Kyriakides (santé), Thierry Breton (Industrie) et Didier Reynders (libre circulation), a-t-il annoncé.

L'Allemagne a décidé d'interdire à partir de ce mardi les déplacements vers et depuis le Portugal. Seuls les citoyens allemands ou les résidents permanents en Allemagne seront autorisés à entrer sur le territoire en provenance du Portugal. Ils devront toutefois respecter une quarantaine de deux semaines, même avec un test négatif.

La chancelière allemande Angela Merkel avait déploré mardi l'absence de règles communes dans l'Union européenne en matière de déplacements, citant en particulier le Portugal qui avait rouvert ses frontières aux touristes britanniques et européens dès la mi-mai. La politique de santé reste une compétence nationale et l'exécutif bruxellois n'a aucun recours pour imposer ses recommandations.

SENIORS

DE L'EXERCICE PAS DES VITAMINES POUR PRÉVENIR LES FRACTURES

Moins de vitamine D et plus d'exercice physique : telles sont les nouvelles recommandations des autorités sanitaires américaines pour prévenir les chutes et les fractures chez les seniors.

La carence en vitamine D est un facteur de risque bien défini pour les chutes et les fractures de la hanche chez les personnes âgées. Mais dans ses dernières recommandations, l'organisme américain de prévention de la santé (US Preventive Services Task Force) met en doute la supplémentation systématique en vitamine D et en calcium pour prévenir les fractures. Ce groupe de travail affirme que les essais cliniques menés sur le sujet "n'ont démontré aucun bénéfice" pour prévenir la chute des personnes vieillissantes et réduire le risque de fracture chez les personnes qui ne souffrent ni de carence en vitamine D ni d'ostéoporose.

Plutôt qu'une supplémentation en vitamine D en calcium, l'organisme de prévention recommande de l'exercice physique pour prévenir le risque de chute chez les personnes de 65 ans et plus. Ils mettent l'accent sur des exercices liés à "la démarche, l'équilibre, l'état fonctionnel, la force, la souplesse et l'endurance" au rythme de 3 séances par semaine.

Le groupe de travail souligne que l'activité physique devrait également améliorer la santé générale en réduisant les risques d'autres maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, la démence vasculaire et même le cancer.



LA PRISE DE CALCIUM OU DE VITAMINE D NE PROTÈGERAIT PAS DES FRACTURES

Les compléments de calcium et de vitamine D, réputés pour renforcer la santé osseuse, n'auraient pas d'effet sur le risque de fracture, notamment chez les personnes âgées.

Il est souvent recommandé aux personnes âgées ou atteintes d'ostéoporose de consommer des compléments alimentaires à base de calcium et vitamine D. Rien forçant les os, cela ferait baisser les risques

de fractures. Plusieurs études antérieures avaient déjà eu des résultats mitigés à ce sujet. Afin d'apporter de nouvelles données, des chercheurs chinois de l'hôpital de Tianjin ont effectué une méta-analyse de 33 essais cliniques comparant l'utilisation de ces compléments (calcium, vitamine D ou les deux) à un placebo ou à l'absence de traitement. Leur étude est parue dans le Journal of the American Medical Association. Au total, 51 145 adultes de plus de 50 ans ont participé à ces essais cliniques. Aucune différence significative n'a été observée face à la prise de calcium et/ou de vitamine D par rapport au nombre de fractures. Ces observations ont été faites

quelles que soient les doses prises, le sexe du patient ou son historique de fractures. Cette étude n'appuie donc pas la consommation de calcium ou vitamine D comme

moyen de prévention des fractures. Cela va dans le sens de deux précédentes études britanniques qui avait constaté une augmentation de la densité osseuse de 1 à 2% seulement au bout de 5 ans. Cette augmentation était, en plus, peu susceptible de réduire significativement les risques de fractures... Selon les médecins, une alimentation équilibrée devrait suffire à garder nos os en bonne santé.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE PRÉVIENT LE RISQUE D'ARTHRITE

L'exercice physique pratiqué régulièrement chez les femmes d'âge moyen renforce leurs articulations et prévient le risque d'arthrite plus tard dans la vie.

L'activité physique diminue les risques d'arthrite plus tard dans la vie des femmes, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Arthritis Care & Research. Ce malgré un IMC élevé ou la ménopause.

Les chercheurs de l'Université de Californie San Francisco et du Trinity College (Dublin) ont mené une étude avec 6661 femmes, participant à la cohorte Australian Longitudinal Study on Women's Health pour déterminer comment l'indice de masse corporelle (IMC), la ménopause et l'hormonothérapie modifient le lien entre l'activité sportive et les symptômes articulaires.



Pour leur recherche, les scientifiques ont relevé les données sur la douleur et la raideur articulaires, l'activité physique, la taille et le poids, les symptômes de la

ménopause et l'utilisation d'un traitement hormonal substitutif (THS) tous les 3 ans, de 1998 à 2010. Puis, ils ont établi un lien entre l'intensité et l'activité sportive

et les symptômes articulaires en fin d'étude. Les conclusions de l'étude montre que les participantes qui n'ont pas pratiqué de l'exercice physique de manière ré-

gulière, ou encore peu ou pas du tout affichent un risque de symptômes articulaires plus élevé que les celles qui ont été assidues à pratiquer un sport.

Les chercheurs ont observé que ce lien est particulièrement significatif chez les femmes atteintes de la pratique, même à des niveaux modérés de l'exercice physique, dès l'âge adulte jeune permet de réduire à la fois l'incidence et la prévalence des symptômes articulaires plus tard dans la vie», explique le Dr Geske Peeters, auteur de l'étude. « Cet effet protecteur évident de l'activité physique sur les symptômes articulaires est particulièrement évident chez les femmes en surpoids, et vaut quel que soit le statut ménopausique et la prise ou non d'un THS ».

Pas de risque de fractures avec la goutte



La goutte n'augmenterait pas le risque de fractures. La goutte, une arthrite inflammatoire de la cheville, n'est pas associée à un risque accru de fracture, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Canadian Medical Association Journal (CMAJ). Les chercheurs de de l'Université Keele au Royaume-Uni ont mené une étude avec 31 781 patients atteints de goutte et 122 961 témoins pour confirmer les risques de fractures chez les patients atteints de goutte.

La goutte est le type le plus commun d'arthrite inflammatoire. Elle concerne entre 1 % et 2 % de la population. Causée par l'accumulation de cristaux d'urate dans l'articulation, cette affection peut entraîner une douleur intense et un gonflement des articulations, le plus souvent à la base du gros orteil, mais aussi dans d'autres parties du corps. Il a été émis l'hypothèse que comme d'autres arthrites inflammatoires chroniques telles que l'arthrite rhumatoïde, la goutte peut être associée à un risque accru de fracture.

PAS DE RISQUE AUGMENTÉ DE FRACTURES

Les résultats de l'étude ont montré que la goutte n'a pas été associée à un risque accru de fracture. Les médicaments visant à abaisser les niveaux d'urate prescrits au cours de la maladie n'ont eu aucun effet néfaste ou bénéfique sur le risque à long terme de fracture.

"Notre utilisation d'une cohorte représentative nationale devrait permettre à nos résultats d'être généralisables non seulement au Royaume-Uni, mais aussi dans d'autres pays avec des systèmes de soins similaires", a déclaré le Dr Zoe Paskins, du Centre de soins primaires d'Arthritis Research au Royaume-Uni.

TROP DE TRIGLYCÉRIDES DANS LE SANG ? ATTENTION AUX FRACTURES

Si les triglycérides sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisme, un excès de triglycérides dans le sang pourrait provoquer une augmentation du risque de fractures osseuses. Explications.

Les triglycérides, qu'est-ce que c'est ? Ces lipides insolubles dans l'eau (qui appartiennent à la même famille que le cholestérol) sont essentiels au bon fonctionnement de l'organisme : ils constituent une réserve d'énergie indispensable. Ils sont principalement fabriqués par le foie, lors de la transformation des sucres et de l'alcool ; ils peuvent aussi se former au niveau de l'intestin, à partir des molécules lipidiques apportées par l'alimentation. Problème : selon une nouvelle étude menée par des chercheurs de la Stanford University (aux États-Unis), un taux trop important de triglycérides dans le sang pourrait provoquer une élévation du risque de fractures osseuses.

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs américains ont d'abord suivi 2000 femmes initialement en période de pré-menopause (entre 40 et 50 ans) pendant 15 ans. Résultat ? Les



participants qui présentaient les taux de triglycérides sanguins les plus élevés avaient environ 2 fois plus de risques que les autres de subir une fracture osseuse.

Afin de confirmer leurs résultats, les scientifiques ont ensuite étudié des données médicales portant sur des femmes âgées de 42 à 52 ans et recueillies entre

1995 et 1997. Ils ont suivi l'évolution du dossier médical de ces femmes sur une période de 13 ans. Au total, pendant la période étudiée, 147 femmes avaient subi des fractures non-traumatiques : un tiers de ces fractures concernaient les os du pied, 16 % ceux de la cheville et 13 % ceux de la hanche. Conclusion des chercheurs ? Une augmentation de + 50 mg de triglycérides par dl de sang en l'espace d'un an correspondrait à une augmentation du risque de fracture de + 31 %. Pour rappel, le taux "normal" est de 1,5 à 2 g de triglycérides par litre de sang. Ce taux devient pathologique entre 4 et 5 g par litre de sang. Et pour faire diminuer ce taux, il faut pratiquer une activité physique régulière (il s'agit de lutter contre la sédentarité, par exemple grâce à la marche rapide ou à la natation) et adapter son alimentation : moins de sucres rapides et d'acides gras, plus de fibres et de sucres lents.

LE MAGNÉSIUM RÉDUIT LE RISQUE DE FRACTURE DE MOITIÉ

Une étude publiée dans l'European Journal of Epidemiology laisse entendre qu'une carence en magnésium augmente le risque de fracture osseuse et, qu'à l'inverse, un niveau élevé peut écarter cette cause d'invalidité.

Environ 75 % des fractures de la hanche, de la colonne vertébrale et de l'avant-bras surviennent chez des personnes âgées de 65 ans et plus. Pourtant, les fractures osseuses sont l'une des causes d'invalidité chez les personnes âgées les plus facilement évitables. On ne compte plus les études sur les bienfaits du calcium et de la vitamine D pour la santé des os. Mais une nouvelle étude des chercheurs

de l'université de Bristol, en Grande-Bretagne, laisse entendre que le magnésium est tout aussi important pour contrer le risque d'ostéoporose.

44% DE RISQUE DE FRACTURE EN MOINS

Leur étude s'est basée sur un large échantillon de 2245 hommes qui ont été suivis cliniquement pendant 20 ans. Au cours de cette période, les chercheurs ont constaté que ceux qui avaient le taux le plus faible de magnésium avaient un risque significativement plus élevé de fracture osseuse et plus particulièrement de fracture de la hanche. Tandis que

les hommes avec le plus fort taux de magnésium étaient 44 % moins susceptibles de souffrir d'une fracture. Aucun des 22 hommes ayant le taux le plus élevé de magnésium dans le sang n'ont d'ailleurs eu de fracture au cours des vingt années de l'étude.

Cependant, les chercheurs reconnaissent que des essais de supplémentation en magnésium seront nécessaires avant de conclure sur les implications thérapeutiques potentielles. Le magnésium apporté par les aliments n'est en effet pas suffisant pour augmenter le taux de magnésium dans le sang, en particulier chez des personnes âgées qui souffrent souvent de troubles gastro-intestinaux.

Quels risques pour la santé après une fracture du col du fémur ?

Sur les 95000 personnes hospitalisées pour une fracture du col du fémur en 2008-2009, un homme sur trois et une femme sur cinq sont décédés dans l'année qui a suivi. Le ministère des Affaires sociales vient de sortir un rapport sur les risques pour la santé de ce type de fracture.

La fracture de l'extrémité supérieure du fémur (FESF), communément appelée "fracture du col", est la plus grave des complications de l'ostéoporose, en raison de la morbidité et de la mortalité importantes qui lui sont associées. En 2008-2009, son taux d'incidence était, en France, de 42,5 pour 100 000 personnes de 55 ans ou plus. Au cours de ces deux années, près de 95 000 personnes âgées de plus de 54 ans dont 76,4 % de femmes, affiliées au régime général de l'Assurance maladie, ont été hospitalisées pour ce type de fracture.

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) s'est penchée sur

ces chiffres afin d'évaluer quels étaient les risques pour la santé après une fracture du col et vient de publier son rapport.

Toutes causes confondues, 23,5 % des patients de 55 ans ou plus meurent dans l'année qui suit une fracture du col du fémur. Ce taux de mortalité est plus élevé chez les hommes (32,9 %) que chez les femmes (20,6 %) et ce, dès l'hospitalisation.

Pendant l'hospitalisation, les décès surviennent deux fois plus souvent chez les hommes (6,8 %) que chez les femmes (3,4 %). Un mois après leur fracture, 10 % des hommes et 5,3 % des femmes sont morts. Trois mois après, ce taux a doublé pour les deux sexes, puis la progression ralentit. Six mois après, 25,4 % des hommes et 15,3 % des femmes sont décédés. La mortalité à un an augmente logiquement avec l'âge. Inférieure à 15 % avant 65 ans chez les hommes, elle est supérieure à 30 % à partir de 75 ans et atteint 64 % chez les plus âgés. Chez

les femmes, elle est inférieure à 10 % avant 70 ans, elle ne dépasse 30 % qu'à partir de 90 ans, atteignant 42,4 % chez les femmes plus âgées.

A noter que la mortalité est plus élevée que pour les autres pathologies ayant nécessité une hospitalisation.

L'état de santé du patient au moment de la fracture est déterminant sur le risque de décès à un an. Par rapport à un patient sans maladie chronique (qui a donc un score de Charlson à 0), le risque est multiplié par 1,46 dès que ce score est à 1, multiplié par 2,64 si le score de Charlson est à 4 ou 5 et ce risque est 4,63 fois plus important si le score est supérieur ou égal à 6.

"Réduire la mortalité en relation avec les FESF implique donc d'agir sur les facteurs favorisant sa survenue : le traitement de l'ostéoporose chez la femme et l'homme, l'encouragement à l'activité physique et l'éducation à la prévention des chutes, dont l'efficacité a été prouvée" concluent les auteurs de l'étude.

CENTRAFRIQUE

L'UA déploie une mission pour observer la situation

L'Union africaine (UA) a révélé avoir déployé une mission de quatre jours de son Conseil de paix et de sécurité en République centrafricaine (RCA) afin d'observer les développements actuels de la situation dans ce pays.

Cette délégation, arrivée lundi dans la capitale centrafricaine de Bangui, doit y effectuer une mission de terrain de quatre jours jusqu'à jeudi, conformément à un mandat du conseil visant à promouvoir et renforcer la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent, selon un communiqué de l'UA publié lundi soir.

Cette délégation se compose de représentants des pays membres du conseil de paix et de sécurité, dont l'Algérie, le Burundi, le Cameroun, le Tchad, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Nigeria et le Sénégal.

Cette mission a pour objectif, entre autres, d'évaluer la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR-RCA) qui a été signé entre le gouvernement centrafricain et 14 groupes armés en février 2019 à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, précise ce communiqué.

Cette mission a été déployée à la suite des élections présidentielle et législatives, qui ont contribué, selon l'UA, à promouvoir une stabilité institutionnelle relative, à préserver l'ordre constitutionnel, et à renforcer la démocratie dans ce pays.

Cette équipe est chargée de collecter des informations de première main sur les conditions politiques, sécuritaires, économiques, sociales et humanitaires sur le terrain, y compris sur l'état de progression dans la mise en œuvre de l'accord politique.

Selon l'UA, les informations collectées lors de cette mission de terrain seront décisives pour élaborer les décisions du Conseil concernant les mesures requises pour soutenir le gouvernement et la population de la RCA dans ses efforts pour trouver des solutions durables aux nombreux défis auxquels le pays est confronté.

Cette délégation de l'UA doit organiser des consultations avec les parties prenantes du pays, y compris des représentants de haut niveau du gouvernement, des partis politiques, des communautés religieuses, de la société civile et des groupes armés.

Elle rencontrera également le communauté diplomatique africaine, les représentants des membres du G5+, à savoir l'ONU, l'UE, l'UA, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Banque mondiale, la Chine, la France, les États-Unis et la Russie.

GHANA

Deux manifestants tués dans des heurts avec la police

Deux manifestants ont été abattus et quatre autres ont été blessés lors d'affrontements avec les forces de sécurité dans la région d'Ashanti, dans le sud du Ghana, ont déclaré mercredi la police et une source hospitalière.

Des habitants de la ville d'Ejura s'étaient réunis mardi pour manifester contre le meurtre d'Ibrahim "Kaaka" Mohammed, un jeune militant de la société civile, membre du récent mouvement de contestation politique et sociale iFixTheCountry, frappé à mort par plusieurs personnes non identifiées samedi dernier. La police et des agents de sécurité sont intervenus violemment pour réprimer la manifestation et deux personnes sont mortes lors des affrontements", a déclaré le porte-parole de la police Godwin Ahiany, assurant que le calme était revenu dans la localité. "L'un des deux hommes était déjà décédé en arrivant à l'hôpital. Nous avons tenté de réanimer l'autre mais il a succombé à ses blessures", a déclaré Manye Mensah, directeur médical de l'hôpital gouvernemental d'Ejura. "Actuellement, nous avons quatre blessés... L'un est dans un état critique mais les trois autres sont stables", a déclaré M. Mensah. Ibrahim "Kaaka" Mohammed était membre du mouvement de la League des combattants pour l'Économie (Economic Fighters League) et un critique virulent du gouvernement sur les réseaux sociaux. La police a déclaré avoir arrêté deux suspects en lien avec sa mort.

APS

CEDEAO

Les dirigeants appelés à convaincre les détenteurs des œuvres culturelles de l'espace communautaire à les restituer

La restitution des biens culturels est une question à multiples enjeux, a estimé mardi à Cotonou le ministre béninois du Tourisme, de la Culture et des Arts, Jean-Michel Abimbola, invitant les dirigeants de la CEDEAO à utiliser les arguments et les armes nécessaires pour convaincre les détenteurs des œuvres culturelles de l'espace communautaire à les restituer.

S'exprimant à l'occasion de la première réunion du comité régional de suivi du plan d'action 2019-2023 de la CEDEAO sur le retour des biens culturels à leurs pays d'origine, M. Abimbola a noté que la restitution des biens culturels revêt des dimensions aussi bien politique, diplomatique, stratégique, économique ou culturelle que juridique. "À ce jour, des avancées significatives ont été réalisées sur le sujet, tant chez nous au Bénin, que dans d'autres pays comme le Sénégal. Toutefois, loin de nous contenter de ces progrès, nous nous devons de redoubler d'efforts pour convaincre les détenteurs de nos œuvres de nous les restituer", a-t-il indiqué, affirmant que



ces biens culturels qui font l'objet de demandes de restitution, sont "le fruit du génie créateur de nos ancêtres et constituent des témoins d'un passé qu'il nous faut aujourd'hui aborder dans un esprit constructif et de façon décomplexée". "Notre détermination pour la resti-

tution des biens culturels est la manifestation d'un choix politique, celui de puiser, dans notre mémoire quoique parfois douloureuse, les moyens d'assumer une responsabilité historique", a-t-il souligné. Selon le plan d'action 2019-2023 de la CEDEAO sur le retour des biens culturels à leurs pays d'origine, sur un nombre total de 1.092 biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial culturel et naturel, la zone CEDEAO compte 30 biens inscrits.

De plus, d'après la même source, qui sur un nombre total de 399 éléments inscrits, 17 appartenant à dix pays de la région sont inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

AFRIQUE - ÉCONOMIE

Les pays d'Afrique de l'Est vont poursuivre les négociations sur la mise en œuvre de la ZLECAF

Les pays d'Afrique de l'Est pourraient demander une prolongation de la date limite de juin qui avait été fixée pour la conclusion de la première phase des négociations sur les barrières commerciales pour la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Selon Rose Ronoh, directrice de la facilitation des échanges chez Kentrade, les négociations en cours entre Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda sont centrées sur le commerce des marchandises et le commerce des services. "Les

négociations devront se poursuivre au-delà de l'échéance de juin 2021 après avoir demandé le consentement des chefs de l'Etat", a-t-elle déclaré mardi lors d'un webinaire sur la stratégie de la ZLECAF du Kenya.

Elle a ajouté que parmi les défis, figurent l'insuffisance d'infrastructures intégrant les pays de la région, le manque de politiques harmonisées et des lois qui se chevauchent.

De son côté, George Dinda, expert en commerce au ministère de l'Industrialisation, du Commerce et du Développement des entreprises du

Kenya, a déclaré que les pays devront également s'attaquer aux problèmes des zones économiques spéciales qui sont réputées entrainer une concurrence déloyale.

"Dans nos négociations, notre objectif est de garantir que ce qui se trouve sur le marché de la Communauté d'Afrique de l'Est soit protégé avant de partir vers d'autres marchés", a-t-il noté. La mise en œuvre de la ZLECAF a pour objectif d'éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce transfrontalier, stimulant ainsi les affaires continentales entre les pays africains.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Conseil de sécurité de l'ONU renouvelle les sanctions

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé mardi le régime de sanctions imposé à la République démocratique du Congo (RDC), tout en prolongeant de 12 mois le mandat du groupe d'experts veillant à leur application.

Adoptant à l'unanimité la résolution 2582, le

Conseil de 15 membres a décidé de prolonger jusqu'au 1^{er} juillet 2022 les mesures stipulées dans les paragraphes 1-6 de la résolution 2293 concernant un embargo sur les armes, l'interdiction de voyager et le gel des avoirs.

Dans le cadre de ces mesures, les États mem-

bres sont tenus de ne pas fournir d'armes aux entités non gouvernementales opérant en RDC.

Elles visent également les manœuvres qui compromettent la paix, la stabilité ou la sécurité du pays, y compris les attaques contre les casques bleus, le personnel de l'ONU et les membres du

groupe d'experts dans ce pays. En renouvelant les sanctions, le Conseil a également décidé qu'elles s'appliqueraient aux individus et aux entités désignés par le Comité des sanctions pour avoir planifié, dirigé, soutenu ou participé aux attaques contre le personnel médical ou humanitaire.

ROYAUME D'ESWATINI

Un couvre-feu imposé, l'armée déployée contre des manifestations

Le royaume d'Eswatini, dernière monarchie absolue d'Afrique, a annoncé mardi l'instauration d'un couvre-feu tandis que l'armée a été déployée pour réprimer des manifestations pro-démocratie de la jeunesse.

Les manifestations sont rares en Eswatini, un petit État enclavé d'1,3 million d'habitants également connu sous le nom de Swaziland.

Les partis politiques y sont interdits, mais ces dernières semaines, de violentes manifestations ont éclaté dans certaines régions de ce

pays d'Afrique australe. "Les événements de ces derniers jours ont été assez alarmants et contrariaints", a déclaré le Premier ministre Themba Masuku dans un communiqué.

"Nous avons été témoins de violences dans plusieurs parties du pays, perpétrées par une foule incontrôlable, avec des personnes attaquées et des biens détruits", a-t-il ajouté.

"Les forces de sécurité sont sur le terrain pour maintenir la loi et l'ordre", a-t-il poursuivi. Le gouvernement a néanmoins invoqué la

hausse des cas de contaminations par le coronavirus pour imposer un couvre-feu de 18H00 locales à 05H00 (16H00 à 03H00 GMT).

Le Premier ministre avait auparavant nié les rumeurs selon lesquelles le roi Mswati III aurait fui.

Le souverain est "dans le pays et continue à gouverner", a-t-il précisé. La semaine dernière, le gouvernement avait interdit les manifestations, et le chef de la police, William Dlamini, avait prévenu que ses hommes feraient preuve d'une "tolérance zéro".

LIBAN

L'armée compte organiser des survols touristiques pour renflouer son budget

L'armée libanaise proposera dès jeudi des survols touristiques du pays en hélicoptère, une initiative visant à renflouer les caisses de l'institution, frappée de plein fouet par l'effondrement économique.

L'effondrement --le pire de l'histoire du Liban et une des pires crises au monde depuis 1850 selon la Banque mondiale--, s'accompagne d'une dépréciation inédite de la monnaie, qui a fait fondre le budget de l'Etat mais aussi des forces armées et les soldes des militaires.

Sur son site Internet, l'armée a annoncé le coup d'envoi, dès le 1^{er} juillet, de survols touristiques "d'une durée de 15 minutes à bord d'un hélicoptère de type Raven" depuis deux bases à Amchit (nord) et Rayak (est).

Les futurs clients intéressés par l'initiative "Liban... vu d'en haut" peuvent s'inscrire en remplissant un formulaire en ligne "réservé aux civils".

Trois personnes sont autorisées à monter à bord de chaque hélicoptère.

Le vol coûte environ 150 dollars, à payer en espèces.

L'objectif est "d'encourager le tourisme libanais d'une nouvelle manière, en plus de soutenir l'armée de l'air", a indiqué un e source



militaire. A la mi-juin, la France avait présidé une conférence d'aide réunissant une vingtaine de pays mobilisés pour l'armée libanaise, mais aucune annonce concrète n'avait été communiquée à l'issue de la réunion. L'armée avait formulé des besoins très précis d'aide

immédiate (nourriture, médicaments, carburant, pièces détachées), s'élevant à plusieurs dizaines de millions d'euros.

À l'été 2020, elle avait aussi annoncé qu'elle ne servirait plus de viande dans les repas proposés aux soldats, en raison de la flambée des prix

des denrées alimentaires. La dépréciation a aussi fait fondre les salaires. Un simple soldat gagne environ 1,2 million de livres libanaises par mois, soit aux alentours de 800 dollars au taux de change officiel, mais de fait près de 80 dollars seulement au taux du marché noir.

UNION EUROPÉENNE

L'UE se prépare à une réouverture prudente du secteur culturel

La Commission européenne a publié mardi des lignes directrices pour la réouverture en toute sécurité des secteurs culturels et créatifs dans l'Union européenne (UE).

La réouverture des secteurs culturels et créatifs pour les rendez-vous festifs de l'été devrait se faire progressivement, a affirmé Margaritis Schinas, vice-président de la Commission européenne et commissaire à la Promotion du mode de vie européen, lors d'une conférence de presse.

Les Etats membres de l'UE devront tenir compte de leur propre couverture vaccinale face à la COVID-19 et de leur situation épidémiologique lors de la réouverture de leurs établissements et événements culturels, selon M. Schinas.

Le contexte dans lequel se déroulent les événements culturels et créatifs sera également déterminant.

Par exemple, un événement en plein

air sera considéré comme plus sûr qu'un événement en intérieur, où une ventilation adéquate et le nombre de participants seront des éléments clés.

Les résultats encourageants d'événements expérimentaux organisés dans cinq pays européens au printemps montrent que "les événements en direct n'accélérent pas l'infection" si des mesures telles que le contrôle à l'entrée et le port de masques sont respectées, indiquent les lignes directrices.

Dans les établissements culturels, les Etats membres devraient mettre en place une série de mesures, telles que l'installation d'une ventilation adéquate, l'assurance que tout le personnel est vacciné, l'application du port du masque et de l'hygiène des mains, le maintien d'une distanciation sociale, la recherche des cas contacts et un plan de préparation.

Pour aider les secteurs de la culture et de la création à se rétablir, l'UE "ac-

tivera toute une série d'actions et d'outils", selon M. Schinas. Le budget a été augmenté de 4,5 milliards d'euros (5,35 milliards de dollars américains) au total pour la période 2021-2027 afin de contribuer au financement de la relance du secteur, a dit Mariya Gabriel, commissaire européenne chargée de l'innovation, de la recherche, de la culture, de l'éducation et de la jeunesse.

Malgré sa capacité unique à se réinventer, le secteur culturel a été parmi les plus durement touchés par la pandémie et les confinements qui ont suivi. Selon le rapport annuel sur le marché unique 2021 de la Commission, les exploitants de cinémas de l'UE ont enregistré une baisse de 70% des ventes au guichet en 2020, les salles de concert u ne baisse de 76% de la fréquentation et de 64% des recettes.

Les musées ont perdu entre 75 et 80% de leurs revenus normaux dans les régions touristiques populaires.

USA

Infrastructures : Biden défend dans un Etat-clé sa volonté de créer des emplois pour tous

Joe Biden s'est rendu mardi dans l'un des Etats-clés qui lui avaient donné la victoire face à Donald Trump, le Wisconsin, pour défendre sa politique économique et son gigantesque projet d'investissements dans les infrastructures, encore loin d'être approuvé par un Congrès profondément divisé.

Fruit d'un rare consensus entre certains sénateurs républicains et démocrates, ce plan permettrait "de placer l'Amérique en position de rivaliser avec le reste du monde au 21^e siècle", a-t-il déclaré dans la ville de La Crosse.

Dans cet Etat mêlant régions industrielles et zones rurales qu'il a remporté grâce à une étroite majorité des voix en novembre 2020, il a insisté sur le fait que ce projet était "important pour les Américains, pas juste les gens des villes, pas juste pour les Etats républicains ou démocrates, mais pour tous".

En 2016, Donald Trump avait créé la surprise en emportant de peu cet ancien bastion démocrate, l'un des Etats-clés qui lui avaient donné sa victoire choc à la présidentielle.

Parmi ses électeurs, certains, ouvriers ou agriculteurs, avaient auparavant voté pour Barack Obama mais s'estimaient depuis abandonnés par les démocrates.

Dans un entrepôt municipal empli de bus, engins de réparation et panneaux routiers, où flottait une odeur d'huile de moteur, Joe Biden a martelé ce vaste plan d'infrastructures créerait "en grande partie" des emplois "pour les ouvriers, dont une majorité n'auront pas de diplôme universitaire".

"Beaucoup de gens ont été abandonnés en chemin", a poursuivi le démocrate, fier de ses origines modestes. Durement frappée pendant la pandémie de Covid-19, l'économie américaine se redresse.

Le taux de chômage est retombé à 5,8% mais reste très loin des 3,5% d'avant la crise. Les nouveaux chiffres du chômage pour juin seront dévoilés vendredi. Les dépenses dans les infrastructures sont très populaire auprès des électeurs.

L'adoption de ces mesures titanesques pourrait donc soutenir les espoirs démocrates de conserver la majorité au Congrès lors des prochaines élections parlementaires de mi-mandat, en novembre 2022, voire les chances de réélection de Joe Biden s'il se représente en 2024.

Concrètement, le président et les chefs démocrates du Sénat et de la Chambre des représentants tentent d'avancer sur une double voie de négociations.

D'un côté, le plan sur les infrastructures traditionnelles qu'il défendait tout particulièrement mardi: ponts, autoroutes, mais aussi rénovation des canalisations en plomb ou installation de bornes de recharge pour des véhicules électriques.

Ce projet, estimé à 1.200 milliards de dollars sur huit ans, fait encore l'objet d'après négociations entre les partis et son adoption reste à ce stade incertaine.

En parallèle, Joe Biden soutient l'adoption d'un autre volet, au montant potentiellement encore plus élevé, pour investir dans ce qu'il appelle "les infrastructures humaines", avec des aides pour la garde d'enfants, les soins aux personnes âgées, l'éducation ou encore des investissements bien plus significatifs dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Mais ce projet de loi ne peut compter que sur des voix démocrates et même comme cela, il devra aussi faire l'objet de dures négociations -- et concessions -- pour satisfaire aussi bien l'aile gauche que les plus conservateurs du parti.

APs

CORÉE DU NORD

Des hauts responsables limogés après un "grave incident" lié au Covid-19

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a limogé plusieurs hauts responsables du pays en raison d'un "grave incident" lié à la lutte contre la pandémie de Covid-19, a annoncé mercredi l'agence officielle KCNA.

Ces responsables ont "causé un grave incident qui provoque une énorme crise pour la sécurité de la nation et de son peuple", a déclaré M. Kim lors d'une réunion du politburo, cité par KCNA qui n'a fourni aucun détail.

Jusqu'à présent, Pyongyang a toujours soutenu que l'épidémie de Covid-19 n'est pas arrivée sur son sol, ce dont doutent nombre d'experts.

Kim Jong Un a décidé de fermer en janvier 2020 les frontières de la Corée du Nord afin d'empêcher une propagation du nouveau coronavirus apparu chez ses voisins chinois.

Sous le coup de sanctions internationales pour son programme nucléaire, la

Corée du Nord s'est retrouvée plus isolée que jamais à cause de cette mesure.

Son commerce avec la Chine, duquel elle dépend lourdement, s'est drastiquement réduit et les travailleurs humanitaires ont déserté le pays.

Kim Jong Un a récem-



ment reconnu que la Corée du Nord faisait face à une "situation alimentaire tendue".

21^e FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN Le patrimoine musical polonais et tchèque enchante le public à Alger

La Pologne et la République tchèque ont été à l'honneur au sixième jour de la soirée de la 21^{ème} édition du Festival culturel européen lors de laquelle des artistes algériens talentueux ont donné, mardi, un spectacle musical slave riche de ces deux pays de l'Europe centrale.

La première partie de cette soirée abritée au Théâtre national Algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, a été animée par le jeune pianiste Amine Hafiz qui a exécuté plusieurs partitions musicales dont des Valses et des Ballades connues du pianiste et compositeur polonais international Frédéric Chopin (1810-1849).

Amine Hafiz, 22 ans, est membre de l'orchestre symphonique de l'Académie internationale de musique et de danse (Acima), créée récemment à Alger par le maestro Amine Kouider.

La deuxième partie de la soirée a vu une très belle prestation de l'Orchestre

"Acima" dirigé par Amine Kouider qui a exécuté la célèbre symphonie "Nouveau Monde" du maestro tchèque Antonio Dvorak qu'il l'a composée à New York aux Etats Unis en 1893.

Ouverte le 24 juin 2021 sous le slogan "L'Algérie chante l'Europe" et organisée par la Délégation de l'Union européenne en Algérie, la 21^{ème} édition du Festival culturel européen se poursuit jusqu'au 2 juillet. Pop, Rock et Kabyle, le groupe "Garage Band" présentera, dans la soirée de mercredi, un concert musical riche de l'Europe du Nord, puisé du patrimoine musical de la Suède et du Danemark.



CÉLÉBRATION DU 59^e ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE L'INDÉPENDANCE Un riche programme culturel en préparation

Un riche programme culturel, alliant projections cinématographiques, rencontres thématiques, expositions et spectacles de musique et de danse, est annoncé par plusieurs établissements culturels pour la célébration du 59^e anniversaire du recouvrement de l'indépendance et la fête de la jeunesse à partir du 2 juillet.

L'Office national pour la culture et l'information (Onci) annonce un programme de célébrations prévu dans les salles de l'office à Alger, Oran, Boumerdes, Kherrata, Tipasa et Constantine en collaboration avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca), des associations locales et le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1^{er} novembre 1954.

L'Onci prévoit des expositions de livres et de photographies dans la plupart des salles et la projection de films comme "Les déracinés" de Lamine Merbah, prévu à Constantine, "Zone interdite" de Ahmed Lalle, à la salle 8 mai 1945 à Kherrata,

ou encore "Opération Maillot" de Okacha Toutia, prévu à la salle Saâda à Oran.

Des spectacles de musique et danse, des ateliers dessins et des expositions d'oeuvres d'art sont également au programme de l'office en plus de conférences animées, entre autres, par les universitaires Mouden Mammer et Hocine Abdessetar.

De son côté l'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaih, prévoit, pour ces célébrations, un récital animé, le 3 juillet, par Nardjes et Nadia Benyoucef qui seront accompagnées par l'Ensemble féminin andalou de l'Opéra d'Alger et un spectacle chorégraphique intitulé "Algérie en fête" monté par le ballet de l'Opéra et la troupe "Arabesque".

Cet établissement prévoit également un concert symphonique animé par l'Orchestre de l'Opéra d'Alger et les musiciens et le chœur de l'orchestre de la Garde républicaine, le 5 juillet.

Dans ses espaces de proximité, l'établissement Arts et culture de la wilaya

d'Alger annonce un programme d'expositions et de conférences, majoritairement destiné aux enfants alors que l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) annonce une exposition des oeuvres primées lors de la dernière édition du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali Maâchi et que la Palais de la culture Moufidi-Zakaria accueille la pièce de théâtre "L'honneur d'un guerrier" mise en scène par Hawki Bouzid.

Pour sa part le Haut commissariat à l'Amazighité (Hca) organise, en partenariat avec la radio nationale, un riche pro-

gramme de rencontres, d'expositions et de formations dédié à la valorisation et de la promotion de la langue et de la culture amazighes, du 5 au 8 juillet prochain dans la ville de Boumerdes.

Baptisé "L'Algérie dans le coeur", ce programme prévoit un séminaire sur la "Radiodiffusion sur et en tamazight", une session de formation destinée aux journalistes de 26 radios nationales et locales exerçant en langue amazighe, et un colloque sur "L'onomastique algérienne" organisé les 7 et 8 juillet en partenariat avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc).

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROPORTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE
BOUMERDES



Cité administrative Boumerdes
Numéro d'identification fiscal : 099 916 000 817202
TEL : (024) 79.58.58 / Fax : (024) 79.58.43

Avis d'attribution provisoire du marché

Conformément aux dispositions des articles 40, 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUMERDES, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°15-247/21 2021/DMO relatif à la réalisation des travaux en tout corps d'état y compris travaux de VRD d'un projet de 300 logts publics localisés à DELLYS - Wilaya de Boumerdes, paru dans les BOMOP et les quotidiens Nationaux DK NEWS du 30/05/2021 et الوسيط du 30/05/2021 ANEP 2116008325, qu'après évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

Projet	Attributaire provisoire	Note obtenue (Note de l'offre technique)	Montant de l'offre financière après correction en (DA/TTC)	Délai proposé	Critère de choix
Réalisation des travaux en tout corps d'état Y compris travaux de VRD d'un projet de 300 logts publics localisés à DELLYS Wilaya de Boumerdes	SARL TPCR NIF 0998817030202705	58,50	998 259 652,20 DA/TTC	32 Mois	Seule soumissionnaire pré qualifiée techniquement

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétant dans les **Dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduite le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service des marchés de l'OPGI de BOUMERDES, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication de cet avis.

AUDIOVISUEL ET CINÉMA

Des normes environnementales contraignantes en France d'ici 2024

Pour réduire l'impact du cinéma et de l'audiovisuel sur l'environnement, le Centre national français de la cinématographie et de l'image animée (CNC) a annoncé mercredi qu'il comptait mettre en place progressivement des normes contraignantes pour les professionnels, d'ici trois ans.

Mesure phare d'un plan d'action présenté mercredi, la mise en place en 2024 de "mesures basées sur un budget carbone de référence des oeuvres", tandis que des aides seront conditionnées "au respect de certaines obligations" en matière d'environnement.

Pour en arriver là, le CNC prévoit l'an prochain de sensibiliser et accompagner la filière, qui fonctionne en émettant environ 1,7 million de tonnes de CO₂, "soit le bilan carbone de 185.491 Français, correspondant à la ville de Reims".

Il faudra par exemple calculer le bilan carbone de certains acteurs, comme les salles de cinéma, des pop-corn aux bâtiments ou les studios de tournage.

Les professionnels doivent aussi se mettre d'accord sur la façon de mesurer leur bilan carbone ou sur des bonnes pratiques, et mettre en place des formations spécifiques.

Dès 2023, la réalisation d'un bilan carbone "pour toute oeuvre ou projet financés par le CNC" devrait être obligatoire, selon ce plan du CNC, qui travaillera aussi par exemple à l'amélioration de la rénovation thermique des salles de cinéma et des studios de tournage ou la gestion des déchets.

Allant du cinéma au jeu vidéo en passant par les industries techniques et l'audiovisuel, le plan entend "adapter" la production "aux enjeux environnementaux", voire faire de "la filière un moteur de la transition écologie et énergétique".

Une vaste tâche de l'avis de Marie Carrega, de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique, qui a participé au groupe d'experts indépendants mis en place par le CNC pour mettre sur pied son plan d'action.

"Gâchis de nourriture, camions remplis de matériel + au cas où +", sur le sujet de l'environnement, "il y a une vraie révolution culturelle à faire" a-t-elle expliqué.

Ces dernières années, plusieurs initiatives ont été prises pour tenter de rendre la production audiovisuelle moins polluante, "mais cela reste des initiatives locales ou marginales, de la débrouille", résume Mme Carrega, pour qui la France n'était "pas en avance" sur le sujet par rapport aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni par exemple.



ARMÉE - TECHNOLOGIE Un colloque sur les technologies de l'industrie 4.0 organisé à Alger

La direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MSN) a organisé mardi au Centre national de l'Armée à Beni Messous à Alger un colloque intitulé "les technologies de l'industrie 4.0, moteur de changement du secteur industriel national", a indiqué un communiqué du MDN.

"Dans le cadre du programme d'action 2021 de soutien aux fabrications militaires à travers la veille technologique, la recherche et le développement, et l'échange d'informations scientifiques et techniques, la Direction des Fabrications Militaires du Ministère de la Défense Nationale a organisé, mardi 29 juin 2021, au Cercle National de l'Armée à Beni Messous à Alger, un colloque intitulé "Les technologies de l'industrie 4.0, moteur de changement du secteur industriel national", précise le communiqué.

Les travaux de ce colloque, ajoute la même source, ont été ou-

verts par Monsieur le Général-Major, Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire Général du Ministère de la Défense par intérim, en présence du Directeur Général de l'Institut National des Etudes de la Stratégie Globale, ainsi que les représentants de plusieurs départements ministériels et du secteur socio-économique national et des cadres de l'Armée Nationale Populaire.

"Le colloque a abordé les concepts de l'industrie 4.0 et ses technologies émergentes, les évolutions technologiques dans ce domaine ainsi que leurs applications dans le secteur industriel national, notamment les fabrications militaires", note encore le même communiqué. Ainsi, ce colloque, relève le communiqué du MDN, "constitue une opportunité pour les participants afin de débattre des possibilités réelles qu'offre l'industrie 4.0 pour les entreprises nationales à caractère industriel, dans l'objectif d'accélérer le processus de leur modernisation et d'accompagner leur transformation digitale, ainsi que l'échange du savoir entre les différents acteurs du développement technologique dans les secteurs civil et militaire".

ONU - INTERNET - SÉCURITÉ

Un diplomate chinois appelle à formuler des règles internationales acceptées par tous les pays pour le cyberspace

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Zhang Jun, a appelé mardi à des efforts communs pour formuler des règles internationales acceptées par tous les pays pour le cyberspace.

"Tous les pays doivent défendre un véritable multilatéralisme, et travailler à établir un processus de gouvernance de la cybersécurité ouvert, inclusif et durable dans le cadre des Nations Unies, avec une participation égale de tous.

Il s'agit de formuler des règles internationales qui soient acceptées par tous les pays pour le cyberspace, et s'opposer aux petits cercles et aux politiques de groupes", a indiqué M. Zhang lors d'un débat virtuel du Conseil de sécurité de l'ONU sur la cybersécurité.

"La Chine espère que le nouveau Groupe

de travail ouvert consacré à la cybersécurité apportera de nouvelles contributions au maintien de la cybersécurité.

Nous sommes prêts à travailler avec toutes les parties concernées pour promouvoir l'élaboration d'une convention internationale contre la cybercriminalité dans le cadre des Nations Unies", a-t-il ajouté.

"L'hégémonisme, l'unilatéralisme et le protectionnisme dans le cyberspace ne feront qu'intensifier les confrontations et empoisonner l'atmosphère de coopération.

Il s'agit de formuler des règles internationales qui soient acceptées par tous les pays pour le cyberspace, et s'opposer aux petits cercles et aux politiques de groupes", a déclaré le diplomate.

"Il est essentiel de fournir aux entreprises un environnement commercial ouvert, équitable et non discriminatoire, de garantir l'ouverture, la stabilité et la sécurité des

chaînes de l'industrie informatique et des chaînes d'approvisionnement mondiales, de promouvoir un développement sain de l'économie mondiale, et d'éviter les ingérences dans les opérations commerciales normales des entreprises sous quelque prétexte que ce soit", a-t-il affirmé.

M. Zhang a exhorté la communauté internationale à promouvoir la sécurité informatique au moyen d'une meilleure gouvernance, et à promouvoir l'équité et la justice dans le cyberspace.

Il a également appelé tous les pays "à adopter des politiques proactives, inclusives et coordonnées pour promouvoir un développement équilibré des technologies de l'information et de la communication à l'échelle mondiale, à développer vigoureusement de nouveaux mécanismes et de nouveaux formats sur le modèle de l'économie

numérique, et à s'opposer à toute hégémonie technologique". Il a déclaré que la Chine travaillait activement au développement de l'initiative "la Route de la soie numérique" et ouvrirait de concert avec d'autres pays pour construire un nouveau monde intelligent, interconnecté et tourné vers l'avenir.

Le diplomate a souligné que le cyberspace incarnait un des grands rêves de l'humanité, et avait un impact direct sur le bien-être, la paix et la sécurité des peuples.

La Chine est prête à travailler avec tous les pays du monde pour saisir l'opportunité que représente la révolution de l'information, cultiver une nouvelle dynamique d'innovation et de développement, créer un nouveau paysage de coopération numérique et de cybersécurité, construire une communauté de destin au sein du cyberspace, et plus généralement bâtir un avenir meilleur.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

N.L.F. : 15 014 862 091

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales n° 01/2021 du 29/04/2021 relatif Aux : **Travaux d'aménagement Du Centre De Vidéo Surveillance De La Wilaya De Tizi-Ouzou.**

CADRE OPERATION : Etude Et Réalisation D'un Système De Vidéo Surveillance Au Chef.Lieu De La Wilaya De Tizi Ouzou

paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux D.K NEWS et ESSALEM EL YOUN, qu'à l'issue de l'évaluation des offres conformément aux dispositions du cahier des charges, le projet a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Désignation de l'entreprise	N.L.F	Montant DA/TTC	Délais de réalisation	O.B.S
ETB OUIDIR MALEK - TIZI OUZOU-	155150200817151	118 421 933.70 (Après correction)	Dix (10) Mois	Offre Moins Disante

Aussi et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés modifié et complété les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse, auprès de la Commission des marchés de Wilaya de Tizi-Ouzou, sise Cité administrative Wilaya de Tizi-Ouzou - Secrétariat Général- passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération.

DK NEWS Anep : 2116012095 du 01/07/2021

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°30/AT/DG/DAMP/DAM/2021

Un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence De Capacités Minimales est lancé pour LA REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES DANS LA REGION DE GHARDAIA

Le présent appel d'offres est constitué d'un (01) lot comme suit :

N° Lot	Désignation (Localité / Tronçon)	Distance (Km)
01	CT El Golea - Intersection RN01 et RN51	65

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie cinq (5) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.
Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom, accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Préparation des marchés
Service Appels d'Offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger - Algérie

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire: **Compte en dinars N°001 00648 0300 000 001/42.**

Présentation des offres :
Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre financière (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°30/AT/DG/DAMP/DAM/2021
LA REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES DANS LA REGION DE GHARDAIA
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Administration Des Marchés
Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia - Alger - Algérie

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS Anep : 2116012191 du 01/07/2021

Programme de la soirée

TF1 20:00

Harry Potter à l'école des sorciers



Orphelin, Harry Potter est élevé par son oncle et sa tante, Vernon et Petunia Dursley, qui l'obligent à vivre dans un placard. Ces derniers lui cachent qu'il est en fait fils de sorciers et que sa place est à Poudlard, la prestigieuse école de magie. Le jour de ses 11 ans, un géant nommé Hagrid lui révèle enfin la vérité. Après s'être équipé comme il se doit, Harry file à Poudlard et débute très vite une nouvelle vie?

France 2 20:05

Les comiques préférés des Français : 50 ans d'humour



Pour sa première émission sur France 2, Laurence Boccolini a choisi la carte de l'humour en profitant de l'anniversaire de "50 ans de rire" (1970 - 2020). Au Palais des Sports (Dôme de Paris), elle recevra les stars d'aujourd'hui et les talents de demain. Entre autres : Anne Rouanoff, Sandrine Sarroche, les Chevaliers du fiel, Gus, Sandrine Alexi, Isabelle Vitari, Pierre Palmade, Michèle Laroque, Valentin et Jean-Marie Bigard. Sur scène, ils interpréteront leurs sketches les plus drôles et évoqueront les humoristes qui les ont influencés.

France 3 20:05

OPJ, Pacifique Sud



Le suicide d'un lieutenant de police au cours d'une cérémonie publique crée une onde de choc à La Réunion. Marcus, un flic à l'humour particulier, est dépêché de Paris par l'IGPN pour soutenir l'action du commissaire divisionnaire Lombardini. La brigade de police judiciaire de Clarissa Hoarau se retrouve forcée de collaborer avec la police des polices sur un collègue. Mais ce n'est pas simple quand on est attaché à l'esprit de corps. Marcus et Clarissa, secondés par Gaspard, Jackson et Kelly apprennent finalement à travailler ensemble. Derrière ce suicide, ils découvrent le premier acte d'un plan machiavélique.

CANAL+ 20:05

Made for Love



Depuis dix ans, Hazel Green est mariée avec Byron Gogol, patron d'une entreprise de haute technologie. Cela lui permet de vivre dans le luxe, dans une maison somptueuse et de mener une vie oisive dans un décor factice. Un jour, Byron fait implanter à sa femme une puce d'un nouveau genre, qui doit permettre de fusionner leurs esprits. Elle permet aussi à Byron de surveiller en permanence ce que fait Hazel. Pour la jeune femme, c'est est trop : elle demande le divorce et souhaite retrouver son indépendance.

6 20:05

Domino Challenge



Six binômes de passionnés de dominos s'affrontent dans des épreuves spectaculaires. Amis d'enfance, collègues ou frères, ils sont venus de toute la France pour tenter d'impressionner un jury d'experts et remporter cette première édition de "Domino Challenge". Toutes les épreuves proposées sont l'occasion de s'émerveiller devant des créations techniques et artistiques géantes mais aussi de découvrir la tension causée par la chute de dominos. Stéphane Rotenberg et Issa Doumbia animent ce concours avec, à leurs côtés, Thibault Lesne, recordman français de chutes de dominos, qui apporte son expertise.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2748

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

5		6	8		3																		
			4		9																		
			5																				
7	9	2	6		3	4																	
		5		9	1																		
1	4	7	5		6	2																	
			4																				
			8	1			8																
2		9	3				3				1	5											3
								3	2														
			9	5			2	1															
							9	8															
8		1	9				9				2	3											9
		3	7								9	8											
			6									1											
7	4	6	1	9	5						3	5	7	9	6	8							
		9	7	8							7	5	4										
1	8	9	2	4	7						4	2	6	1	5	7							
			9										9										
			8	3									8	7									
9		5	4		2						1	4	6	3									



«Il est des silences qui blessent plus sûrement qu'une injure.»

Philippe Besson

Mots croisés n°2748

Horizontalement:

- Symptôme accessoire
- Origines individuelles
- Manifesterais de l'impatience
- Renouvela l'alliance - Godot
- Plante légumineuse - Bien dans le coup
- Grimpeur brésilien - Préposition
- Symbole de pression - Elu près de Lourdes - Charge
- Flétri - Fin de combat - Grecque
- Placés à part - Lichen grisâtre
- Congédie
- Placée n'importe où - Palmier à huile

Verticalement:

- Affaïre
- Pomponnerais
- Parties d'un tout - Couvrir d'une riche couche
- Truqua la partie - Dépouiller
- Vieil héritage - Ville de courrier
- Machine - Presque crue
- Copine du titi - Il vaut de l'or
- Cri qui suit la passe - Ficelle
- Examinais - Terre à pot
- Machine-outil - Coupure de gaz
- Bien blanchie
- Idiopathiques

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1448

pyjama de bébé	↓	de façon trop personnelle	↓	unité de distance silencieuse	↓	coups de judoka	↓	vastes	↓	apport de mariée la vie de chacun	↓	posé sur un siège furent au large	↓	
divisions	→					apparue	↓							
donc suivie totalement	→							posas un greffon plus tard	→					
dehors !	→									militaire U.S. repas d'apôtres	→			
surveillances	→					signes visibles image de douceur	→							
javeau prénom de Capone	→			l'arcant du labo chanson légère	↓	accepter son état arçon du chimiste	→	fabriquer partie de siècle	→				vestiges	
	→	travail dur humeurs violentes	→							oblique voies urbaines	↓			
nouer rabais-sera	→			au milieu de très peu courant	→							c'est le titane tournes	→	
outils de jardiniers cubes de jeu	→							ville normande rat palmiste	→			plat campagnard	↓	cachée
	→		un petit tour sauta	→		tordis le linge qualité de perle	→							
spon-tanées	→	proche de la mer ota une parcelle	→							vase réfractaire gouffre naturel	→			resserments organiques
	→													
ceinture de qeisha remuai vivement	→			à l'assaut ! commode	→					vraiment grand petits baisers	→			
	→					nacré	↓	incurité	→			élue mais réduite parc animalier	→	
phase de satellite diminu-eras	→		sinquiez transpi-res	→									dans	brisa la terre
	→									fleuve de Sibérie largeur de tissu	→			éructa-tions
conçoit	→	abat roule-ment	→			box d' électeurs métal étalon	→							
	→					bien charpen-tée	→					capitaine d'arche	→	
garanties	→													vilains ronqueurs

Solution

Sudoku n°2748

5	1	9	6	7	8	2	4	3
8	6	2	4	3	9	7	1	5
4	3	7	1	5	2	6	8	9
7	9	8	2	1	6	5	3	4
6	2	5	3	9	4	1	7	8
1	4	3	7	8	5	9	6	2
9	8	1	5	4	7	3	2	6
3	5	6	8	2	1	4	9	7
2	7	4	9	6	3	8	5	1
7	1	8	3	5	2	6	9	4
9	3	5	4	7	6	2	8	1
6	4	2	9	1	8	3	5	7
8	7	4	1	5	9	2	6	3
2	1	6	3	4	7	5	8	9
5	9	3	2	6	8	1	7	4
7	4	2	6	8	1	3	9	5
6	3	9	4	7	5	8	2	1
1	8	5	9	3	2	6	4	7
3	2	1	7	9	6	4	5	8
4	5	7	8	2	3	9	1	6
9	6	8	5	1	4	7	3	2

Mots Croisés n°2748

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	E	P	I	P	H	E	N	O	M	E	N	E
2	N	A	T	I	O	N	A	L	I	T	E	S
3	T	R	E	P	I	G	N	E	R	A	I	S
4	R	E	M	A	R	I	A		A	U	G	E
5	E	R	S		I	N		A	I		E	N
6	P	A		P	E		A	S	S	A	U	T
7	R	I	D	E		O	U	T		P	S	I
8	I	S	O	L	E	S		U	S	N	E	E
9	S		R	E	M	E	R	C	I	E		L
10	E	P	A	R	S	E		E	L	E	I	S

Grille géante n°1448

•	G	•	E	•	M	•	A	•	E	•	I	•	A			
F	R	A	G	O	U	T	E	M	E	N	T	O	N	S		
•	E	•	N	•	T	•	E	•	M	•	E	•	N	A	•	
E	N	T	O	N	S	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
•	G	•	E	•	M	•	A	•	E	•	I	•	A			
•	Q	•	U	•	E	•	I	•	N	•	D	•	O	•	•	
•	O	•	J	•	E	•	T	•	E	•	M	•	E	•	N	•
•	G	•	U	•	I	•	L	•	E	•	S	•	I	•	N	•
•	A	•	L	•	I	•	M	•	A	•	R	•	N	•	E	•
•	T	•	R	•	A	•	T	•	E	•	R	•	V	•	I	•
•	D	•	E	•	R	•	A	•	T	•	E	•	P	•	V	•
•	P	•	R	•	O	•	B	•	I	•	T	•	E	•	R	•
•	A	•	G	•	N	•	L	•	I	•	M	•	E	•	R	•
•	B	•	B	•	A	•	I	•	S	•	E	•	R	•	A	•
•	C	•	A	•	T	•	E	•	E	•	S	•	O	•	O	•
•	A	•	S	•	S	•	U	•	R	•	E	•	R	•	A	•

HAND - CHAMPIONNAT EXCELLENCE (DAMES)

Le HBC El-Biar en route pour un quatrième titre

Les handballeuses du HBC El-Biar sont à un pas d'un quatrième sacre de championnes d'Algérie qu'elles pourront décrocher vendredi, à l'occasion de leur "finale" inédite devant le CF Boumerdès, dans le cadre de la 9e journée des play-offs pour l'attribution du titre de la saison 2019-2020. Avec une année de retard pour cause de pandémie, la saison 2019-2020 s'apprête à connaître son épilogue ce week-end à la salle d'El-Biar (Alger), en l'absence de l'ogre et multiple champion, le GS Pétroliers, pour des problèmes financiers.

La course au titre s'est résumée donc à un duel à distance entre le HBC El-Biar et le surprenant CF Boumerdès qui, malgré la défaite 21-18 lors de la 2e journée des play-offs face aux Algéroises, a réussi à suivre le rythme infernal imposé par ces dernières. Une victoire surprise des handballeuses de Boumerdès vendredi donnerait plus d'importance à la dernière journée des play-offs prévue samedi.

Programme du 4e tournoi des play-offs:

Vendredi :

CHB Bachdjarah - NRF Constantine (16h00)
CF Boumerdès - HBC El-Biar (18h00)
GS Pétroliers - HC Mila (20h00)

Samedi :

HC Mila
- CHB Bachdjarah (13h00)
NRF Constantine - CF Boumerdès (15h00)
HBC El-Biar - GS Pétroliers (17h00)

Classement :	Pts	J
1. HBC El-Biar	16	8
2. CF Boumerdès	14	8
3. NRF Constantine	8	8
4. GS Pétroliers	6	8
5. HC Mila	2	8
--. CHB Bachdjarah	2	8

Le palmarès avant le dernier tournoi des play-offs

ALGER, 30 juin 2021 (APS) - Palmarès du Championnat d'Algérie de handball (dames) depuis 1969, avant le dernier tournoi des play-offs pour

l'attribution du titre de la saison 2019-2020, prévu vendredi et samedi à Alger :

1969: GCS Alger	1970: GCS Alger
1971: CJS Alger	1972: CJS Alger
1973: GSF Oran	1974: CS DNC Alger
1975: NA Hussein-Dey	1976: NA Hussein-Dey
1977: NADIT Constantine	1978: non joué
1979: NADIT Alger	1980: non joué
1981: non joué	1982: NADIT Alger
1983: NADIT Alger	1984: NADIT Alger
1985: NADIT Alger	1986: MC Alger
1987: IRB El-Biar	1988: MC Alger
1989: NA Hussein-Dey	1990: ERC Alger
1991: NA Hussein-Dey	1992: MC Alger
1993: ERC Alger	1994: MC Alger
1995: MC Alger	1996: MC Alger
1997: NADIT Alger	1998: MC Alger
1999: MC Alger	2000: MC Alger
2001: MC Alger	2002: MC Alger
2003: MC Alger	2004: MC Alger
2005: MC Alger	2006: MC Alger
2007: MC Alger	2008: MC Alger
2009: GS Pétroliers	2010: GS Pétroliers
2011: GS Pétroliers	2012: GS Pétroliers
2013: GS Pétroliers	2014: GS Pétroliers
2015: HBC El-Biar	2016: GS Pétroliers
2017: GS Pétroliers	2018: HBC El-Biar
2019: GS Pétroliers	2020:

HAND-CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS Signature de la convention d'organisation par l'ES Arzew de la prochaine édition

Une convention confiant à l'ES Arzew l'organisation du prochain championnat arabe des clubs champions de handball (dames et messieurs) en mars 2022 a été signée mardi à Oran entre l'Union arabe de handball (UAHB) et le club pensionnaire de la division Excellence algérienne.

Le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, mandaté par l'UAHB pour parapher en son nom la convention en question en sa qualité de membre du bureau exécutif de l'instance arabe, s'est dit "très heureux de voir l'Algérie abriter un tel événement qu'elle n'a pas accueilli depuis de longues années".

Cette compétition, prévue initialement pour octobre prochain mais reportée à cause du Covid-19, s'inscrit dans le cadre des événements expérimentaux des Jeux méditerranéens (JM) programmés à Oran lors de l'été 2022, a-t-il rappelé, ne tarissant pas d'éloges sur les installations sportives et hôtelières retenues pour le championnat arabe.

"Ces infrastructures, qui seront également concernées par les JM, sont de haute faci-



ture et permettent à Oran de postuler même à l'organisation d'un championnat du monde de la discipline", s'est-il réjoui, s'engageant à "tout mettre en oeuvre" pour assister l'ESA dans la réussite du rendez-vous arabe.

A propos des représentants algériens dans cette compétition, en plus du club organisateur, le patron de la FAHB

a estimé qu'il est encore prématuré d'en parler, assurant au passage que le choix sera porté sur les clubs disposant des meilleurs atouts pour remporter le tournoi. Présent à la cérémonie en compagnie des autorités locales de la ville d'Arzew ainsi que des représentants du comité d'organisation des JM, le directeur de la jeunesse et des sports de la

wilaya d'Oran, Yacine Siafi, a félicité l'ESA pour le travail accompli depuis au moins deux années pour s'adjuger cet honneur d'accueillir une compétition internationale de cette envergure, tout en rassurant quant à la disponibilité des autorités locales ainsi que de la tutelle pour accompagner la direction du club banlieusard de la capitale de l'Ouest dans l'organisation de l'épreuve. Pour sa part, le président de l'ESA, Amine Benmoussa, tout en ne cachant pas sa satisfaction pour avoir réussi à "relever le défi pour lequel (il) a travaillé depuis deux années", a informé avoir engagé des contacts avec des opérateurs économiques publics et privés pour contribuer à u financement du tournoi "auquel prendront part les meilleurs clubs arabes, notamment du Qatar, de la Tunisie et d'Egypte".

ATHLÉTISME - JO DE TOKYO

L'Algérien Yassine Hethat qualifié sur 800 mètres

Le demi-fondiste algérien Yassine Hethat s'est qualifié mardi soir pour le 800 mètres des prochains Jeux Olympiques d'été, prévus du 23 juillet au 8 août à Tokyo, après avoir réalisé un chrono d'une minute 44 secondes et 24 centièmes, lors d'un meeting international en Espagne. Un temps intéressant, considéré comme un minima de participation aux prochaines Olympiades, au grand bonheur de la Fédération algérienne d'athlétisme, qui s'est empressée de publier une photo de Hethat, posant

fièrement devant le tableau d'affichage qui indiquait ce chrono. Il s'agit de la deuxième qualification donc pour l'Algérie sur le 800 mètres des prochaines Olympiades, après celle de Djamel Sedjati, décrochée il y a quinze jours en France, lors du meeting international de Strasbourg, et pendant lequel il avait réalisé un chrono de 1:44.91. Hethat, dirigé par le coach Amar Bénida, devient ainsi le septième Algérien en athlétisme à se qualifier officiellement pour les Olympiades nipponnes, après Taoufik

Makhloufi (1500 mètres), Abdelmalik Lahoulou (400m/haies), Billel Tabti (3000 mètres steeple), Hicham Bouchicha (3000 mètres steeple), Yasser Mohamed-Tahar Triki (triple saut) et Djamel Sedjati (800 mètres). Outre l'athlétisme, l'Algérie sera représentée dans 13 autres disciplines aux Jeux olympiques de Tokyo. Il s'agit de la boxe, des luttes associées, de l'escrime, de l'aviron, du canoë, du cyclisme, de la natation, de la voile, du tir sportif, de l'haltérophilie, du judo, du karaté et du tennis de table.

ATHLÉTISME - MEETING DU CENTENAIRE DU MC ALGER

Zouina Bouzabra réalise un nouveau record d'Algérie au marteau

La spécialiste de lancer du marteau Zouina Bouzabra a signé la meilleure performance du meeting d'athlétisme du centenaire du MC Alger, disputé mardi au stade annexe du 5-Juillet (Alger), en établissant un nouveau record d'Algérie de la spécialité avec un jet à 64.34m.

Sacrée championne Arabe en Tunisie début juin, Bouzabra avait déjà battu le record national avec un jet à 65.20m, mais les organisateurs n'avaient pas homologué le record à cause du poids du marteau, qui n'était pas conforme aux normes internationales.

A l'occasion du meeting du centenaire du MCA, l'athlète de Bejaïa a réussi à battre une nouvelle fois le record national avec un lancer à 64.34m, amé-

liorant son ancienne marque mesurée à 64.04m. Une autre athlète s'est distinguée lors de ce rendez-vous organisé à la date limite pour réaliser le minima de qualification aux Jeux olympiques de Tokyo. Il s'agit de la jeune sprinteuse Rahil Hamel (100m haies) qui a décroché son ticket pour les Championnats du monde juniors prévus du 17 au 22 août au Kenya. Médaillée d'argent aux Championnats arabes en Tunisie, Rahil Hamel a battu son record personnel avec un chrono de (13.93), descendant pour la première fois sous la barre des 14 secondes.

"Je suis très contente de ma performance aujourd'hui. C'était une course facile avec pas beaucoup de concurrents et un vent favorable, mais je suis restée concentrée sur ma

course pour réaliser le minima des Mondiaux juniors", a-t-elle déclaré à l'APS.

Un autre junior, à savoir, Karim Belmahdi a réalisé le minima du 1500m pour les mondiaux de la catégorie avec un chrono de 3'47"03. Déserté par les athlètes du GS Pétroliers, dont toutes les disciplines ont déclaré forfait depuis la reprise des compétitions sportives, et les têtes d'affiche de l'athlétisme national, le meeting du centenaire du MC Alger a tout de même enregistré la participation du spécialiste du 3000m steeple et qualifié aux JO de Tokyo, Bilal Tabti, de retour de blessure, qui a gagné la course avec un temps de 8'47"50. Le président du club sportif amateur (CSA) du Mouloudia d'Alger, Messaoud Tourki, s'est félicité de l'or-

ganisation de ce meeting d'athlétisme en commémoration du centenaire du club, assurant que "ce rendez-vous sera maintenu chaque année avec un cachet international pour les prochaines éditions". "Nous avons choisi la date du 29 juin pour permettre à nos athlètes de réaliser les minima pour les JO de Tokyo. Ce meeting d'athlétisme est également une occasion de rassembler la famille du Mouloudia, qui a toujours été un club omnisports", a-t-il déclaré. Plusieurs personnalités et anciens athlètes du MC Alger étaient présents au stade annexe du 5 juillet, dont l'ancien sélectionneur national de handball, Abdelaziz Derouaz, et l'ancienne athlète Yasmîna Azizi, qui a été honorée par les dirigeants du MCA.

HALTÉROPHILIE - MONDIAUX JUNIORS:

Djeddah accueillera l'évènement en octobre (Fédération)

Les Championnats du monde juniors IWF 2021 (garçons et filles) auront lieu du 3 au 12 octobre à Djeddah (Arabie saoudite), en marge de la réunion du conseil d'administration de la Fédération mondiale de karaté (WFK), a annoncé mardi l'instance sur

son site officiel. "La compétition aura lieu du 5 au 12 octobre et sera précédée les 3 et 4 par la réunion du conseil d'administration de l'IWF", a indiqué la WFK, rappelant aux participants que la date limite pour les inscriptions préliminaires a été fixée au 5

juillet 2021.

Les Fédérations peuvent inscrire jusqu'à 20 athlètes par sexe même si le nombre final de concurrents ne peut dépasser 10 athlètes (+ 2 Réserves) par sexe, qui seront sélectionnés avant la date limite d'inscription

finale (05 septembre 2021), a expliqué le communiqué de la WFK, ajoutant que les athlètes doivent également se conformer aux exigences et règles antidopage de l'IWF en ce qui concerne les championnats du monde.

COUPE ARABE DES U20 (1/4 DE FINALE) L'Algérie se qualifie aux tirs au but face au Maroc (4-3)

La sélection algérienne des moins de vingt ans s'est qualifiée mardi soir pour les demi-finales de la Coupe arabe 2021 de la catégorie, après sa victoire aux tirs au but face au Maroc (4-3).

Le match s'était terminé sur le score d'un but partout, et ce sont les Marocains qui avaient ouvert la marque, par Mohamed Radid, ayant transformé un penalty à la 29e.

Mais les jeunes algériens n'ont jamais perdu espoir dans ce derby et ont continué à y croire, même au-delà du temps réglementaire, ce qui leur a permis d'arracher une égalisation méritée, par Samy Ma-hour à la 90'+3.

Après quoi, les deux équipes ont dû recourir aux tirs au but pour se départager, et la chance a finalement souri à l'Algérie (4-3).

Le sélectionneur national Mohamed Lacet s'est dit "très satisfait" du rendement de ses joueurs, surtout qu'ils étaient revenus de loin pour arracher cette qualification.

"Notre but est surtout de monter une équipe compétitive en prévision de la CAN-2023, prévue en Egypte, et cette

Coupe arabe constitue une bonne expérience pour les jeunes dans cette perspective" a-t-il ajouté.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'Egypte (Organisateur) avait facilement dominé le Tadjikistan (Invité d'honneur) sur le score de trois buts à zéro.

Les réalisations des jeunes Pharaons ont été l'œuvre d'Ahmed Shérif, Ahmed Hawach et Youssuf Mohamed.

L'Egypte a été ainsi la première nation de ce tournoi à se qualifier pour les demi-finales, avant de se voir rejointe un peu plus tard par l'Algérie.

Les deux autres quarts de finale sont prévus mercredi, avec le Sénégal (tenant du titre), qui donnera la réplique à l'Arabie saoudite, alors que la Tunisie affrontera les Comores.

En demi-finale, l'Algérie affrontera le vainqueur du match Tunisie-Comores, alors que l'Egypte sera opposée au vainqueur de l'autre match.



LIGUE 1 (28E JOURNÉE)

Faux pas interdit pour le leader, deux derbies indécis à l'Ouest

Le leader du championnat de Ligue 1 de football, l'ES Sétif, dos au mur, affrontera son voisin le CS Constantine dans un derby de l'Est indécis et ouvert à tous les pronostics, alors que ses deux poursuivants directs, le CR Belouizdad et la JS Saoura, recevront respectivement le RC Relizane et la JS Kabylie avec l'intention de maintenir la cadence, à l'occasion de la 28e journée, prévue jeudi.

Renversée lundi en déplacement par le MC Alger (3-2), l'ESS (1re, 56 pts) sera face à un sérieux client, le CSC (6e, 43 pts), qui semble avoir le vent en poupe,

en témoigne sa belle série de six matchs de suite sans défaite, dont un dernier succès décroché dimanche "at home" face à la lanterne rouge, la JSM Skikda (4-0).

Deuxième meilleure équipe à la maison depuis le début de la saison (33 points sur 42 possibles, ndlr), l'Entente partira certes favorite dans ce derby, mais devra rester vigilante face à une équipe qui est en train de monter en puissance.

Le CR Belouizdad et la JS Saoura, qui suivent derrière avec 50 points, devront impérativement l'emporter, face respec-

tivement au RC Relizane (16e, 26 pts) et à la JS Kabylie (6e, 42 pts), pour espérer rester au contact du leader. Si le Chabab évoluera, a priori, sur du velours, face à une équipe de Relizane, premier reléguable et sèchement battue dimanche à domicile par l'USM Alger (2-4), la JSS sera appelée à sortir le grand jeu pour venir à bout de la JSK, auréolée de sa qualification pour la finale de la Coupe de la Confédération.

Le MC Oran (4e, 47 pts), qui reste sur une cuisante défaite à la maison face au CRB (3-0), effectuera un court déplacement à Chlef pour croiser le fer avec l'ASO (13e, 28 pts).

Sommé de réagir en dehors de ses bases pour espérer reprendre sa place sur le podium, le MCO devra faire face à une équipe chélifienne dont l'objectif est de faire le plein à domicile et s'éloigner de la zone rouge.

De leur côté, les deux clubs algérois, le MCA (5e, 45 pts) et l'USMA (7e, 42 pts), affronteront respectivement en déplacement l'AS Aïn M'lila (11e, 31 pts) et à domicile le CA Bordj Bou Arréridj (19e, 20 pts).

Les deux clubs de la capitale vont chercher à confirmer leur dernier succès et du coup continuer leur marche en avant vers le podium.

Victoire impérative pour la lanterne rouge

Dans la deuxième partie de tableau, l'US Biskra (11e, 31 pts), retombée dans ses travers suite à la défaite concédée à l'Ouest face à l'USM Bel-Abbès (1-0), devra impérativement réagir sur ses terres devant l'Olympique Médéa (9e, 41 pts) pour s'éloigner de la zone de turbulences.

La formation de Médéa abordera elle son rendez-vous avec l'intention de confirmer sa victoire face à l'ASAM (1-0).

À l'extrême Ouest du pays, le WA Tlemcen (15e, 27 pts) tentera de réaliser la passe de trois en recevant l'USM Bel-Abbès (18e, 24 pts), dans un derby qui s'annonce très disputé.

Le WAT, deuxième plus mauvaise équipe à domicile (15 pts sur 39 possibles, ndlr), devra faire preuve d'efficacité pour éviter de sombrer de nouveau, lui qui reste sur deux succès de suite, face à une équipe de l'USMBA capable du meilleur comme du pire. En bas de tableau, deux

rencontres opposent des équipes sérieusement menacées par le spectre de la relégation : NC Magra (13e, 28 pts) - NA Hussein-Dey (16e, 26 pts) et JSM Skikda (20e, 17 pts) - Paradou AC (10e, 35 pts).

Incapable d'enchaîner deux victoires de rang, après le nul concédé à domicile face à la JSS (1-1), le Nasria aura fort à faire face au NCM, qui n'a plus perdu depuis cinq matchs, toutes compétitions confondues. Le Paradou AC (10e, 35 pts), auteur de deux points seulement lors de ses six derniers matchs, aura une belle occasion de se refaire une santé chez la lanterne rouge skikdienne, dont l'avenir en Ligue 1 est de plus en plus incertain.

Le programme

Programme des rencontres de la 28e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévues jeudi :

WA Tlemcen - USM Bel-Abbès (17h00)
CR Belouizdad - RC Relizane (17h00)
ASO Chlef - MC Oran (17h00)
NC Magra - NA Hussein-Dey (17h00)
JSM Skikda - Paradou AC (17h00)
ES Sétif - CS Constantine (17h45)
JS Saoura - JS Kabylie (18h00)
US Biskra - O. Médéa (18h00)
AS Aïn M'lila - MC Alger (20h00)
USM Alger - CA Bordj Bou Arréridj (20h00)

Classement :

	Pts	J
1). ES Sétif	56	27
2). CR Belouizdad	50	26
->). JS Saoura	50	27
4). MC Oran	47	27
5). MC Alger	45	27
6). CS Constantine	43	27
7). JS Kabylie	42	24
->). USM Alger	42	26
9). O. Médéa	41	27
10). Paradou AC	35	27
11). US Biskra	31	27
->). AS Aïn M'lila	31	27
13). ASO Chlef	28	27
->). NC Magra	28	27
15). WA Tlemcen	27	26
16). NA Hussein-Dey	26	27
->). RC Relizane	26	27
18). USM Bel-Abbès	24	27
19). CABB Arréridj	20	27
20). JSM Skikda	17	27

LIGUE 1

Quatre matchs de suspension pour Beldjilali (ASO Chlef)

Le meneur de jeu de l'ASO Chlef, Kadour Beldjilali, a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour "insultes envers officiel", a annoncé mardi soir la Ligue de football professionnel (LFP).

La sanction de l'ancien N.10 de l'USM Alger et du CS Constantine a été rehaussée d'une amende de 40.000 DA, a ajouté la même source, en précisant que la Commission de discipline a sanctionné pas moins de neuf autres joueurs pour "contestation de décision".

Il s'agit de Tarek Cherfaoui (OM), Zakaria Kemoukh (OM), Adel Lakhdari

(USB), Tarek Bouabta (PAC), Mohamed Amine Zemmamouche (USMA), Imad-Eddine Azzi (NAHD), Abderrahmane Hachoud (MCA), Belkacem Brahimi (MCA) et Farid Chaâl (MCA).

Côté entraîneurs, c'est le coach du MC Alger, Nabil Neghiz, qui a été à l'amende cette semaine, puisque la Commission de discipline lui a infligé un "blâme", rehaussé d'une amende de 50.000 DA pour "mauvais comportement" lors de la dernière victoire contre l'Entente de Sétif (3-2). Toutes ces affaires concernent la 27e journée de Ligue 1, étalée sur les journées de samedi, dimanche et lundi.

LIGUE 1 (28E JOURNÉE)

JSS-JSK maintenu pour jeudi

La Ligue de football professionnel (LFP) a refusé la demande formulée par la JS Kabylie, pour le report du match, prévu jeudi en déplacement face à la JS Saoura (18h00), comptant pour la 28e journée du championnat de Ligue 1 de football, a annoncé le club kabyle, mardi soir dans un communiqué.

"La programmation initiale du match qui opposera la JS Saoura à la JS Kabylie a été maintenue pour le jeudi 1 juillet (18h00) et ce malgré la demande de report motivée envoyée par la direction à la LFP", a indiqué la JSK sur sa page officielle Facebook.

La JSK espérait le report de cette ren-

contre pour préparer, dans les meilleures conditions, la finale de la Coupe de la Confédération, le samedi 10 juillet face au Marocains du Raja Casablanca, au stade de Cotonou (Bénin).

La formation Kabylie a validé dimanche son billet pour sa première finale continentale depuis 2002, en battant les Camerounais de Coton Sport (3-0), au stade Olympique du 5-juillet. En match aller, les "Canaris" se sont imposés 2-1 à Yaoundé.

Avec trois matchs en moins, la JSK pointe provisoirement à la 7e place au classement de Ligue 1, en compagnie de l'USM Alger avec 42 points chacun.

INTER-RÉGIONS (MATCH BARRAGE) L'USMM Hadjout accède en Ligue 2 aux dépens de l'E.Sour El Ghozlane (1-0)

L'USMM Hadjout a assuré son accession en Ligue 2 de football en battant l'Entente Sour El Ghozlane 1-0 (mi-temps : 1-0) en match barrage disputé mardi au stade Djilali-Bounaâma (Boumerdès), pour le compte du groupe Centre-Ouest du championnat Inter-régions.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Youcef Iftene (36e). L'USMMH, ancien pensionnaire de D1 et D2, est le 5e club de la division Inter-régions à accéder en Ligue 2 après la JS Bordj Ménaïel (Centre-Est), l'IRB Ouargla (Sud-Est), Hamra Annaba (Est) et le GC Mascara (Ouest), vainqueurs respectifs de la JSD Jijel (0-0, 4-2 aux t.a.b.), de l'US Souf (1-0), de l'US Tébéssa (1-0) et du WA Mostaganem (1-0).

La 6e et dernière "finale" d'accession mettra aux prises le MC El Bayadh et le NRB Fenouhgil, mercredi (16h00) à Boumerdès.

Résultats des barrages du Championnat inter-régions:

Groupe Centre-Est:

JS Bordj Ménaïel - JSD Jijel 0-0 (JSBM aux tab :4-2)

Groupe Sud-Est :

US Souf - IRB Ouargla 0-1

Groupe Est:

HAMRA Annaba - US Tébéssa 1-0

Groupe Ouest:

GC Mascara - WA Mostaganem 1-0

USMM Centre-Ouest:

USMM Hadjout - E. Sour El Ghozlane 1-0

Reste à jouer:

Groupe Sud-Ouest / Mercredi :

OPOW Djilali-Bounaâma (Boumerdès): MC El Bayadh - NRB Fenouhgil (16h00).

La mise en conformité des statuts de la FAF avec ceux de la Fifa finalisée lundi

La Fédération algérienne de football a annoncé mardi avoir finalisé la mise en conformité de ses statuts avec ceux de la Fédération internationale (Fifa), après une réunion tenue la veille, en visioconférence.

"Conformément aux engagements pris par le président Charaf-Eddine Amara lors de son élection, le 15 avril dernier, et après plusieurs réunions avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), les travaux d'amendement des statuts de la FAF ont été finalisés avec la Fifa", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel, en précisant que cette finalisation s'était faite "suite à la réunion du lundi 28 juin, tenue en visioconférence avec les représentants de la Fifa".

Le Bureau Fédéral, réuni ce mardi 29 juin, a examiné le dossier relatif à la mise en conformité des statuts avec ceux de la Fifa.

Une fois l'arrêté d'approbation aura été établi par le MJS, la FAF pourra mettre en œuvre sa feuille de route.

"Dans un premier temps, il sera question de vulgariser les statuts amendés auprès des acteurs du football, lors de réunions régionales, avant de convoquer, dans une seconde étape, une assemblée générale extraordinaire (AGEx), pour l'adoption desdits statuts" a-t-on encore annoncé de même source.

APS

LIGUE 1-SONATRACH "Nous poursuivrons le soutien du Mouloudia d'Alger et des filiales relevant de la compagnie" (P-dg)

Le Président directeur général (P-dg) du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar a annoncé, mardi, la poursuite par la compagnie pétrolière du soutien au MCA (le Mouloudia Club d'Alger), section football et toutes les filiales relevant de la Mouloudia.

S'exprimant lors d'un point de presse qu'il a animé en marge de la présentation des bilans d'activité de la Sonatrach, M. Toufik Hakkar a indiqué que la politique de la compagnie "tient à ce que les fonds aillent au service du sport et des sportifs", dans le cadre des aides financières et "non à d'autres fins".

"Nous poursuivrons le soutien au MCA, filiale parmi d'autres filiales de Sonatrach, et nous encouragerons ses dirigeants pour que le Mouloudia atteigne le rang des grands clubs mondiaux dans les systèmes de gestion et soit l'exemple pour le reste des équipes algériennes dans le domaine de la gestion type, ce à quoi nous aspirons, en vue de sortir de la gestion anarchique, dans le contexte de la rationalisation des dépenses", a indiqué le même responsable.

"Sonatrach est propriétaire d'une société sportive, à savoir le MCA et nous avons certaines filiales, dont la société de forage qui détient d'autres filiales qui participent aussi aux compétitions, et de ce fait, nous continuerons de financer ces équipes et tenterons de les développer davantage", a-t-il ajouté.

Le nouveau président du Conseil d'administration de la société sportive SPA "El Amid", Ammar Brahmi avait annoncé, mercredi passé, l'existence d'"un projet sportif" qui s'étale sur quatre ans et qui sera soumis aux membres de l'Assemblée générale et aux propriétaires du club en septembre prochain et dont l'objectif est de redorer le blason de ce club.

"Notre intervention dans ces sociétés



sportives touche uniquement l'aspect de gestion car elles sont des sociétés économiques, à l'instar du reste des sociétés et des succursales relevant de Sonatrach.

L'on demandera des comptes à ces sociétés sur les investissements, les dépenses et les résultats, d'autant plus qu'elles sont appelées à réaliser des bénéfices", a précisé le P-dg de la compagnie pétrolière.

Et de poursuivre: "A ce jour, nous ne leur exigeons pas de réaliser des bénéfices, mais nous leur demandons, plutôt, dans le cadre d'une feuille de route, mise au point par les nouveaux responsables du Doyen, d'améliorer la gestion de la société, à l'instar des

grands clubs de par le monde". S'agissant de l'aspect technique, Toufik Hakkar a indiqué que "nous ne nous intéressons pas dans les affaires du club sportif, cela ne nous regarde pas car relevant des prérogatives des techniciens".

Le choix de l'entraîneur et le recrutement des jours ne concernent que le club sportif du Mouloudia".

Enfin, le P-dg de Sonatrach est revenu sur l'envahissement, février dernier, par un groupe de supporters du siège de la compagnie pétrolière, disant "nous sommes convaincus qu'il s'agissait d'une manipulation à des fins non sportives", exhortant les supporters à faire preuve de fairplay".

JEUX OLYMPIQUES 2020 La Corée du Sud sans Son Heung-min

L'attaquant international sud-coréen de Tottenham, Son Heung-min n'a pas été retenu pour les Jeux olympiques de Tokyo, prévus du 23 juillet au 8 août, faisant qu'à l'entame de la nouvelle saison, il n'aura pas à choisir entre son pays et son club, avec qui il commencera le championnat le 15 août, soit une semaine après la finale des Jeux.

Deux footballeurs évoluant dans des clubs européens figurent dans la liste des 18 Sud-coéens retenue pour les JO, à savoir l'attaquant des Girondins de Bordeaux Hwang Ui-jo, appelé en tant que joueur de plus

de 23 ans autorisé dans les équipes qualifiées, ainsi que le milieu de Valence, Lee Kang-in, qui lui est âgé de 20 ans.

Une médaille aux Jeux, quelle que soit la couleur, est l'une des rares exemptions possibles au service militaire obligatoire pour les hommes en Corée du Sud.

Ce sera l'un des objectifs de Lee Kang-in. Une autre voie d'exemption pour les sportifs est une victoire lors des Jeux asiatiques, ce qui a été le cas de Hwang et Son en 2018.

"Je n'ai pas pris en considération la question du ser-

vice militaire", a assuré le sélectionneur Kim Hak-bum.

Médaillés de bronze en 2012 à Londres, les Coréens

du Sud joueront leur premier tour dans un groupe où ils seront favoris face à la Nouvelle-Zélande, la Roumanie et le Honduras.

La liste des 18 joueurs sud-coréens pour les Jeux de Tokyo :

Gardiens : Song Bum-keun (Jeonbuk Hyundai Motors) et Ahn Joon-soo (Busan IPark)

Défenseurs : Lee You-hyeon (Jeonbuk Hyundai Motors), Jeong Tae-wook (DaeguFC), Kim Jae-woo (Daegu FC), Kim Jin-ya (FC Seoul), Seol Young-woo (Ulsan Hyundai FC) et Kim Min-jae (Beijing Guoan)

Milieux : Lee Kang-in (Valence CF/Espagne), Kim Dong-hyun (Gangwon FC), Won Du-jae (Ulsan Hyundai FC), Lee Dong-gyeong (Ulsan Hyundai FC) et Jeong Seung-won (Daegu FC)

Attaquants : Hwang Ui-jo (FC Girondins de Bordeaux/France) et Kwon Chang-hoon (Suwon Samsung Bluewings).

EURO L'Ukraine en quarts en battant la Suède (2-1) au bout de la prolongation

L'Ukraine s'est qualifiée pour les quarts de finale de l'Euro en battant la Suède (2-1 a.p.) mardi à Glasgow, grâce à une tête d'Artem Dovbyk au bout de la prolongation (120e+1).

En quarts, samedi à Rome, les Ukrainiens affronteront l'Angleterre, qui a éliminé l'Allemagne (2-0) plus tôt mardi.

Dovbyk, remplaçant, a marqué le but victorieux pendant la prolongation alors que la "Sbirna" évoluait à 11 contre

10 depuis l'exclusion de Marcus Danielsen (99e) pour un tacle trop dur.

Les deux nations s'étaient auparavant neutralisées lors du temps réglementaire (1-1). Les Ukrainiens avaient ouvert le score par Oleksandr Zinchenko (27e), d'une belle volée contre le cours du jeu, et l'inévitable Emil Forsberg avait égalisé pour la Suède (43e), d'une puissante frappe en fin de première période.

L'attaquant suédois, dont c'est le

quatrième but en autant de matches, s'est hissé à l'occasion sur le podium des meilleurs buteurs, à une unité de Cristiano Ronaldo, éliminé. Forsberg a également touché deux fois les montants en seconde période (56e, 69e).

L'Ukrainien Serhiy Sydorchuk a lui aussi trouvé le poteau (55e), sans parvenir à rompre l'égalité, avant la prolongation qui a tourné en faveur des hommes d'Andriy Shevchenko.

LILLE S'INTÉRESSE À WILLIAM SALIBA

Un retour en Ligue 1 cet été pour William Saliba ? Recruté en 2019 par Arsenal, le défenseur central de 20 ans n'a jamais eu les faveurs de Michel Arteta au point d'être prêt la saison dernière à l'OGC Nice. À l'issue d'une saison convaincante avec le club niçois, l'ancien joueur de Saint-Étienne pourrait rebondir dans le Nord de la France la saison prochaine.

En effet, d'après les informations du Daily Mail, Lille souhaite s'attacher les services de William Saliba. Mais le LOSC n'est pas seul sur le dossier, Newcastle est également intéressé. Les Dogues disposent néanmoins d'un argument de poids : la Ligue des Champions.



RONALDO FINALEMENT PROLONGÉ ?

Et si Cristiano Ronaldo (36 ans, 44 matchs et 36 buts toutes compétitions cette saison) prolongeait à la Juventus ? C'est l'hypothèse évoquée par TVI ces dernières heures. Alors qu'il n'est pas contre un départ, l'attaquant portugais est conscient que son énorme salaire d'un peu plus de 30 millions d'euros par an l'empêche de trouver aisément un point de chute, lui qui arrive au crépuscule de sa carrière.

La chaîne de télévision lusitanienne explique que l'agent du quintuple Ballon d'Or, Jorge Mendes, négocie avec les dirigeants du club turinois pour étendre son contrat, qui expire en juin 2022, d'une année. L'idée ne serait pas de prolonger avec les mêmes conditions mais d'étaler son salaire sur deux saisons afin de soulager les finances piémontaises, pas au mieux avec la crise du Covid-19.

XHAKA CONVOITÉ PAR LE PSG

Comme quoi, un seul match peut susciter l'intérêt de plusieurs clubs sur un joueur. Excellent face à la France, Granit Xhaka proche de signer à l'AS Rome aurait vu le PSG et la Juventus se renseigner sur lui.

Avant le match contre la France, il semblait pratiquement acquis que Granit Xhaka allait signer à l'AS Rome. Depuis le début du mercato, le club de José Mourinho négocie avec Arsenal pour s'attacher les services du Suisse. D'autant que le milieu de terrain est emballé à l'idée de rejoindre le club italien. Mais un retournement de situation pourrait avoir lieu après sa performance XXL face aux Bleus. D'après le quotidien italien Il Romanista, le Paris Saint-Germain qui souhaite encore renforcer son milieu de terrain et la Juventus sont venus aux nouvelles. Une concurrence ne faisant pas les affaires de l'AS Rome, surtout que les Gunners pourraient être tentés de faire monter les enchères, si les intérêts de ces clubs se confirment. Si le club italien veut être en paix dans ce dossier, les Romains auraient intérêt à vite boucler ce dossier qui pourrait s'annoncer plus compliqué que prévu. D'autant que l'Euro n'est pas encore fini et le joueur peut encore briller.



Liverpool se renseigne sur Saul Niguez

Les Reds auraient pris des renseignements sur l'international espagnol. Toujours à la recherche d'un milieu de terrain pour cet été, la formation de Liverpool multiplie les pistes pour trouver son bonheur. D'après le quotidien AS, les Reds auraient coché le nom de Saul Niguez (26 ans). Sous contrat jusqu'en juin 2026 avec l'Atlético Madrid, le joueur espagnol disposerait d'un bon de sortie. Les Colchoneros auraient fixé un prix de départ de 80 millions d'euros pour l'international ibérique. Également dans le viseur de Chelsea et Manchester United, le natif d'Elche a disputé cette saison 41 rencontres toutes compétitions confondues, inscrit deux buts et délivré une passe décisive.

Coman ne croit pas à un départ...

Depuis plusieurs semaines, la situation de l'ailier Kingsley Coman (25 ans, 29 matchs et 5 buts en Bundesliga cette saison) au Bayern Munich devient tendue avec l'incapacité entre les deux parties de trouver un accord pour une éventuelle prolongation de contrat, qui court actuellement jusqu'en juin 2023. Sans surprise, certaines rumeurs ont annoncé l'international français sur le départ, mais le champion d'Allemagne a décidé de calmer les équipes intéressées en fixant son prix de vente à 100 millions d'euros. D'après les informations du média Bild ce mercredi, l'ancien Parisien considère désormais un transfert comme "irréalisable" pour cet été. Avec la volonté de son entraîneur Julian Nagelsmann de le conserver, Coman a compris que le Bayern n'allait pas lui permettre de mettre les voiles lors de cette période des transferts.



Gareth Bale éteint cette rumeur

Gareth Bale n'aurait pas l'intention de prendre sa retraite. Gareth Bale éteint cette rumeur. Prêté cette saison à Tottenham par le Real Madrid, Gareth Bale ne devrait pas être conservé par les Spurs et va revenir à Madrid.

Néanmoins, des rumeurs évoquaient une possible retraite pour l'international gallois. Interrogé à ce sujet, l'intéressé a nié ces informations et a encore de grandes ambitions surtout pour son pays. « Je veux continuer à jouer. Les gens posent tout le temps des questions stupides, mais évidemment j'aime jouer pour le Pays de Galles. Je jouerai pour le Pays de Galles jusqu'au jour où j'arrêterai de jouer au football. Nous venons de commencer la campagne de la Coupe du monde et nous devons intégrer cette expérience à cela. J'ai l'impression que nous avons une très bonne façon de jouer quand nous jouons bien et nous devons garder cette confiance élevée, continuer à jouer au football et je pense que nous pouvons nous qualifier pour la prochaine Coupe du monde ». Reste à savoir où il continuera à jouer désormais.



EN VISITE À LA 4^{ÈME} RÉGION MILITAIRE

M. Chanegriha : l'Algérie "n'acceptera aucune menace, quelle que soit la partie qui la profère"

Le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a affirmé, mardi depuis la 4^e Région militaire (RM) à Ouargla, que l'Algérie "n'acceptera aucune menace, quelle que soit la partie qui la profère", réitérant son engagement à "soutenir" le retour de la stabilité dans les pays du voisinage, indique dans un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Partant de sa position de pays-pivot dans la région, l'Algérie a, de tout temps, œuvré à soutenir toutes les initiatives internationales, visant à restaurer la sécurité et la stabilité dans les pays du voisinage. En outre, l'Algérie n'acceptera jamais de menace, quelle que soit la partie qui la profère ni se soumettra à quiconque, quelle que soit sa puissance", a déclaré le Général de Corps d'Armée, lors d'une visite de travail et d'inspection, entamée mardi dans la 4^e RM.

La visite "s'inscrit dans le cadre de la clôture de l'année de préparation au combat 2020-2021, afin d'évaluer le degré d'exécution des programmes de préparation au combat, en particulier s'agissant de l'appréciation du niveau de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP déployées le long de nos frontières". Elle a été entamée à partir du Secteur Opérationnel Sud-Est Djanet, où après la cérémonie d'accueil, le Général de Corps d'Armée, en compagnie du Général-major, Omar Telemçani, Commandant de la 4^e RM, a rencontré les cadres et personnels et adressé une allocution d'orientation, suivie par les personnels de toutes les unités de cette RM, précise la même source.

"Nous mettons en garde ces parties et toute personne poussée par son esprit malfaisant et sa soif de pouvoir, contre l'atteinte à la réputation, la sécurité et l'intégrité territoriale de l'Algérie. Qu'ils sachent tous que la riposte sera féroce et résolue et que l'Algérie, forte de sa vaillante armée et de son peuple révolutionnaire et combattant à travers les temps, ancrée grâce à sa glorieuse histoire, est plus noble pour qu'elle soit ébranlée par des aliénés et des ténébreux", a ajouté M. Chanegriha. Et de poursuivre: "Cette détermination et cette volonté à consentir davantage d'efforts au service de l'intégrité de la nation s'accroîtront quand le militaire prendra conscience des menaces et des dangers en-

tourant son pays et qui sont le résultat de la situation sécuritaire délétère et chronique laquelle s'exacerbe, de plus en plus, en raison de la course internationale pour l'hégémonie ainsi que des ingérences militaires exogènes".

Ce qui, déplore-t-il, "aggrave la situation sécuritaire régionale, déjà détériorée, induisant par conséquent, des contextes qui impactent notre sécurité, notamment en favorisant les conditions idoine pour alimenter le terrorisme et ses ramifications, à l'image de la criminalité organisée multiforme et transfrontalière".

"A cet effet précisément, je tiens à souligner que l'ANP se doit, plus que par le passé, tant en territoire de cette Région militaire sensible que dans toutes les autres RM, de redoubler de détermination afin de consentir davantage d'efforts, en particulier au regard de la conjoncture sécuritaire instable que vit notre région, afin d'atteindre les plus hauts degrés de disponibilité opérationnelle des unités déployées en territoire de compétence et de s'acquitter convenablement des missions assignées", a-t-il recommandé.

Ceci, a-t-il précisé, "aussi bien dans la poursuite du mode d'anticipation des menaces émanant de notre entourage direct, que dans le cadre du renforcement et de l'ajustement continu des dispositifs opérationnels en charge de la protection et de la surveillance de nos vastes frontières", avant de plaider pour la "mise en échec des opérations d'infiltration d'armes et de terroristes, pour la lutte contre les différentes formes de trafic qui rongent l'économie nationale ainsi que contre la criminalité organisée et l'émigration clandestine".

"Dans cette optique, apparaît la nature des défis qu'il vous appartient de relever, vous les cadres et personnels de la 4^e RM, voire tous les personnels de l'ANP, en œuvrant inlassablement et avec plus de détermination à assimiler les exigences de

s'adapter efficacement à toutes les évolutions et les changements militaires accélérés, à caractères géostratégique et géopolitique. Ce sont là des objectifs supérieurs qui requièrent de nous tous, que nous continuions à consentir davantage d'efforts soutenus et constants sur tous les plans, afin de pouvoir réaliser les attentes de notre armée et notre pays, à savoir principalement l'exécution scrupuleuse voire exemplaire, en toute circonstance, des nobles et sensibles missions assignées à nos forces armées, conformément à la politique de défense nationale et l'exigence du renforcement de ses bases et ses fondements", a encore souligné le Général de Corps d'Armée. "Je tiens également à vous transmettre, vous qui êtes déployés en territoire de la 4^e RM, les remerciements et la reconnaissance du Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour les incommensurables efforts laborieux consentis par les personnels de l'ANP et les différents services de sécurité, lors de la sécurisation de l'organisation des dernières élections législatives, qui se sont déroulées dans un climat empreint de quiétude et de sérénité, ce qui a permis au peuple algérien de s'acquiescer de son devoir électoral en toute liberté et démocratie et a réussi à poser une autre pierre importante sur le parcours de l'édification de l'Algérie nouvelle", a ajouté M. Chanegriha. A la fin de la rencontre et à l'approche de la célébration du 59^e anniversaire de la fête d'indépendance et de la jeunesse, le Général de Corps d'Armée a présenté ses sincères félicitations aux personnels de la Région et, à travers eux, à l'ensemble des personnels de l'ANP, et exprimé ses vœux de bonheur pour l'Algérie et davantage de prospérité dans la sécurité et la stabilité, tout en les exhortant à honorer avec constance le serment des ancêtres et prendre en exemple nos vaillants Chouhada", conclut le MDN.

FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Aïmen Benabderrahmane nouveau Premier ministre

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a nommé Aïmen Benabderrahmane, Premier ministre, en le chargeant de poursuivre les consultations avec les partis politiques et la société civile pour la formation du gouvernement "dans les meilleurs délais", indique un communiqué de la Présidence de la République. "En vertu des dispositions de la Constitution, notamment l'article 91, les alinéas 5 et 7, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a nommé aujourd'hui M. Aïmen Benabderrahmane, Premier ministre, en le chargeant de poursuivre les consultations avec les partis politiques et la société civile pour la formation du gouvernement dans les meilleurs délais".

ALGÉRIE - G20 La lutte contre l'insécurité alimentaire nécessite un effort collectif (Boukadoum)

La lutte contre l'insécurité alimentaire nécessite un effort collectif exceptionnel et une coopération multilatérale, a déclaré mardi le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum.

"Il y a un besoin pressant d'encourager la coopération Nord-Sud, Sud-Sud ainsi que la coopération triangulaire afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et pour lancer des actions en vue de faire face au Covid-19", a assuré M. Boukadoum lors de son intervention à la réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 qui se tient à Matera, en Italie. Au moment où le monde engage une lutte contre la pandémie de Covid-19, une autre pandémie, celle de la faim, sévit depuis des décennies et continue de menacer les vies de millions de personnes, a signalé le ministre des Affaires étrangères. "Ce qui est étonnant c'est la persistance et même l'aggravation de l'insécurité alimentaire à travers le monde en dépit des succès réalisés dont les avancées majeures en matière de production alimentaire", a fait remarquer M. Boukadoum. Il a rappelé, à ce propos, que durant l'année 2020, près de 690 millions de personnes ont souffert de la faim à travers le monde, soit 10 millions de plus qu'en 2019.

Il a noté, en outre, que la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19 a aggravé des problèmes déjà existant à l'image de "la pauvreté, la faiblesse des infrastructures des investissements et des ressources". La pandémie a également eu un effet sur les circuits d'approvisionnement en nourriture, incluant principalement la logistique. Le ministre des Affaires étrangères a évoqué, par ailleurs, les résultats réalisés par l'Algérie afin de garantir sa sécurité alimentaire. "L'Algérie considère sa sécurité alimentaire comme une question d'indépendance et de souveraineté. Notre stratégie a réalisé des progrès significatifs en 2019 avec une augmentation de 6,1% de la production agricole, d'une valeur de 29,1 milliards de dollars, ce qui représente 12% du PIB avec un taux de couverture des besoins alimentaires à hauteur de 73%", a-t-il expliqué. "Nous faisons de notre mieux pour aider les pays voisins" faisant face au problème de l'insécurité alimentaire, a-t-il ajouté. "L'Algérie a réalisé des progrès remarquables en matière de lutte contre la sous-alimentation et la sécurité alimentaire. Elle a réussi à réduire le taux de sous-alimentation de 6% par an", a-t-il soutenu. M. Boukadoum a rappelé qu'en 2016, le taux de sous-alimentation était de 4,6% au moment où ce taux était de 13% (la même année) dans les pays développés", a-t-il affirmé.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ Quinze éléments de soutien au terrorisme et 53 narcotrafiquants arrêtés en une semaine (ANP)

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené durant la période du 23 au 29 juin de multiples opérations ayant permis notamment l'arrestation de 15 éléments de soutien aux groupes terroristes et 53 narcotrafiquants ainsi que la saisie de près de 6 quintaux de kif traité, indique un bilan opérationnel de l'ANP rendu public mercredi. "Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire ont mené, du 23 au 29 juin 2021, de multiples opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays", souligne la même source.

Ainsi, dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'ANP

"ont appréhendé quinze (15) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "dans la dynamique des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, et en sus de l'énorme quantité de cocaïne (490,05 kilogrammes) saisie à Oran, objet du communiqué rendu public précédemment, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 53 narcotrafiquants et saisi 5 quintaux et 95 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc", précise le bilan.

A ce titre, des détachements

de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières "ont arrêté, au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, 20 narcotrafiquants et saisi 5 quintaux et 42 kilogrammes de kif traité, alors que 33 autres narcotrafiquants ont été appréhendés et 53 kilogrammes de la même substance ainsi que 22,065 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans d'autres Régions militaires".

Dans un autre contexte, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 351 individus et saisi 43 véhicules, 176 groupes électrogènes, 131 marteaux piqueurs, 14 détecteurs de métaux, 99 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, des explosifs et outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage

illicite, ainsi que 100 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande". En outre, "8 fusils de chasse avec 7500 cartouches pour fusils de chasse, 1500 paquets de tabacs, 1.100 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Tébessa, Tiaret, In Amenas, Bouira, M'sila et Saïda. De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 9.990 litres ont été déjouées à Tindouf, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras". Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 140 individus à bord d'embarcations de construction artisanale à Ain Témouchent, Boumerdes, Mostaganem, Oran et El-Tarf, alors que 135 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Naâma, Tlemcen, Ghardaïa et In Amenas", ajoute le bilan.